

# LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

N° 124

19 MARS 1921

PRIX  
3 FRANCS



DOROTHY DALTON  
dans  
l'Idole  
de l'Alaska



EN VENTE  
à la  
**MAISON DU CINÉMA**

(SERVICE DU MATÉRIEL)

APPAREILS  
PROJECTEURS

APPAREIL DE PRISES DE VUES  
et MATÉRIEL DE LABORATOIRE

Extincteurs PYRENE

ET TOUS LES ACCESSOIRES

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry  
PARIS

PATHÉ  
GAUMONT  
GUILBERT

A. DEBRIE

NUMÉRO 124

Le Numéro : TROIS FRANCS

QUATRIÈME ANNÉE

**La Cinématographie**  
REVUE HEBDOMADAIRE  
**Française**

Rédacteur en Chef :  
PIERRE SIMONOT

Directeur :  
EDOUARD LOUCHET

Administrateur :  
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS

FRANCE : Un An ..... 50 fr.  
ETRANGER : Un An ..... 60 fr.  
Le Numéro ..... 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

**BOULEVARD SAINT-MARTIN**  
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry  
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86  
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité  
s'adresser aux bureaux du journal

SOMMAIRE

Directeurs ou Exploitants ..... P. SIMONOT.  
Au Film du Charme ..... A. MARTEL.  
La Cinématographie Française au Voyage Prési-  
dential..... Paul DE LA BORIE.  
Proposition de Loi tendant à modifier la taxe  
sur les Cinématographes..... \*\*\*  
En Italie ..... J. PIÉTRINI.  
Dans tous les pays :  
En Allemagne. .... A. GEHRI.  
Les Grands Films Français..... Paul DE LA BORIE.  
Chronique du Film Français..... Paul DE LA BORIE.  
En lisant les journaux ..... LE LECTEUR.  
Pour le Cinéma scolaire ..... \*\*\*

Les Beaux Films :

1. Le Duc de Reichstadt ..... HARRY.  
2. Le Fou dansant..... UNION-ECLAIR.  
3. La Femme fardée..... FOX FILM.  
4. La Misère dorée..... GAUMONT.  
5. Némésis ..... GAUMONT.  
6. Haine implacable..... CINÉ-LOCATION-ECLIPSE.  
7. Expiation..... } G. P. C.  
8. Billy, balayeur consciencieux ..... }  
9. L'Âme de Koura-San..... PATHE.  
10. La Belle Dame sans merci..... A. G. C.  
La Production Hebdomadaire ..... POPANNE.  
Propos Cinématographiques..... PATATI ET PATATA.  
Poésie ..... A. MARTEL.  
Cette Semaine nous verrons : Présentations des  
21, 22, 23, et 26 mars 1921.

DIRECTEURS ou EXPLOITANTS

Dans les discussions, parfois un peu vives, que provoque la crise de l'industrie cinématographique, le Bouc émissaire, le pelé, le galeux sur lequel la foule crie haro! c'est le directeur de cinéma : l'Exploitant, pour l'appeler par le vilain nom qui lui fut, on se sait pourquoi, décerné.

Il me semble bien qu'en l'occurrence, les champions de l'art muet exagèrent et que la mauvaise réputation faite aux directeurs procède d'une idée préconçue qui a fait son temps.

Pour le plumitif en mal de copie, pour le censeur

dont la sévérité est en raison inverse de la compétence, pour tous ceux enfin qui ne veulent laisser passer aucune occasion de parler *ex-cathedra*, rien n'est plus précieux qu'une victime expiatoire désignée d'avance à la vindicte publique. En choisissant pour ce rôle le Directeur ou Exploitant, les Aristarques du cinéma continuent une sorte de tradition. Depuis qu'il y a des appareils à projection et qu'ils tournent, il est de bon ton d'accuser le propriétaire de l'écran de toutes les sottises, de toutes les inepties dont il est le fugitif interprète.

Si la tenue artistique et littéraire de la production se maintient à un niveau intellectuel qu'on peut regretter de voir stationnaire, c'est, à en croire nos critiques, la faute des seuls directeurs. Pour un peu, on les accuserait de fournir et même d'imposer aux producteurs, les *Tue la mort* et autres indigestes indigences qui font que le cinéma conserve encore des ennemis.

Or, si cette théorie a eu sa raison d'être, si pendant un temps, hélas trop long, les propriétaires de salles de projection n'avaient qu'une conception purement mercantile de leur métier, il serait parfaitement injuste de se refuser à ouvrir les yeux sur les très heureuses, très réconfortantes tentatives d'art dont notre industrie est redevable à la corporation des directeurs.

Depuis un an surtout j'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de constater que le goût de nombreux directeurs de salles s'était affiné, que leur sens critique et la sûreté de leur jugement marquait un progrès d'autant plus précieux que bon sens s'y associe au bon goût.

Parmi les lettres qu'à *La Cinématographie Française* nous recevons de nos abonnés, il en est qui mériteraient d'être reproduites tant elles font preuve d'une très haute et très exacte notion de l'art appliqué au cinéma.

Un directeur de province m'écrivait dernièrement :

*« Vous avez tort, sous prétexte que l'abondance des matières vous condamne à des suppressions, de sacrifier la rubrique des « Beaux films ». C'est là, et non dans les pages de critique, que nous puissions le meilleur enseignement. En effet, lorsque nous connaissons le sujet d'un film, le nom du metteur en scène et les principaux interprètes, notre opinion, basée sur l'expérience est bientôt fixée et nous savons ce qu'il conviendra de prendre et de laisser pour varier nos programmes et intéresser notre public tout en cherchant à élever et embellir son esprit.*

*Si nous devons embêter le pas systématiquement à la critique nous serions souvent fort empêchés car vos confrères manifestent des opinions et des appréc-*

*ciations qui, pour être de bonne foi, ne se font pas faute d'être contradictoires... Elles sont même parfois marquées au coin de la plus délirante fantaisie. N'avez pas lu, en effet, il y a quelques jours à propos d'un film présenté par la maison Pathé et dont le sujet est particulièrement poignant que le metteur en scène avait commis une grosse faute en n'émaillant pas son drame d'une ou deux scènes comiques. Pour être orthodoxe selon l'évangile de ce critique, Parsifal devrait comporter une scène ou deux empruntées à Phi Phi et Maurice Maeterlinck n'a plus qu'à faire convoler Pelléas avec M<sup>lle</sup> Parysis, la pucelle du Rat Mort.*

*Heureusement pour nous et notre public que l'auteur de La Hurlie cherche son inspiration ailleurs que chez ce gnaf en délire.»*

Cette lettre n'est-elle pas une manifestation évidente d'un bon sens très éprouvé au service d'un goût particulièrement averti?

Je suis persuadé que ce directeur soucieux de plaire à son public tout en l'améliorant, n'est pas une exception et que nombreux sont ceux qui apportent à l'exercice de leur profession une conscience aussi loyale et une compétence aussi éprouvée.

Un autre de nos abonnés m'écrit au sujet du projet de loi qui doit imposer le fil étranger :

*« Les craintes manifestées par quelques-uns au sujet d'un manque éventuel de production, sont imaginaires. Tout au plus se manifestera-t-il une tendance plus marquée en faveur du film français et je suis de ceux qui s'en féliciteront, même si le prix des programmes s'en trouve un peu augmenté.*

*Et ce sera une magnifique occasion de rééditer certains ouvrages de notre production nationale que le public reverra avec plaisir et qui, pour beaucoup de directeurs, seront de l'inédit car on n'a pas répandu comme il le mérite le bon film français »*

On voit par ces extraits épistolaires que les malédictions qui s'accumulent sur la tête des directeurs ne sont pas justifiées et qu'il faut chercher ailleurs que dans cette honorable corporation les causes de la persistante sottise de la plupart des scénarios.

Puis, il faudrait s'entendre une bonne fois sur

ce qu'on doit qualifier d'« œuvre supérieure ». Les avis me semblent fort partagés et tel film qui paraît à certains comme un événement sensationnel capable de créer une formule nouvelle et définitive d'art cinématographique, apparaît à d'autres comme intégralement idiot. Qui départagera des opinions aussi divergentes?

Le bruit retentissant fait autour de certains films et qui, il faut bien l'avouer, réussit à en imposer à la foule malléable des snobs, n'est le plus souvent que le résultat d'une réclame tapageuse et grassement payée. Est-ce suffisant pour légitimer le titre de chef-d'œuvre et lancer l'anathème contre le directeur qui, plus pondéré et aussi plus directement intéressé, ne se pâme pas d'enthousiasme et refuse de servir à son public un plat indigeste?

Le gros succès du cinéma, l'engouement qu'il a déchaîné dans toutes les parties de l'univers sont dues surtout à ce qu'il constitue une distraction sous la forme la plus prisée de tous les publics, je veux dire la reproduction de l'éternelle comédie humaine. Si, de cette distraction on s'ingénie à

créer un spectacle qui nécessite un trop grand effort les spectateurs se lasseront sans même s'en douter et peu à peu les salles deviendront désertes.

Il est donc très difficile de déterminer d'une façon péremptoire les limites dans lesquelles devront évoluer les scénaristes et les metteurs en scène de demain. Ceux qui, à l'exemple de ce « pince sans rire » qui projette de former des escouades d'étudiants ayant pour mission de conspuer les films qu'ils estimeront inférieurs, croient posséder la vérité révélée commettent le très fâcheux péché d'orgueil.

Cependant, certains films peuvent être considérés comme des étapes et marquent d'une empreinte ineffaçable l'époque de leur production. *Blanchette*, par exemple, dont le talent de René Hervil a exprimé toute la profonde humanité est certainement de ceux-là.

Qui donc, mieux que les directeurs est capable de répandre dans le public l'amour d'un art aussi parfait?

Je suis persuadé qu'ils n'y manqueront pas.

P. SIMONOT.

## AU FILM DU CHARME

Encore un.

Le 8<sup>e</sup> bureau de la Chambre des députés vient d'inaugurer en petite pompe... aspirante et refoulante, un cinéma pour l'éducation postcolaire de nos élus très chers — tout est si cher malgré la vague de baisse.

Bien que le premier film projeté devant les membres des commissions de l'agriculture et de l'armée n'ait présenté qu'une série de tracteurs agricoles, susceptibles d'être transformés en tractors d'artillerie et que tout scénario simplement divertissant ait été sévèrement distrait du programme, j'ai surpris sur les lèvres sceptiques de certains honorables la confession suivante : « Notre cinéma des Folies-Bourbon sera le plus discret reposoir que l'on connaisse et nombre de collègues y viendront digérer beatement en rêvant du progrès social, du rétablissement de nos finances et de leur bien être personnel ».

Le programme variera aussi souvent qu'une belle femme mais nous ne nous en faisons pas pour les frais : le Boche paiera... en monnaie de singe... à queue prenante.

Son premier film.

*Il y a quelque six mois, un éphèbe pâle, qui revenait d'étudier en Amérique les lois du bluff... à la mode, entra, sans frapper, dans l'intimité de certaines firmes cinématographiques françaises et, avec l'audace d'un don Juan, (Brûlé) ne tentait rien moins que de le violer pour en faire « sa chose ». Il portait bel et bien le titre pompeux de « général manager » de la Franco-Américain Cinématograph Corporation, société des plus anonymes au capital impondérable de 100 millions de dollars.*

*Il ne tint qu'à un film qu'il ne réussit à nous mettre en boîte ou plutôt en rouleaux.*

*Malheureusement pour lui la Chambre syndicale de la Cinématographie française n'accepta pas sans critique le scénario de ce génial faiseur.*

*Et, en port du Havre, le transatlantique « la Savoie » « vit sombrer par tribord Himmel et sa fortune ». C'est tout de même dommage qu'un tel metteur en scène n'ait pas eu le temps d'achever son chef d'œuvre d'escroquerie, intitulé modestement « plus fort que tout le monde.*

*« O Himmel ! qui l'eut dit, O Himmel ! qui l'eut e u, Que ton heur fut si proche et si tôt disparût. »*

*Tout est bien qui finit... mal.*

A. MARTEL.

## Cinématographie Française au voyage présidentiel

En la plupart des événements de la vie publique — et même de la vie privée — on peut relever des considérations qui intéressent la cinématographie puisque tout — ou presque tout — se traduit en images. Un voyage présidentiel est-il autre chose qu'une suite de vues photographiques? Il n'est guère que cela et même ne l'est pas assez... je veux dire que l'on pourrait aisément faire l'économie de discours officiels purement protocolaires et par conséquent sans signification, pour organiser de belles réceptions bien ordonnées par un habile metteur en scène, dans des « intérieurs » ou des paysages artistiquement aménagés ou choisis et qui seraient cinématographiés pour le plaisir de tous les yeux.

Ainsi, nous laisserions au moins aux générations futures des documents animés où notre époque se présenterait à son avantage, alors que — j'en ai bien peur — nos arrière-petits-fils nous jugeront mal, s'ils nous jugent d'après les fragments de « bandes » que nous consacrons aux voyages présidentiels.

C'est que ces documents sont obtenus à grand peine et dans des conditions tout à fait défectueuses — comme j'ai pu le constater une fois de plus, au cours du voyage que M. Millerand vient de faire à Bellegarde, Lyon, Valence, et Avignon.

Certes, les milieux officiels rendent hommage à la valeur du document photographique, puisque photographes et opérateurs de cinéma sont accrédités dans le cortège présidentiel et que leur tâche est facilitée dans une certaine mesure. Mais l'erreur initiale vient de ce qu'en admettant tous ces objectifs à l'honneur de se braquer sur le Président de la République, on semble agir par condescendance, par obligeance pure. Et la condescendance et l'obligeance des « officiels » ont naturellement des limites étroites. Visiblement on ne s'est pas encore rendu un compte suffisant de l'importance du témoignage cinématographique pour le présent et pour l'avenir. On croit que les opérateurs de prises de vues qui suivent le Président de la République travaillent simplement pour les directeurs de cinémas, on oublie que leurs « bandes » après avoir été soumises au regard de foules innombrables demeureront comme des pièces d'archives ou de musée que l'on pourra consulter à toute époque.

Pour moi qui vient de voir à l'œuvre les trois excellents opérateurs qui s'appellent, Clairval (Pathé), Philippini (Gaumont) et Ruault (Eclair) je me fais un plaisir de leur rendre hommage et de signaler avec quel zèle, qu'elle activité, quel dévouement et aussi avec quelle habileté professionnelle ils s'acquittent de leur tâche difficile.

Sautant les premiers de leur wagon, dès l'arrêt du train présidentiel, ils courent en avant, chargés de leurs lourds appareils, choisissent en un clin d'œil l'endroit propice, tournent quelques mètres et puis repar-

tent en courant se placer ailleurs, en traversant des barrages de chevaux qui ruent, des groupes d'agents également à cheval... sur la consigne, des haies de curieux, des théories de petites filles en blanc qu'il ne faut pas heurter, et le conseil général et le conseil municipal et les délégations, les fanfares, les pompiers, des centaines, des milliers de personnes très fières de leurs droits de préséance ou furieuses d'être dérangées dans leur empressement de curiosité. On imagine — ou plus exactement, on ne saurait imaginer — les ressources de vigueur physique, de persuasion, de diplomatie et d'adresse que doivent mettre en œuvre les infortunés opérateurs pour se tirer d'affaire au milieu de tant de difficultés.

Parfois même leur travail ne va pas sans danger. Quand M. Millerand, à Injoux-Génissiat, est descendu vers le Rhône par un sentier étroit taillé dans le roc et surplombant l'abîme, je n'ai pas vu sans appréhensions les trois hardis opérateurs courant sur cette piste où le cortège présidentiel n'avancait qu'avec de sages précautions.

Comment, dans ces conditions, n'être pas émerveillé des résultats obtenus?

Mais ils seraient bien plus intéressants encore, si la cinématographie était appréciée et traitée comme elle le mérite.

C'est ainsi, par exemple, qu'à Avignon où la réception faite à M. Millerand revêtit un caractère extrêmement curieux et pittoresque de manifestation de régionalisme provençal, les appareils de prise de vues auraient enregistré d'inappréciables documents animés et vivants si l'on avait pris soin de faciliter la tâche des opérateurs au lieu de se borner à leur accorder l'autorisation de se débrouiller. Certes, ils se sont débrouillés de leur mieux ainsi que vous le pourrez voir, mais ce qu'ils ont fait, n'est rien auprès de ce qu'ils auraient pu faire dans de meilleures conditions.

Puisque je parle d'Avignon, je ne saurais omettre ce détail qui appartient à la cinématographie : en tête des « gardians » de la Camargue si bien en selle sur leurs petits chevaux, nous avons salué leur capitaine, Folco de Baroncelli-Javon, frère du réalisateur de *Champi-Tortu* et du *Rêve*. Folco de Baroncelli ne fait pas profession, comme l'on pense, de garder les taureaux de la Camargue, mais c'est un provençal pratiquant, il aime — comme son frère Jacques — la beauté sous toutes ses formes et il est l'ami, le compagnon de tous ceux qui contribuent à entretenir, sous le beau ciel du Midi, le pittoresque des traditions séculaires. C'est, lui aussi, un artiste.

Un dernier mot : cinégraphistes, hâtez-vous d'aller « tourner » dans les vallées du Haut-Rhône, à Injoux-Génissiat, à Bellegarde. Il y a là, des paysages admirables, peut-être uniques au monde, et que des usines vont à jamais défigurer. Ainsi, hélas, le veut le progrès. Mais que, du moins, l'appareil de prises de vues — ce faiseur de miracles — nous en garde le souvenir!

Paul DE LA BORIE.

## PROPOSITION DE LOI

tendant à modifier la taxe sur les représentations cinématographiques  
instituée par l'article 92 de la loi du 25 juin 1920

(Renvoyée à la Commission des Finances)

PRÉSENTÉE

PAR MM. MAURICE BOKANOWSKI, HAUDOS, GEORGES AIMOND (Seine-et-Oise), MAURICE AJAM, PAUL AUBRIOT, HENRI AURIOL, AVRIL, LÉON BARBÉ, ÉDOUARD BARTHE, BATAILLE, BENAZET, CHARLES BERNARD (Seine), CHARLES BERTRAND (Seine), BESSONNEAU, BOUILLOUX-LAFONT, BRINGER, FERDINAND GUISSON, BUSSAT, CHARLES REIBEL, CHASSAIGNE-GOYON, CALARY DE LAMAZIÈRE, ADOLPHE CHÉRON, HENRI COUTANT (Seine), JACQUES-LOUIS DUMESNIL, JEAN ERLICH, ÉVAIN (Seine), PAUL ESCUDIER, JEAN FABRY, JOSEPH PAISANT, ANDRÉ FALLIERES, ANDRÉ FRIBOURG, HENRI GALLI, JUSTIN GODART, GOUNOUILHOU, amiral GUÉPRATTE, GUERNIER, ALEXANDRE ISRAEL, JEAN FÉLIX, JOSEPH BARTHÉLÉMY, MAURICE KEMPF, LOUIS LAJARRIGE, LESACHÉ, ARTHUR LEVASSEUR, FÉLIX LIOUVILLE, CHARLES LÉBOUCQ, HECTOR MOLINIÉ (Seine), ÉDOUARD NÉRON, NECTOUX, HENRI-PATÉ, PETITJEAN, commandant PILATE, colonel PICOT, PREVET, QUEUILLE, PIERRE RAMEIL, REGAUD, RHUL, LOUIS ROLLIN, THIBOUT, TISSEYRE, ALEXANDRE VARENNE, VILLENEAU, Députés,

### EXPOSÉ DES MOTIFS

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années, l'industrie cinématographique française subit une crise grave. Cette crise porte le préjudice le plus sérieux à l'influence française dans le monde entier. Pour remédier à une situation qui ne cesse d'empirer et qui aboutirait en fait à éliminer de tous les pays étrangers la pensée française et l'art français, nous vous proposerons des mesures d'ordre fiscal et douanier destinées à permettre à la production cinématographique française, d'abord de se maintenir, et ensuite de se développer au mieux de l'intérêt général.

Nous aurons à vous exposer le plus brièvement possible :

- 1° En quoi consiste l'industrie cinématographique;
- 2° A quel point le recul de la production française nuit au prestige et au rayonnement de la France dans le monde;
- 3° A quelles causes ce recul est dû;
- 4° Et enfin quelles sont les mesures propres à relever la production française, et à lui donner les moyens de lutter efficacement dans le monde contre ses concurrentes.

I

L'industrie cinématographique comporte d'abord l'établissement d'un négatif qui est obtenu au moyen de la photographie de scènes véritables jouées par des artistes dans la nature ou dans des décors *ad hoc*. Le prix de revient de ce négatif est extrêmement variable; il constitue en fait, dans une large mesure, la valeur même du film, détermine son succès et la possibilité de l'exporter utilement à l'étranger.

Or, contrairement à un préjugé fort répandu, ce prix de revient est généralement très considérable. Il ne peut guère, pour un film moyen, descendre aujourd'hui au-dessous d'une centaine de milliers de francs, et pour les grands films qui ont atteint une renommée mondiale, il dépasse fréquemment 500,000 francs ou même un million.

Il est par conséquent absolument inexact de croire, comme on le fait trop souvent, que l'industrie cinématographique soit une industrie privilégiée, qui réaliserait des bénéfices importants sans immobilisation de capitaux et sans risques. La réalité est complètement différente. Il n'est pas ou il n'est plus possible d'espérer le succès et d'envisager même la possibilité d'exporter des films sans avoir préalablement dépensé des sommes considérables, dans l'espérance d'un succès toujours aléatoire.

Le négatif une fois obtenu, on en tire un nombre indéterminé de positifs. Pour exploiter ceux-ci, ou bien



Exploitants ! Ne brisez pas la Chaine du Succès

DÈS QUE VOUS AUREZ PASSÉ  
LE DERNIER ÉPISODE DES  
**Deux Gamines**

PROJETEZ

# Le Tourbillon

Grand ciné-roman en 12 Épisodes

avec l'intrépide :

**CH. HUTCHISON**

Roman adapté par :

**GUY DE TÉRAMOND**

dans **Le Petit Journal**

Édition du Premier Épisode : 22 Avril

ALLGOOD  
PICTURES



— EXCLUSIVITÉ —  
**Gaumont**

on vend tel ou tel nombre de positifs avec droit d'exclusivité, pour une région déterminée, à un commerçant appelé loueur, qui cède à son tour, pour une durée fixe, et pour un prix convenu, ces positifs aux salles de projection dans lesquelles se rend le public, ou bien on charge un loueur de faire ce genre d'opération moyennant un pourcentage déterminé, ou bien on se transforme soi-même en loueur et l'on traite directement avec les exploitants de salles de spectacle.

Pratiquement, l'industrie cinématographique date environ d'une vingtaine d'années. En 1913, la France était le plus grand pays exportateur de films; elle tenait la tête du marché mondial.

Cette situation s'est complètement modifiée à notre détriment pendant la guerre. Les producteurs des Etats-Unis, ne recevant plus de films du dehors, ont pu développer leur industrie en dehors de toute concurrence.

Ils ont eu à fournir une consommation énorme, puisque les Etats-Unis comptent plus de 25.000 écrans, soit un écran par 4.000 habitants, alors qu'en France il n'existe que 2.600 cinémas patentés, plus 600 petites salles, fonctionnant à titre privé (œuvres, patronages, etc.), soit 1 écran pour 15.000 habitants.

Le nombre considérable des exploitations cinématographiques aux Etats-Unis permet évidemment aux industriels de ce pays d'amortir leurs films aux Etats-Unis mêmes; ces films peuvent ensuite être exportés dans des conditions particulièrement favorables car, étant entièrement amortis, ils ont d'avance l'avantage sur la production des pays dans lesquels ils pénètrent. Ainsi, un film américain dont l'établissement a coûté plusieurs millions, et qui est, par conséquent, d'un très grand effet, sinon toujours d'une grande valeur artistique, peut faire à l'étranger et en France même une concurrence écrasante à un film français dont l'établissement n'aura pourtant coûté par exemple qu'une centaine de milliers de francs.

A la faveur de ces conditions particulièrement avantageuses, les Américains ont également amorti leurs théâtres et ils ont pu constituer un outillage très supérieur à celui qui existait chez nous, notamment comme ateliers de prises de vues.

En France, au contraire, on s'est trouvé à la fin de la guerre dans la nécessité de reconstituer pour ainsi dire tous les éléments de la production cinématographique.

La conséquence de cet état de choses est double, selon que l'on envisage la France prise en elle-même comme marché pour l'industrie cinématographique, ou le marché mondial tout entier.

## II

En France comme à l'étranger, le loueur ou l'exploitant se trouve tout naturellement amené à donner la préférence aux films qui lui sont cédés au meilleur marché. Tout naturellement aussi, ces derniers arrivent à éliminer presque entièrement des programmes des films

plus coûteux, même si ces films répondent plus exactement aux exigences artistiques et même au goût du public.

Il en résulte qu'en France même, dans les programmes des exploitations françaises, on trouve un pourcentage moyen de 85 % de films étrangers.

Il est à peine utile d'insister sur les inconvénients d'une situation semblable, même si l'on se place exclusivement au point de vue économique, et, par exemple, si l'on considère la lourde charge supplémentaire que viennent faire peser sur notre change les sommes ainsi versées aux producteurs de films étrangers.

Mais l'état de choses actuel apparaît encore plus alarmant, si possible, lorsque l'on examine la place de l'industrie cinématographique française sur le marché mondial.

On peut dire, sans aucune exagération, que le film français est en train de disparaître des écrans du monde.

De tous les pays, les plaintes s'élèvent, toujours les mêmes... Les avertissements des chambres de commerce, des agents consulaires sont de plus en plus découragés. On sent, en examinant ces documents de première main, que, si un effort vigoureux n'est pas fait dans le plus bref délai, le film français ne sera bientôt plus dans le monde entier qu'un souvenir lointain.

Pour ne donner que quelques exemples, on écrit de Suède qu'en dehors de quelques vues touristiques et de films édités pendant la guerre par le Service cinématographique de l'armée, il n'est parvenu dans ce pays au cours de ces dernières années aucune œuvre intéressante. La *Dame aux Camélias* et les *Misérables* ont bien passé sur les écrans des cinémas suédois, mais après avoir été filmés à l'étranger par des metteurs en scène qui, visiblement, n'avaient pas compris grand chose aux œuvres qu'ils mettaient à l'écran.

D'Autriche, on écrit que les films les plus aimés sont ceux de fabrication française, que les acteurs français jouissent de la faveur publique, mais que l'on n'en voit plus guère.

De la Tchéco-Slovaquie, où il existe actuellement 450 cinémas donnant par an 180.000 représentations à un public de 40 millions de spectateurs, on écrit que 14 % seulement des films viennent de France (582.000 pieds), 60 % venant d'Allemagne (2.580.000 pieds). Et la situation tend à se modifier encore à notre détriment, les Etats-Unis qui, actuellement, ne viennent que pour 12 % dans le total des films importés étant en train de faire un gros effort. On annonce que l'*American Film Company* vient de créer une société au capital de 5 millions de couronnes qui déploie une grande activité dans l'Europe centrale. Et les observateurs notent déjà que les préférences du public commencent à aller aux films américains.

Du consul suppléant de France à Melbourne, l'Office national du commerce extérieur reçoit une intéressante communication d'où il résulte que, dans leur presque totalité, les films projetés sur les écrans australiens pro-

viennent des Etats-Unis. Or, jusqu'à la déclaration de guerre, c'étaient les maisons françaises qui faisaient en Australie le plus large chiffre d'affaires.

Les films de toutes sortes importés en Australie pendant l'année 1918-1919 se sont ainsi répartis suivant les différents pays d'origine :

Royaume-Uni.	650.116	pièds valant	9.080	livres
Canada . . . . .	5.780	— —	110	—
Nouvelle-Zélande . . .	2.280	— —	101	—
Nouvelle-Guinée . . .	2.140	— —	550	—
Sud-Afrique . . . . .	435	— —	1	—
Danemark . . . . .	4.746	— —	103	—
France . . . . .	59.933	— —	1.025	—
Italie . . . . .	8.934	— —	175	—
Etats-Unis . . . . .	10.069.383	— —	152.042	—
	<u>10.803.747</u>		<u>163.196</u>	<u>livres</u>

Le représentant commercial de la France à Melbourne signale l'énorme effort de publicité que font, pour préparer le succès de leurs films, les producteurs américains. Parmi les raisons de la faillite du film français, il signale l'éloignement du marché, notre absence pendant la durée de la guerre, la rapidité du développement de l'industrie cinématographique aux Etats-Unis où elle occupe la quatrième place dans l'échelle des industries américaines, etc.

Les rapports qui proviennent des pays de l'Amérique du Sud ne sont pas plus satisfaisants.

Dans la République Argentine, par exemple, les films français ne sont presque plus importés. Or, avant 1914, la France exportait 60 % des films achetés dans l'Argentine, l'Italie 30 %, les autres pays 10 %. Aujourd'hui, c'est de l'Amérique du Nord que proviennent 90 % des films importés.

L'avis de toutes les personnes compétentes est que, si l'exploitation cinématographique en Argentine repose à peu près exclusivement sur les films de provenance nord-américaine, c'est que, pour les raisons exposées plus haut, les Américains sont en état de mettre à la disposition des maisons de location de films une « production extraordinaire à la fois comme quantité et comme proportion de films coûteux à grand effet ».

De même au Brésil la France occupait avant la guerre, au point de vue cinématographique, une des premières places. A Rio, à Sao-Paolo, dans les grandes villes du littoral, dans les petites localités de l'intérieur « les films français étaient reproduits pour la plus grande joie d'un public passionné pour ce genre de spectacle, qui constituait en général sa seule et unique distraction. Or, depuis la guerre, le film français a à peu près disparu des affiches. Le film américain à grand effet, précédé par une publicité tapageuse et coûteuse, le film allemand, le film italien, le film danois se partagent aujourd'hui les faveurs des propriétaires et concessionnaires de cinémas. Sauf de très rares occasions, on ne présente

plus de films français, bien que le spectateur brésilien préfère, paraît-il, les productions cinématographiques françaises à toutes les autres ».

L'emprise américaine s'affirme de plus en plus.

Les consortiums américains disposent de capitaux considérables; ils ne reculent devant aucun sacrifice pour trouver de nouveaux débouchés à leur production envahissante et réduire le plus possible la concurrence des groupes qui ne leur sont pas affiliés. Des films qui leur ont coûté très cher, par exemple 200.000 à 300.000 dollars, sont vendus au Brésil relativement bon marché, parce que ces films, lorsqu'ils sont expédiés au Brésil, ont déjà été exhibés dans les cinémas de l'Amérique du Nord et ont donné aux fabricants de gros bénéfices qui leur permettent de vendre à meilleur prix à l'étranger.

Il serait à peine utile de multiplier les exemples et les documents. Le fait est certain : le film français, si l'on n'y prend garde, disparaîtra bientôt des écrans du monde entier.

Il en résultera, évidemment, un considérable préjudice pour une industrie française qui, au même titre que toute autre, demande à être protégée et efficacement soutenue.

Mais il en résultera surtout — et c'est là notre grande préoccupation — une diminution certaine du prestige et du rayonnement de la France à l'étranger.

Ce n'est naturellement pas sur les producteurs de films étrangers qu'il faut compter pour faire connaître et apprécier dans le monde entier les possibilités du tourisme en France, nos monuments, nos sites pittoresques, nos plaines et nos montagnes; pour faire apprécier notre activité scientifique, industrielle, agricole, nos modes, les œuvres littéraires françaises, etc.

Tout au contraire, notre activité sous toute ses faces sera automatiquement tenue dans l'ombre en admettant même que certains producteurs étrangers ne travaillent pas, comme on a pu le constater trop souvent, à déprécier et dénigrer systématiquement nos mœurs, et à diminuer ainsi l'image de la France dans l'esprit des peuples.

Le cinéma est de plus en plus — on s'en est aperçu pendant la guerre — un des moyens de propagande les plus pratiques et les plus puissants, celui sans doute dont le rendement est de tous le meilleur.

Nos concurrents et nos ennemis ne l'ont pas négligé. Nous-mêmes, nous avons pu, dans certains cas, éprouver la valeur d'éducation et de propagande des films cinématographiques établis avec soin et avec les frais nécessaires.

Le *Journal des Débats* publiait, il y a quelques mois, une correspondance de Suède où l'on pouvait lire que « sur l'initiative du service cinématographique de l'armée tous les établissements de Stockholm avaient successivement donné l'entrée des troupes victorieuses à Paris, et que les spectateurs qui se pressaient en foule témoignaient, quelles que fussent leurs opinions personnelles, le plus grand intérêt pour ce beau film. Récemment, une séance spéciale était donnée, à laquelle

assistaient plus de 1,500 personnes appartenant en particulier aux milieux universitaires et militaires et invités par la légation de France; le succès fut éclatant; la presse n'a pas hésité à le constater ».

Il est donc clair que si l'industrie cinématographique française était en mesure d'exporter à l'étranger des films répondant aux exigences de la technique actuelle et d'un public sollicité de tous côtés, la France aurait par là même à sa disposition le plus puissant moyen de diffusion et d'expansion que l'on puisse imaginer pour ses beautés naturelles, pour son activité économique, pour ses industries de luxe et d'une manière générale pour sa pensée.

Du reste, chose étrange, le Gouvernement français lui-même a reconnu la valeur d'éducation et de propagande dont est susceptible le cinéma, et cela pour ainsi dire au moment précis où, par les dispositions fiscales que nous proposons à la Chambre de rectifier, on accablait les représentations cinématographiques de manière à porter un coup mortel à la production française.

On a, dans la loi fiscale, assimilé le cinématographe au cirque et à la ménagerie, on l'a frappé plus durement que certaines catégories de courses de taureaux, et cela à l'heure même où l'on élaborait tout un programme d'enseignement populaire par le cinéma, de lutte contre la tuberculose, la syphilis, l'alcoolisme, de vulgarisation des connaissances essentielles d'agriculture, de technique industrielle et commerciale, d'économie générale, par l'image animée projetée sur les écrans!

Il suffit de rappeler que par un arrêté du 10 juillet 1920, publié au *Journal Officiel* du 11 juillet, le Ministère français de l'Agriculture ouvrait un concours public de scénarios pour films cinématographiques destinés à être utilisés, soit pour la propagande et l'enseignement agricoles, soit pour la diffusion de méthodes rationnelles et de procédés pratiques que les agriculteurs ont intérêt à connaître (1).

On peut donc tenir pour certain qu'il y a un intérêt national majeur à mettre la production cinématographique française dans des conditions telles qu'elle ne soit pas d'avance handicapée par ses concurrentes, et qu'elle soit mise en mesure de leur disputer, au mieux du renom de la France et de l'économie nationale française tout entière, les marchés étrangers.

Pour cela il est nécessaire de se rendre un compte exact du statut actuel du cinématographe français au double point de vue fiscal et douanier, en d'autres termes de calculer les charges sous lesquelles il succombe, et qu'il s'agit d'alléger par les moyens les plus efficaces et les plus économiques pour lui permettre de vivre et de tenir son rang dans le monde.

(1) Voir aussi le rapport général présenté par M. Aug. Besson, au nom de la Commission extraparlamentaire chargée, par décret du 23 mars 1916, d'étudier « les moyens de généraliser l'application du cinématographe dans les différentes branches de l'enseignement » et les rapports annexes de MM. Collette, Petit et Lefas, Roux et Gaumont.

## III

Comme on le verra, les points de vue douanier et fiscal sont inséparables. Car d'une part il serait peu pratique d'alléger les charges fiscales si la concurrence étrangère devait continuer à s'exercer exactement dans les mêmes proportions qu'actuellement. Et, d'autre part, il est juste et il est naturel de chercher dans une augmentation, d'ailleurs parfaitement légitime et modérée, des droits de douane, une compensation suffisante pour le Trésor à la diminution de ressources fiscales qui résulterait peut-être momentanément d'une modification de l'article 92 de la loi du 25 juin 1920.

Nous allons donc indiquer rapidement le régime douanier auquel sont soumis actuellement en France les films cinématographiques importés, en faisant une comparaison qui sera, pensons-nous, instructive, avec le régime auquel sont soumis dans les principaux pays concurrents les films français que nous exportons.

Ensuite, nous indiquerons quels ont été pratiquement et quels doivent être les résultats pour le cinématographe de l'application de l'article 92 de la loi de 1920.

Enfin nous préciserons les diverses dispositions d'ordre douanier et fiscal que nous voudrions introduire dans notre législation afin de sauvegarder l'avenir du film français.

## I. — Le Régime douanier actuel.

Dans le régime actuel, les tarifs sont de beaucoup inférieurs à ceux des pays étrangers.

Actuellement, le film sensible, soit négatif ou positif, paie son entrée en France :

Au tarif maximum : 3 francs par kilo avec application d'un coefficient 3, soit 9 francs, ce qui donne par mètre un droit de 0,0692.

Au tarif minimum : 2 francs par kilo avec application d'un coefficient 3, soit 6 francs, ce qui donne par mètre un droit de 0,0461.

Nous dirons pourquoi il nous semble que cet article qui est une matière première ne doit être frappé qu'avec modération.

Actuellement, les films positifs imprimés paient comme droit d'importation :

Au tarif maximum : 1 fr. 65 le kilo, avec application d'un coefficient de 1,6, soit par mètre 0 fr. 0203.

Au tarif minimum : 1 fr. 10 le kilo, avec application d'un coefficient de 1,6, soit par mètre 0 fr. 01353.

Enfin, pour le négatif impressionné, un film ne paie rien à l'entrée en France.

Voici, d'autre part, les tarifs douaniers actuellement en cours à l'étranger pour les pellicules cinématographiques.

Les pellicules positives entrant aux Etats-Unis paient un droit de 1 cent par pied, soit au cours actuel environ 0 fr. 50 par mètre.

Les droits pour les pellicules négatives sont de 3 cents par pied, soit environ 1 fr. 50 par mètre.

Les pellicules positives paient à l'entrée en Angleterre un droit de 1 penny par pied. Les pellicules négatives paient un droit de 5 pence par pied.

Les pellicules positives et négatives paient à l'entrée en Italie un droit de 112 lire 50 les 100 kilos.

Quant à l'Allemagne, les droits d'entrée sont actuellement fixés pour 100 kilos à 2000 marks papier ou 200 marks or, ces prix servant de base pour les fluctuations du cours.

La politique allemande tend d'ailleurs nettement à la prohibition presque totale de l'importation des films étrangers. D'après le n° 3 (décembre 1920) du *Film Express* (journal pour l'exportation publié à Berlin par la *Lichtbild-Bühne*), le député au Reichstag Mumm a protesté auprès du Gouvernement contre le projet de laisser entrer en Allemagne une certaine quantité de films étrangers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1921. Le Gouvernement du Reich a répondu que le décret prohibant l'importation resterait levé, mais qu'il n'admettrait à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1921 l'entrée que de 180,000 mètres de films étrangers.

Or, pour se rendre compte que ce chiffre est extrêmement bas, il faut le comparer au métrage de films produits en Allemagne même. D'après le n° 1 du *Film Express*, en 1906, on avait produit en Allemagne 1,306 films; en 1917, 1,193 films d'une longueur de 819,952 mètres, et, en 1918, 1,314 films d'une longueur de 1,145,316 mètres. La production allemande de films pour 1919 est destinée, dit le même journal, « à la longueur remarquable de 1,500,000 mètres ».

N'admettre dans ces conditions en Allemagne que 180,000 mètres de films étrangers, c'est nettement pratiquer une politique ultra-protectionniste, équivalant pratiquement à la prohibition des films étrangers.

Il faut maintenant donner quelques chiffres indiquant pour les dernières années le rendement du tarif douanier français actuel.

PÉRIODES	PIEDS LINÉAIRES	MÈTRES	DOLLARS	FRANCS
En juin 1919 .....	41.977.556	3.653.154	641.820	10.910.940
Dont pour la France .....	791.536	241.420	79.573	1.352.741
En juin 1920 .....	43.613.071	4.151.986	707.103	12.020.751
Dont pour la France .....	460.696	140.512	67.441	1.146.497
Du 1 <sup>er</sup> juin 1917 au 31 mai 1918 .....	84.546.576	25.786.705	5.132.448	87.251.616
Dont pour la France .....	1.943.434	592.747	193.208	3.284.536
Du 1 <sup>er</sup> juin 1918 au 31 mai 1919 .....	96.933.749	29.564.793	5.963.888	101.386.096
Dont pour la France .....	3.853.300	1.175.256	385.745	6.557.665
Du 1 <sup>er</sup> juin 1919 au 31 mai 1920 .....	188.527.165	57.500.785	8.888.535	151.105.095
Dont pour la France .....	22.250.847	6.786.508	943.781	16.044.277

## II. — Le régime fiscal des exploitations cinématographiques

L'article 92 de la loi du 25 juin 1920, modifiant la loi du 30 décembre 1916, a institué sur les cinématographes les taxes suivantes : 10 % jusqu'à 15,000 francs de re-

## Rouleaux ou bandes pour cinématographes sensibilisés importés pendant les années 1912, 1913, 1917, 1918, 1919 et les 11 premiers mois de 1920.

ANNÉES	QUANTITÉS	DROITS PERÇUS
	quintaux métriques.	francs.
1912 .....	2.035	614.890
1913 .....	1.518	455.364
1917 .....	535	161.004
1918 .....	200	54.180
1919 .....	1.209	407.971
1920 (11 premiers mois) .....	1.449	678.000

## Rouleaux ou bandes pour cinématographes impressionnés importés pendant les années 1912, 1913, 1917, 1918, 1919 et les 11 premiers mois de 1920.

ANNÉES	QUANTITÉS	DROITS PERÇUS
	quintaux métriques.	francs.
1912 .....	450	54.174
1913 .....	615	72.195
1917 .....	194	24.626
1918 .....	290	37.221
1919 .....	784	175.338
1920 (11 premiers mois) .....	523	118.000

Pour les dernières années, il est intéressant de considérer à part la quantité et la valeur des films impressionnés exportés par l'Amérique dans le monde entier et particulièrement en France.

Ces chiffres ont été donnés dans un tableau paru dans *l'International cinema trade review* (septembre 1920, n° 8) sous le titre de « Baromètre international du commerce du film » :

cettes brutes mensuelles, 15 % pour les recettes comprises entre 15,001 et 50,000 francs; 20 % pour les recettes comprises entre 50,001 et 100,000 francs; 25 % pour les recettes au dessus de 100,000 francs, déduction faite du droit des pauvres et de toute autre taxe communale établie par la loi. En effet, les communes sont auto-

risées à percevoir des taxes municipales, dont les tarifs devront être approuvés par le préfet, sur les cinémas et les établissements publics ou l'on joue de la musique et où se donnent des représentations théâtrales.

Or, on sait que la taxe des théâtres, des cafés-concerts, concerts symphoniques, panoramas, phonographes, séances de prestidigitatation, d'hypnotisme, cirques, ménageries est de 6 % seulement de la recette brute.

Au point de vue fiscal, le cinématographe est assimilé aux music-halls qui paient également 10 % de la recette brute, mais du moins sans paliers progressifs.

Le législateur paraît avoir considéré le cinématographe comme moins digne de faveur que les ménageries et que les courses de taureaux dites landaises et provençales qui ne paient que 6 %.

La taxe d'Etat est perçue en même temps que le droit des pauvres par l'Administration de l'Assistance publique. La représentation cinématographique donne donc lieu à trois comptabilités et à la perception de trois taxes différentes : droit des pauvres, taxe d'Etat, taxe municipale. Peut-être chacune de ces taxes serait-elle supportable par elle-même. Additionnées les unes aux autres, elles deviennent écrasantes. En effet, une représentation cinématographique peut arriver à être imposée jusqu'à 35 % de la recette brute.

Dans ces conditions, beaucoup d'exploitations ne peuvent plus se maintenir; l'industrie cinématographique est mise, par ces taxes prohibitives, dans l'impossibilité de se développer par suite du petit nombre des écrans et, enfin, même dans la mesure où elles continuent à travailler, les exploitations cinématographiques sont amenées à rechercher le film étranger et, en particulier le film américain, qui leur est cédé à des prix beaucoup plus avantageux.

Notamment les taxes municipales, venant s'ajouter

**Premier exemple : Etablissement à Paris (un seul palier en 1917).**

	RECETTES	DROIT	TAXE
	francs.	francs.	francs.
Année 1917 .....	71.167	6.470	3.674
Année 1918 .....	134.380	12.218	6.285
Année 1919 .....	239.221	21.749	11.031
Année 1920 (du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin).....	154.211	14.021	7.649
— (du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre) .....	142.142	11.736	13.096

**Deuxième exemple : Etablissement à Paris (3 paliers en 1917).**

	RECETTES	DROIT	TAXE
	francs.	francs.	francs.
Année 1917 .....	386.436	35.131	19.995
Année 1918 .....	454.463	41.316	29.536
Année 1919 .....	800.471	72.771	71.153
Année 1920 (du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin).....	471.218	42.838	48.298
— (du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre) .....	515.348	41.397	62.618

à la taxe d'Etat et au droit des pauvres, aboutissent, dans bien des cas, à rendre impossible la continuation de l'exploitation cinématographique.

Il n'est peut être pas inutile de rappeler dans quelles conditions sont perçues les taxes municipales. En vertu d'instructions adressées au préfet par les Ministres de l'Intérieur et des Finances, lorsque les taxes présentées par les assemblées communales ne dépassent pas la moitié du taux de l'impôt d'Etat, le droit de décision appartient au préfet. Celui-ci peut refuser son approbation lorsqu'il lui apparaît que le pourcentage proposé, égal ou inférieur à la moitié du taux de l'impôt, est de nature à compromettre l'exploitation et, par voie de conséquence, la perception de la taxe d'Etat.

Au contraire, lorsque les taxes communales proposées sont supérieures à la moitié du taux de l'impôt d'Etat, les préfets doivent, avant de prendre une décision, en référer au Ministère de l'Intérieur et établir que les demandes des municipalités se justifient par des motifs exceptionnels.

Quelques exemples vont montrer comment jouent, en fait, les diverses taxes établies par la loi de 1920.

Il a paru bon de prendre ces exemples tant à Paris qu'en province et sur des établissements représentant des types d'exploitation divers.

A. — On remarquera, en ce qui concerne les établissements parisiens, que pour les années 1917, 1918 et 1919 les chiffres sont exacts et conformes aux résultats du compte financier de l'administration de l'Assistance publique à Paris.

En ce qui concerne 1920, au contraire, ce ne sont, pour les recettes générales et le droit des pauvres, que des chiffres approximatifs, les chiffres exacts par catégories ne devant figurer que dans le compte financier de 1920. Le total de la taxe, au contraire, est le chiffre exact.

# PHOCÉA-LOCATION

Société Anonyme au Capital de 1.100.000 Francs

TÉLÉPHONE  
Gutenberg 50-97  
— 50-98

8, Rue de la Michodière, PARIS

Adresse Télégraphique CINÉPHOCÉA-PARIS

MARSEILLE  
3, Rue des Récolettes  
LYON  
23, Rue Thomassin  
DIJON  
83 bis, rue d'Auxonne  
RENNES  
35, Quai de la Prévalaye



BORDEAUX  
16, Rue du Palais Gallien  
TOULOUSE  
4, Rue Bellegarde  
LILLE  
5, Rue d'Amiens  
NANCY  
33, Rue des Carmes

Agent à STRASBOURG : R. HALTER. — Téléphone : 4023  
9, Place Kléber

N° 713 *Jolly comédies.*

**La Ruche Émancipée,**

comédie comique, interprétée par Léo WHITE 400 m. env.

N° 743 *P. L. La France pittoresque.*

**La Rochelle,** documentaire.

160 m. env.

## Le Château des Fantômes

N° 701

1<sup>er</sup> Épisode :

**L'Arrière petite fille de Roland-le-Preux** 675 m. env.

N° 702

2<sup>e</sup> Épisode :

**Le Mendiant du Village**

600 m. env.

8 RUE DE LA MICHODIÈRE PARIS



La France pittoresque

# LA ROCHELLE

Documentaire

1. La Rochelle charme les touristes par son caractère archaïque et par ses beautés naturelles. Bâti au fond d'un golfe.
2. Elle offre des curiosités qu'on ne trouve rassemblés en aucune ville de France. L'entrée de son vieux port.
3. Est défendue par deux puissantes tours entre lesquelles une chaîne était tendue la nuit.
4. A droite la Tour Saint-Nicolas. A gauche la Tour de la Chaîne.
5. Forment un tableau captivant animé par les mouvements des barques de pêche.
6. Les embarcations de plaisance et les vapeurs qui font le service des Iles de Ré, d'Aix et d'Oléron.
7. Les murailles qui s'étendent jusqu'à la mer sont percées de poternes pittoresques.
8. Auxquelles on accède sur des ponts-levis jetés sur les fosses de fortifications.
9. Conduit à la Tour de la Lanterne ou des 4 Serpents.
10. La vieille cité conserve de nombreux vestiges du passé.
11. La grosse Horloge.
12. Les vieilles maisons.
13. De jolis coins de rue.
14. Les arcades où les passants circulent à l'abri.
15. L'Hôtel de Ville.
16. La Bourse du Commerce.
17. La maison Henri II ou de Diane de Poitiers.
18. Le merveilleux parc Charrugen forme sur plusieurs kilomètres un massif de verdure ininterrompu.
19. Et le Bar de la plage.
20. Le Casino dont la terrasse domine la mer.
21. Est relié par une jetée que longe une superbe allée touffue. Le Mail.
22. A la plage qui, dès le mois de juin, offre une grande animation.
23. Les soirées y sont délicieuses et les clairs de lune nous ramènent au moyen-âge.
24. On rencontre encore des jeunes filles portant les costumes pittoresques de jadis.

MÉTRAGE APPROXIMATIF : 160 MÈTRES

Prochainement présentation de

## ROSE MESSAGÈRE

Scène dramatique interprétée par

ALICE LAKE

MÉTRO SPÉCIAL

ÉDITION SAFFI

Les Films Pierre MARODON

Édition PHOCÉA-FILM

# Le Château des Fantômes

1<sup>er</sup> EPISODE

de Pierre MARODON

## L'Arrière Petite Fille de ROLAND LE PREUX

CHAPITRE PREMIER

### Le Château des Fantômes

Sur les bords ensoleillés de la Méditerranée, près d'Antibes, se trouve une vieille forteresse démantelée qui date du temps de Louis XV et qui s'appelle « La Bastide du Roy ».

D'étranges histoires circulent dans le pays sur cette antique demeure et c'est pourquoi les villageois l'ont surnommée le « Château des Fantômes ».

La Bastide du Roy est habitée par sa propriétaire, la très noble Demoiselle Isabeau de Rocherouge, une vieille personne étrange qui a conservé les usages et le costume d'antan et qui, fière de son nom et de ses aïeux, prétend descendre en ligne directe de Roland le Preux dont elle affirme posséder la vaillante épée, la célèbre Durandal.

Peu fortunée, Mademoiselle de Rocherouge n'a qu'une seule servante, l'opulente dame Pétuline qui est douée d'un caractère acariâtre mais aussi d'un dévouement infini.

Un jour que notre vieille châtelaine revient du marché avec Pétuline dans sa petite charrette que traîne un modeste cheval gris qu'elle a baptisé du nom pompeux de Pégase, le dit Pégase, mal dirigé par sa noble maîtresse, recule et laisse glisser les deux roues de la voiture dans le petit fossé qui borde la route.

Cris d'effroi de demoiselle Isabeau, cris de colère de dame Pétuline. Ce beau tapage attire un chemineau qui sort d'embarras les deux voyageuses. Mais quelques instants plus



PHOCÉA-LOCATION

Les Films Pierre MARODON -:- Édition PHOCÉA-FILM

tard, elles le retrouvent au bord du chemin penché sur une malheureuse jeune fille qui l'accompagnait et qui vient subitement de s'évanouir.

Mademoiselle de Rocherouge est bonne et, lorsqu'elle apprend que la pauvre enfant est tombée d'inanition elle la fait conduire à la Bastide dans sa voiture. Tandis qu'on lui donne les soins que réclame son état, demoiselle Isabeau, tout à sa manie dominante, consulte les cartes sur l'évènement qui vient de se produire et, suivant le mystérieux conseil qu'elles lui donnent, elle rejoint les deux chemineaux et, d'une voix solennelle, les adopte, malgré les hauts cris de dame Pétuline qui déclare tout net que sa maîtresse est complètement toquée.

## CHAPITRE II

### Une Ombre dans la nuit

Pleins de reconnaissance pour leur nouvelle bienfaitrice, touchés jusqu'au fond du cœur de sa grande bonté, Pierre le chemineau et sa petite sœur Renée veulent se rendre immédiatement utiles et, tandis qu'ils s'occupent de leur mieux dans la propriété, une automobile y amène le comte Gaston de Cabrieux et sa sœur Jeanne de Mon-

laudry, cousin et cousine de Rocherouge, qui viennent, comme chaque année, passer quelques temps chez elle.

Le soir venu, tandis que les cousins de la chatelaine ont gagné leurs chambres et tandis qu'elle même contemple dans son salon un bijou magnifique, une montre à sonnerie du temps de Louis XVI, qu'elle vient de sortir avec précaution d'un tiroir à secret, Pierre, encore tout ému de sa bonne chance, rêve au clair de lune.

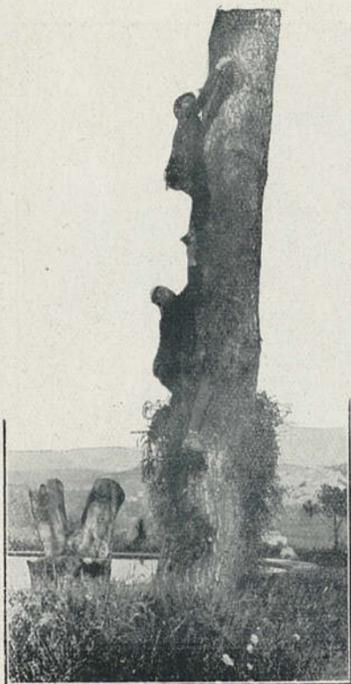
Et pendant ce temps une ombre inquiétante rôde dans la campagne aux environs de la Bastide du Roy et soudain elle émerge d'un vieux puits qui s'ouvre devant le grand perron et se glisse jusqu'à une fenêtre dont elle tente de forcer les volets.

Mais Pierre a aperçu l'étrange visiteur ; en deux bonds il est près de lui et va le saisir lorsque le quidam exécute un saut d'une grande hardiesse et lui échappe.

Tandis que le courageux chemineau poursuit le mystérieux vagabond jusque dans la mer où il s'est jeté pour se dérober à ses recherches, là haut dans le salon de la Bastide du Roy mademoiselle Isabeau ne se doutant de rien range le précieux joyau qu'elle contemplant et d'un ton grave et sententieux elle cause à son perroquet qui la regarde de ses yeux ronds :

« Je te le dis, Dagobert, le secret est dans la montre Louis XVI, mais ils ne le sauront jamais! »

Quel était ce secret?... Quelle était cette ombre errante?... Dans quel but essayait-elle de forcer les volets de La Bastide, la nuit au clair de lune?



LONGUEUR APPROXIMATIVE : 675 MÈTRES

2 Affiches 120x160 -:- Pochettes photos

PHOCEA-LOCATION

Les Films Pierre MARODON -:- Édition PHOCÉA-FILM

# Le Château des Fantômes

2° ÉPISODE

de Pierre MARODON

## LE MENDIANT DU VILLAGE

CHAPITRE PREMIER

### Monsieur Jean

Au village voisin de La Bastide du Roy, vivait un pauvre hère méprisé des uns, craint des autres et rudoyé par tous, même par les enfants. Comme on ignorait son nom véritable, on l'avait baptisé l'Innocent. On tolérait à peine sa présence et sa seule occupation consistait à mendier sur l'unique pont du village où chaque jour on le rencontrait.

Ce matin là comme les autres, l'Innocent était à son poste et mademoiselle Isabeau, revenant de la messe ne manqua point de s'approcher de lui pour lui faire l'aumône. Mais devant la noble et charitable châtelaine, le visage du mendiant eut une expression de haine qu'il n'avait point pour les autres habitants et tandis qu'elle s'éloignait grave et digne l'Innocent jeta au loin dans un geste de colère le gros sous qu'elle lui avait donné.

Rentrée dans son castel, mademoiselle de Rocherouge faisait faire le tour du propriétaire à ses cousins et leur présentait ses deux nouveaux protégés tandis qu'un autre voyageur débarquait au même moment à la gare d'Antibes à destination de la Bastide du Roy et que, sur la route poussiéreuse, dame Pétuline, montée dans la charrette, exhortait Pégase de la voix et du geste à accélérer son allure pour ne pas manquer l'arrivée du nouvel hôte au devant duquel elle se rendait.

Elle la manqua cependant, la bonne volonté de Pégase était courte comme ses jambes, et dame Pétuline rencontra soudain au détour du chemin le nouvel arrivant, un grand jeune homme brun, fort distingué dans les bras duquel elle se jeta avec une exubérance toute méridionale : « Monsieur Jean! » C'était Jean Dupré, le propre neveu de demoiselle Isabeau et l'ancien nourrisson de Pétuline qui, pendant la grande guerre, avait fait plus que son devoir en qualité de médecin et que la châtelaine avait invité à venir passer un congé de convalescence à la Bastide du Roy.



PHOCÉA-LOCATION

CHAPITRE II

Où La Bastide du Roy justifie son surnom de Château des Fantômes

La nuit était venue et tous les hôtes de la Bastide du Roy dormaient du sommeil du juste. Mais si l'un deux, s'arrachant aux bras de Morphée avait eu l'idée de parcourir le dédale de pierre formé par les débris de l'antique forteresse, il y eut rencontré, avec effroi sans doute, un blanc fantôme qui, sous les rayons de la lune, errait parmi les ruines. Personne ne se leva cependant au vieux castel, l'ombre énigmatique accomplit sans bruit la mystérieuse besogne qu'elle s'était donnée et quand le soleil fut levé la vie reprit son cours à la Bastide du Roy.

De bon matin, Gaston de Cabrieux et sa sœur se promenaient dans le parc. Ils avaient l'air soucieux et si Mademoiselle Isabeau avait pu entendre les paroles qu'ils échangeaient, elle eut compris que la présence des deux chemineaux et de Jean Dupré auprès d'elle gênait grandement ses cousins pour l'exécution d'un mystérieux projet qu'ils avaient conçu.



Bref, Jeanne de Monlaudry et son frère convinrent de se débarrasser des indiscrets et il fut entendu entre eux que Gaston s'occuperait de Renée et de Pierre et Jeanne se chargerait de Jean Dupré. L'après-midi nos deux conspirateurs visitèrent le village et sur le pont, à sa place habituelle, ils rencontrèrent l'Innocent. Jeanne vint à lui et lui fit l'aumône sans s'apercevoir que pendant ce temps là son frère remettait en cachette un billet au mendiant. Comment Gaston de Cabrieux connaissait-il l'Innocent? Pourquoi dans son mystérieux message lui ordonnait-il de pénétrer coûte que

coûte dans La Bastide du Roy pour lui fournir un renseignement secret auquel il semblait attacher la plus haute importance? Ceci n'est encore qu'une énigme impénétrable... Rentrée à La Bastide, Jeanne se met immédiatement en devoir de remplir la tâche qu'elle s'est donnée. Elle ne tarde point à découvrir Jean Dupré qui s'est assis auprès de Pierre et qui écoute avec lui la lecture que Renée leur fait à haute voix. Elle s'approche du groupe, hautaine et dédaigneuse pour le chemineau et pour sa sœur gracieuse et captivante pour le jeune médecin qu'elle convie à venir faire une promenade dans les bois voisins. Quel but mystérieux Jeanne et Gaston poursuivent-ils? Mademoiselle de Rocherouge ne possède qu'une fortune très modeste qui ne peut exciter leur convoitise, quel peut bien être l'étrange secret qu'ils veulent à tout prix surprendre?

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 600 MÈTRES -:- 2 Affiches 120x160 -:- Pochettes photos

PHOCÉA-LOCATION

JOLLY COMÉDIES

# La Ruche Émancipée

Comédie comique interprétée par Léo WHITE

Le célèbre Pensionnat de jeunes filles *La Ruche Emancipée* est dirigé par une vieille demoiselle, Miss Guêpe, que seconde le vieux professeur Ciramiel. Tous deux veillent avec sévérité sur la bonne tenue de leurs charmantes abeilles, et gare aux frelons qui oseraient pénétrer dans la ruche!

Pourtant, malgré la surveillance dont cette ruche est l'objet, l'intrépide Léo, l'amoureux de Lucy — une délicieuse abeille celle-là — parvient un soir jusqu'à sa Dulcinée, sous le déguisement de Tante Léonin dont la visite avait été annoncée par télégramme. Deux de ses camarades, — deux joyeux frelons — s'introduisent également avec lui dans la ruche où deux ravissantes abeilles les attendent.

Cette incursion, savamment combinée, est le point de départ d'une série de scènes imprévues et désopilantes dont la mère-abeille, Miss Guêpe et le professeur Ciramiel sont les premières victimes. Et, bientôt le célèbre Pensionnat de jeunes filles ne tarde pas à justifier amplement son enseigne : *La Ruche Emancipée*!... L'émancipation est telle que le très digne professeur Ciramiel est surpris dans une situation fort embrouillée, aussi embrouillée que celle de Miss Guêpe offrant à Tante Léonin de partager son lit... Quant à la petite bonne de la ruche, dont la gourmandise est légendaire, elle est durement punie, par une formidable indigestion, d'avoir trop goûté aux bonnes choses que Lucy avait préparées pour sa tante.

Ce film, d'un comique irrésistible et décent, se termine sur une vision attendrissante : la terrible Miss Guêpe et le respectable professeur Ciramiel, gagnés par l'ambiance, finissent par ébaucher entre eux, une idylle sentimentale au clair de la lune, sur le seuil désormais inviolable de *La Ruche Emancipée*.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 400 MÈTRES

Prochainement présentation de

## LE TOCSIN

Scène dramatique

DE M. HENRY VORINS

LAURÉA-FILM

Édition PHOCÉA-FILM

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

## PHOCÉA-FILM

Prépare actuellement une nouvelle grande série de films qui seront présentés par

## PHOCÉA-LOCATION

En préparation

# LE PORION

Drame en 5 parties

D'après la pièce de **Marcel GERBIDON**

Adaptation et mise en scène de

**G. CHAMPAYERT**

AVEC UNE INTERPRÉTATION DE TOUT PREMIER ORDRE

TOUS LES FILMS ÉDITÉS PAR

PHOCÉA-FILM

SERONT PRÉSENTÉS PAR

PHOCÉA-LOCATION

Sous peu de nouveaux titres sensationnels

Troisième exemple : Etablissement à Paris (3 paliers en 1917).

	RECETTES	DROIT	TAXE
	francs.	francs.	francs.
Année 1917 .....	831.778	75.617	75.064
Année 1918 .....	1.027.336	93.395	114.212
Année 1919 .....	1.470.809	133.711	197.197
Année 1920 (du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin).....	854.611	77.692	126.805
— (du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre) .....	913.606	71.767	126.092

Quatrième exemple : Etablissement à Paris (4 paliers en 1917).

	RECETTES	DROIT	TAXE
	francs.	francs.	francs.
Année 1917 .....	1.527.612	138.877	222.204
Année 1918 .....	1.604.830	145.825	252.291
Année 1919 .....	3.111.249	282.843	583.352
Année 1920 (du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin).....	1.840.747	167.341	350.852
— (du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre) .....	1.654.983	125.916	266.525

(fermé du 15 juillet au 31 août).

Droits perçus sur les cinématographes à Paris.

	RECETTES	DROIT des pauvres	TAXE D'ÉTAT	OBSERVATIONS
	francs.	francs.	francs.	
Année 1917 .....	17.377.861	1.580.023	1.185.759	
Année 1918 .....	26.338.292	2.394.544	1.925.467	
Année 1919 .....	48.798.070	4.436.384	4.708.911	
Année 1920 (du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin).....	46.000.000	3.703.458	2.847.560	
Année 1920 (du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre) .....	48.000.000	4.843.683	3.977.987	Application de la nouvelle loi du 25 juin 1920

B. — Considérons maintenant les résultats de l'exploitation d'une salle de spectacle cinématographique sise dans un grand port de la Méditerranée, et contenant 1.164 places, dont 20 loges à 5 places, 656 fauteuils de 1<sup>re</sup> série, 211 fauteuils de 2<sup>e</sup> série et 277 fauteuils de balcons.

Cette exploitation, à la différence d'un très grand nombre d'établissements de province qui ne jouent qu'une ou deux fois par semaine, fonctionne tous les jours en matinée et en soirée. Les changements de programmes ont lieu deux fois par semaine, le lundi et le vendredi.

Le personnel se compose de douze employés, parmi lesquels l'opérateur et son aide, les contrôleurs, caissières, ouvreuses, vendeurs de programmes. L'orchestre se compose de six musiciens.

On remarquera que la direction ne figure dans les frais que pour la somme bien modeste de 700 francs par mois, et de plus qu'il s'agit d'une exploitation construite

avant la guerre, c'est-à-dire dont les frais d'amortissements sont de beaucoup inférieurs à ce qu'ils seraient pour une exploitation nouvelle ou dont le loyer serait un loyer d'après guerre. Voici le bilan de cette exploitation pour le mois d'octobre 1920.

On verra que par suite de l'exploitation et de l'application des divers droits et taxes, le bénéfice a presque complètement disparu, et cela est d'autant plus significatif que le mois d'octobre marque en général la reprise de la saison.

L'expérience a montré, d'autre part, qu'il était tout à fait impossible d'essayer de compenser les charges par le relèvement du prix des places.

Les directeurs de cinémas ne peuvent plus récupérer sur le public les taxes qu'ils sont chargés de percevoir, le prix des places ayant atteint un maximum au delà duquel le public s'abstiendrait.

Cela est si vrai que les directeurs de spectacles de la

ville à laquelle nous empruntons cet exemple ont dû, devant la désertion du public, prendre au contraire la décision de diminuer les prix.

Il en résulte qu'en fait, et, contrairement à l'esprit de la loi, les taxes sont prises en charge par les directeurs et constituent pour la plupart d'entre eux un si lourd fardeau que certains cherchent déjà à affecter leurs locaux à des entreprises moins lourdement imposées.

Voici donc, pour une entreprise moyenne de province placée dans des conditions particulièrement favorables, le bilan de l'exploitation :

### Octobre 1920.

#### Recettes

Spectacle (provenant essentiellement de la vente de tickets aux caisses).....	37.572 25
Vente de programmes.....	421 55
Concessions, recettes des bars et divers.....	588 25
Publicité programmes.....	262 80
	<u>38.844 85</u>

#### Dépenses

Prélèvement de l'Assistance publique.....	2.988 05
Taxe d'État.....	3.700 05
Taxe communale.....	1.574 95
Droits d'auteur.....	1.419 90
Frais de police et de pompiers.....	235 »
Rachat de billets d'auteurs.....	140 »
Salaire du personnel.....	2.988 »
Salaire des musiciens.....	5.220 25
Affichage et publicité.....	2.456 95
Éclairage et chauffage.....	1.021 80
Loyer et impôts.....	2.726 15
Nettoyage et entretien, frais de bureau, frais divers, matériel, mobilier, installation, téléphone, gaz, eau..	3.184 85
	<u>27.396 65</u>

Payé aux maisons d'édition et de location de films pour la location de programmes de films.....	9.644 20
Amortissement des frais de premier établissement.....	750 »
	<u>10.394 20</u>
	<u>10.394 20</u>

Total..... 37.791 15

Recettes.....	38.844 85
Dépenses.....	37.791 15
Bénéfices.....	1.053 70

Dans ces conditions, tout le monde, pensons-nous, tombera d'accord sur ce point que, si l'on veut maintenir la production cinématographique française, si l'on veut retenir les populations agricoles à la campagne en leur offrant les distractions peu coûteuses que beaucoup d'entre eux vont rechercher dans les villes, si enfin on veut utilement disputer aux beuglants et aux mauvais lieux les heures de loisir que la loi de huit heures donne

à l'ouvrier, il convient d'adopter un régime du cinématographe qui n'écrase pas ce dernier sous le double poids de la concurrence étrangère et d'une législation fiscale trop rigoureuse.

C'est ce régime dont nous nous proposons maintenant d'esquisser les grandes lignes.

### IV

Comme nous l'avons dit plus haut, il convient sans aucun doute de procéder à un remaniement des tarifs de douane, lesquels sont maintenant certainement insuffisants, et qui doivent nous permettre d'autre part de récupérer ce que l'allègement des charges fiscales pourrait d'abord faire perdre au Trésor.

#### I. — Les tarifs douaniers

En ce qui concerne les droits de douane, il convient d'agir avec la plus grande prudence. Il ne peut être question de tarifs prohibitifs ou trop rigoureux qui seraient de nature à gêner l'exportation française. Le film français a besoin des marchés étrangers qu'il doit s'efforcer de reconquérir, dans l'intérêt non seulement de son essor commercial, mais de la diffusion de la pensée française.

Mais, heureusement, par suite de la marge existant entre les tarifs français et les tarifs étrangers, il sera possible de relever nos droits d'entrée dans une proportion qui, tout en ne lésant pas les intérêts de la production française augmenterait sensiblement nos ressources.

Sur les films positifs imprimés, les droits actuels sont incontestablement trop bas pour favoriser l'impression en France. Mais il y a lieu de ne les augmenter qu'avec modération, afin de conserver le bénéfice que nous avons encore de pouvoir effectuer le tirage pour d'autres pays.

Il faut de même être très prudent en ce qui concerne les droits sur les films négatifs impressionnés. Si la taxe appliquée était trop forte, l'étranger ne nous adresserait plus de négatifs, mais seulement des positifs. Le tirage des positifs cesserait de se faire en France, au détriment de nos usines de tirage. Or, il ne faut pas oublier qu'un film de valeur moyenne et d'un genre international peut correspondre à un tirage de bandes positives d'environ 85 copies.

D'autre part, les producteurs français parvenant à peine, jusqu'à présent, à fournir 15 % à 20 % des programmes nécessaires à l'exploitation des salles; si une taxe trop élevée était imposée à l'importation des négatifs, les programmes seraient insuffisants et les salles de cinémas seraient rapidement désertées.

Il semble qu'il y aura lieu, sous le bénéfice des observations qui précèdent, d'introduire les modifications suivantes aux droits fixés par notre tarif général et notre tarif minimum sur les rouleaux ou bandes pour cinématographes.

	TARIF GÉNÉRAL			TARIF MINIMUM		
	Base francs.	Coefficient		Base francs.	Coefficient	
		actuel	proposé		actuel	proposé
Rouleaux ou bandes pour cinématographes. (469 quater.)						
Impressionnés. — Positif, par 100 kilos.....	165	1,6	32	110	1,6	32
Développés ou non. — Négatif par 100 kilos.....	200	0	100	152	0	100
Sensibilisés, par 100 kilos.....	300	1,6	3,2	200	1,6	3,2

#### II. — Les taxes sur les représentations cinématographiques

Il semble qu'il n'y ait vraiment aucune raison, soit de droit, soit de fait, pour refuser au cinématographe l'assimilation qu'il réclame quand il demande à être traité au point de vue fiscal comme le théâtre.

Les faits démontrent que l'art du cinématographe comporte des réalisations d'une valeur esthétique et morale aussi grande que l'art théâtral proprement dit.

Qu'une pièce soit représentée par des acteurs en chair et en os devant le public ou qu'elle soit minutieusement mise au point par les mêmes artistes et projetée sur l'écran, il n'y a point de différence entre l'un et l'autre effort.

S'il s'agit des frais, nous avons dit et personne ne contestera que la mise en scène de la plupart des films exige des dépenses et des soins qui ne sont pas inférieurs à ceux qu'exige la représentation d'une pièce de théâtre ordinaire.

Les critiques faites à certains films ineptes ou démoralisants ne constituent point en l'espèce des arguments pertinents, alors que certaines représentations théâtrales aujourd'hui complètement libérées du régime de la censure, sont, par leur titre même, une offense au bon goût et au bon sens le plus élémentaires.

Le meilleur moyen, du reste, d'éliminer les taches relativement rares que l'on peut encore noter sur certains programmes est précisément de donner aux exploitants de salles des raisons sérieuses de préférer les films ayant une valeur morale et éducative aux films qu'ils ne choisissent ou n'acceptent qu'en raison de leur bas prix.

Toute l'économie des modifications de taxes que nous vous proposons consiste justement, après avoir en principe assimilé la représentation cinématographique à la représentation théâtrale, à prévoir une *surtaxe* pour les représentations qui ne donneront pas un minimum de films français, et au contraire à prévoir une *détaxe* pour les films ayant une *valeur éducative* reconnue.

Sur l'assimilation au théâtre, rien de plus à dire, sinon qu'elle comporte le remplacement des taxes compliquées qui pèsent actuellement sur les cinémas par une taxe générale de 6 %.

En dehors de cette taxe générale de 6 %, une *surtaxe* de 3 % frapperait les films étrangers dans les établissements passant plus de 20 % de films français. Cette sur-

taxe serait portée à 6 % pour les établissements passant moins de 20 % de films français.

Deux exemples précis montreront d'une manière plus concrète comment dans ce système seraient établis la taxe d'État, le droit des pauvres, les surtaxes de 3 ou 6 % sur les films étrangers et la détaxe sur les films éducateurs.

Tous les intéressés sont d'accord pour proclamer que les calculs que comporte ce système sont beaucoup plus simples que ceux qu'exige la perception des droits actuels.

#### PREMIER EXEMPLE

Cinématographe présentant un programme où le métrage du film « français » est inférieur à 20 % au métrage taxable.

Recette brute de l'établissement pour une journée..... 2.500 fr.

Programme présenté :

Métrage de films français.....	400 mètres.
— d'actualités.....	220 —
— étrangers.....	2.780 —

Soit au total un métrage de..... 3.400 mètres.

à réduire à 3.180 mètres pour servir de base aux calculs proportionnels.

Décompte de la recette pour le calcul des diverses taxes (formule actuelle).

$$100 + 10 + 6 = 116.$$

La recette brute, soit 2.500 francs, divisée par 116, donne un coefficient de 21,55 et le décompte s'établit comme suit :

Recette nette du directeur (recette taxable)....	2.155 fr.
Part de l'assistance : 10 %.....	215 50
Taxe d'État : 6 %.....	129 50
	<u>2.500 fr.</u>

Calcul de la *surtaxe*, soit pour un métrage de films étrangers de 2.780 mètres :

Recette taxable, 2.155 francs ;

$$21,55 \times 0,06 = 0,0406 \times 27,80 = \dots\dots\dots 112 86$$

#### DEUXIÈME EXEMPLE

Etablissement cinématographique soumis à la surtaxe de 3 % sur l'emploi de films étrangers, mais bénéficiant de la détaxe sur les films éducateurs.

Recette brute de l'établissement pour une journée..... 2.500 fr.

UNION CINÉMATOGRAPHIQUE ITALIENNE — ROME



LIA FORMIA  
dans le rôle de la Princesse Bébé

LUCIO D'AMBRA-FILM

LA  
**PRINCESSE**  
**BÉBÉ**

Comédie en 4 actes

de Pierre DECOURCELLE  
et Georges BEN



Réduction & Adaptation Cinégraphique  
de  
**M. Lucio D'AMBRA**

UNION CINÉMATOGRAPHIQUE ITALIENNE — ROME

# LA PRINCESSE BÉBÉ

Comédie en 4 Actes, de Pierre DECOURCELLE & Georges BEN



Réduction et Adaptation Cinégraphique de M. LUCIO D'AMBRA

Décors du peintre P. MAIOLETTI

Principale Interprète : Lia FORMIA

Photographie de M. F. KUSTERMANN

Série D'AMBRA-FILM

LIBERTAS-FILM

ROME

On prépare :

# Les Hirondelles dans l'Ouragan

de

**M. Auguste GENINA**

Interprètes :

**Niny DINELLI — Elsa D'AURO**

Ettore PIERGIOVANNI

GUSTAVO SERENA

Direction artistique de **M. Ettore PIERGIOVANNI**

Tout prochainement :

# LA VALSE ARDENTE

Interprétation de :

**M<sup>lle</sup> Edy DARCLEA**

OLGA BENETTI

Auguste POGGIOLI

Mario PARPAGNOLI

Direction artistique de **M. TORELLO ROLLI**

CINÉGRAPHIE D'EXCEPTION

ROME

AVEC

**M<sup>me</sup> SOAVA GALLONE**

Direction artistique de **M. CARMINE GALLONE**

TOUT PROCHAINEMENT :

# LA VIE D'UNE FEMME

de **SAINT-GEORGES DE BOUHELIER**

ON PRÉPARE :

# FLEUR D'OMBRE

de **Charles FOLEY**

Le premier film moderne qui aura les proportions d'un film historique

GRANDES INTERPRÉTATIONS DE

**M<sup>me</sup> SOAVA GALLONE**

Opérateur : **Emilio GUATTARI**

Programme présenté :

Métrage de films éducatifs .....	250 mètres.
— français .....	1.500 —
— étrangers .....	1.430 —
— d'actualités .....	220 —
Soit au total un métrage de .....	3.400 mètres.

à réduire à 3.480 mètres pour servir de base aux calculs proportionnels.

Décompte de la recette pour le calcul des diverses taxes (formule actuelle).  
100 + 10 + 6 = 116.

La recette brute, soit 2.500 francs, divisée par 116, donne un coefficient de 21,55 et le décompte s'établit comme suit :

Recette nette du directeur (recette taxable)...	2.155 fr.
Part de l'assistance : 10 % .....	215 50
Taxe d'État : 6 % .....	129 50
	<u>2.500 fr.</u>

Calcul de la surtaxe, soit pour un métrage de films étrangers de 1.430 mètres :  
21,55 × 0,03 = 0,0203 × 14,30 ..... 29 02  
31,80

Calcul de la détaxe :  
129,50 × 2,50 ..... 8 20  
31,80 = ..... 20 82

soit une surtaxe à ajouter au total des droits de .....

Dans l'état actuel des choses, il est projeté sur les écrans des établissements français une moyenne de 15 % à peine de films français, parce que le film étranger est offert à un prix inférieur au film français.

Le journal *l'Ecran* a donné pour les derniers mois de 1920 un tableau intéressant donnant la proportion des films français et des films étrangers présentés.

### Baromètre de la production

Semaine du	MOYENNE de films français	FILMS	
		français présentés	étrangers présentés
	0/0	mètres	mètres
1920	33	4.809	14.524
2 au 4 août	28	4.647	16.077
9 au 14	16	2.769	16.540
16 au 19	21	5.202	21.420
23 au 28	31	4.656	14.918
30 août au 5 septembre	11	3.550	29.908
6 au 9 septembre	29	6.129	20.460
13 au 18	31	5.948	19.149
20 au 25	30	7.210	23.896
27 septembre au 2 octobre	21	4.332	20.303
4 au 9 octobre	15	3.240	21.517
11 au 16	36	8.679	23.223
18 au 23	7	2.005	25.352
25 au 30	34	8.943	26.242
2 au 6 novembre	31	4.552	14.676
8 au 13	25	4.800	18.868
15 au 20	63	10.719	16.986
22 au 27	22	7.884	34.552
29 novembre au 4 décembre	13	3.060	32.221
6 au 11 décembre	20	5.464	26.689
13 au 18	30	7.465	24.835
20 au 23	32	7.247	22.432

Le système que nous proposons aurait l'avantage d'intéresser directement l'exploitant de salles au développement de la production cinématographique française.

D'autre part, parmi les films français, il y a lieu certainement de faire une distinction entre le film destiné uniquement à procurer au public une distraction et le film qui d'un mot peut être défini comme film éducatif.

Ce n'est pas ici le lieu de préciser les principes de discrimination de ces deux catégories de films.

Ce sera évidemment l'objet d'un règlement d'administration publique qui devra être minutieusement étudié. Il est évident qu'un film éducatif, pour remplir

son objet, ne doit pas nécessairement être un film ennuyeux, et n'exclut pas une trame dramatique ou comique.

Il est non moins certain que l'on ne doit pas imposer par des critères trop stricts, relevant d'un esprit étroit et borné, la composition de scénarios fades et enfantins impossibles à exporter. Il faudra au bureau de l'immatriculation qui sera chargé d'estampiller les films, et de leur donner la qualité légale de films français et de films d'éducation, beaucoup de bon sens, de tact et de largeur d'esprit.

Mais ce n'est pas pour le moment la tâche du législateur de lui fixer des directives.

ROME



FLEGREA - FILM



ROME

Directeur Général : M. GARGUILO



TINA XEO

et

son jeune lionceau :

PHIPHI



Ce qui importe, c'est par le remaniement des droits de douane d'une part, par la rectification des bases fiscales de perception d'autre part, par la combinaison de l'un et de l'autre, de donner à la cinématographie française un statut qui lui permette de vivre et de se développer.

Nous croyons que l'on atteindra ce but par les mesures que nous proposons, et cela sans porter atteinte aux droits du Trésor dont nous connaissons tous les impérieux besoins.

Il se peut que dans un avenir rapproché le pourcentage des films français projetés sur les écrans français atteigne et dépasse le chiffre de 20 % qui donne lieu, dans notre proposition, à la surtaxe de 3 % substituée à la surtaxe de 6 %.

Mais comme notre texte n'a nullement pour but de donner des marques de faveur particulières à une catégorie d'exploitants, mais seulement de stimuler la production française, nous donnerons au Ministre des Finances et au Ministre de l'Instruction publique le droit d'élever, par une décision prise d'accord, le pourcentage donnant lieu à la surtaxe la moins élevée.

En d'autres termes, lorsque le Gouvernement estimera que la production cinématographique française est suffisante pour fournir aux entrepreneurs de spectacles un pourcentage de films dépassant 20 %, il lui appartiendra d'élever ce pourcentage, et, par conséquent, d'inviter les exploitants, s'ils veulent bénéficier de la faveur d'une moindre surtaxe, à faire sur leurs programmes une plus large part aux films français.

D'un autre côté, le rendement des droits de douane sera accru par l'élévation modérée de ces droits, qui n'est nullement de nature à décourager les importateurs français.

Il est de toute évidence que pendant bien longtemps encore ces droits de douane continueront à jouer et à fournir des ressources au Trésor, la proportion des films étrangers étant actuellement de plus de 80 %, et la production française étant pour de longues années incapable de fournir en totalité les programmes des spectacles, par suite des difficultés économiques et financières, dont il a déjà été question.

Nous estimons donc que le relèvement des droits d'importation compensera l'abandon consenti par l'Etat sur une partie des recettes des spectacles cinématographiques.

Si l'on adoptait les propositions qui ont été faites en ce qui concerne les droits d'importation, on obtiendrait :

Pour 15,000,000 de mètres de films sensibles à 0 fr. 15.....	2.250.000 fr.
Pour 20,000,000 de mètres de films imprimés à 0 fr. 17.....	3.400.000 »
Et 1,000,000 de mètres de films négatifs imprisonnés à 2 francs.....	2.000.000 »
Total.....	<u>7.650.000 fr.</u>

Les droits sur les recettes des spectacles cinématographiques pour les 12 derniers mois montant à environ 20 millions de francs, si le pourcentage des films français ou éducatifs atteignait prochainement 25 % des programmes, et si la détaxe était appliquée à cette partie de la recette, l'Etat toucherait en moins 5 millions de francs.

Dans ces conditions, le total des droits d'importation (7.650.000 fr.) dépasserait de 2,650,000 francs l'abandon consenti par l'Etat.

Cependant, comme on ne peut point escompter avec une certitude absolue le montant des recettes dues aux droits d'importation, il peut être prudent de ne point compter sur un excédent de recettes du fait des mesures que nous vous proposons.

Mais il est en tous cas raisonnable de penser qu'elles n'amèneront point une diminution dans les recettes du Trésor.

D'autre part, en aidant au développement d'une industrie qui peut devenir ou redevenir prospère, et dont nous croyons avoir assez montré l'importance nationale, elles augmenteraient en dernière analyse dans une large mesure la vitalité de notre économie nationale et, par conséquent, la productivité de nos impôts.

C'est sous le bénéfice de ces observations que nous vous présentons et vous demandons d'adopter la proposition de loi suivante :

#### PROPOSITION DE LOI

##### Article premier.

Le paragraphe « 3<sup>o</sup> cinématographiques » de l'article 92 de la loi du 25 juin 1920 est remplacé par les dispositions suivantes :

6 % des recettes brutes mensuelles, déduction faite du droit des pauvres et de toutes autres taxes communales établies par la loi, plus une surtaxe de 3 % de la recette établie proportionnellement au métrage de films étrangers projetés et après déduction, s'il y a lieu, du métrage des films d'actualité ou de publicité.

Cette surtaxe sera portée à 6 % dans le cas où le métrage des films classés comme « français » n'atteindrait pas au moins 20 % du métrage total servant de base au calcul ci-dessus, déduction faite des films d'actualité ou de publicité.

##### Art. 2.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1922, ce pourcentage de 20 % pourra être élevé par décret pris par les Ministres des Finances et de l'Instruction publique.

##### Art. 3.

Les films classés comme « éducateurs » seront l'objet d'une détaxe totale, dont le calcul s'établira sur le chiffre de la taxe d'Etat et proportionnellement au métrage des dits films.

## UN FILM SENSATIONNEL

D'un Luxe unique

Mise en Scène incomparable

Tourné dans les Jardins et à l'intérieur du Château de Schönbrunn

# LE COMTE DE CAGLIOSTRO

GRANDE AVENTURE EN 6 ACTES

Le plus grand Succès de l'Année

Libre pour la France et ses Colonies, ainsi que pour la Belgique

Disponible de suite

Pour tous renseignements, s'adresser au

**GLOBE-FILM (JOHN KAISER)**

ZURICH (Suisse), Bellevue

Art. 4.

Dans les trente jours qui suivront la promulgation de la présente loi, un règlement d'administration publique en déterminera les conditions d'application, notamment le mode de perception des taxes, le calcul des surtaxes et détaxes, l'organisation et les attributions du bureau d'immatriculation, les principes du classement des films en films français, films éducateurs et films d'importation étrangère.

Art. 5.

Les communes sont autorisées à percevoir des taxes municipales sur les cinémas et les établissements pu-

blics où l'on joue de la musique et où se donnent les représentations théâtrales. Le montant de ces taxes, dont les tarifs devront être approuvés par le préfet, ne pourra en aucun cas excéder la moitié du principal de la taxe d'État.

Art. 6.

La présente loi est applicable à l'Algérie.

Art 7..

Les droits à l'importation sur les films étrangers seront modifiés ainsi qu'il suit :

	TARIF GÉNÉRAL		TARIF MINIMUM	
	Base	Coefficient proposé	Base	Coefficient proposé
	francs.		francs.	
Rouleaux ou bandes pour cinématographes. (469 quater.)				
Impressionnés. — Positif, par 100 kilos . . . . .	165	32	110	32
Développés ou non. — Négatif, par 100 kilos . . . . .	200	100	152	100
Sensibilisés, par 100 kilos . . . . .	300	3,2	200	3,2



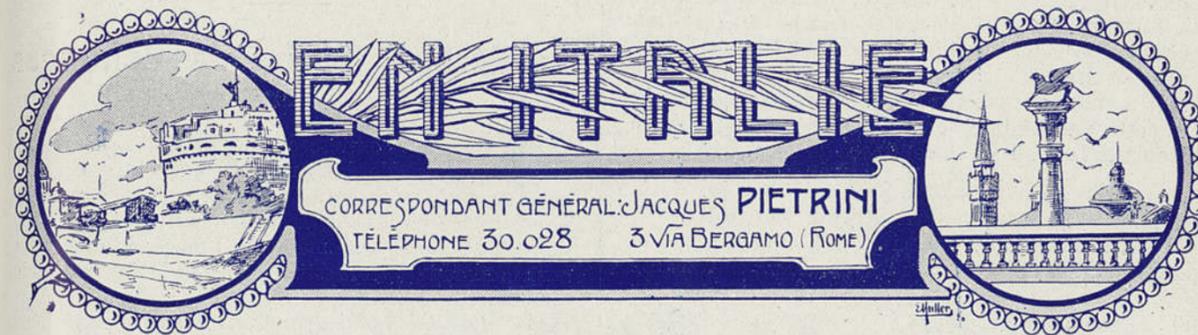
**ACHETEZ**

**VOS**

**OBJECTIFS, CONDENSATEURS, LENTILLES**

**à la**

**MAISON DU CINÉMA**



**Les Films Italiens en France**

*Un communiqué officiel du gouvernement italien.*

Le ministère du Commerce et de l'Industrie du Royaume d'Italie vient de communiquer aux journaux la note suivante :

« Depuis le jour où, dans les cercles cinématographiques français, se répandit le bruit d'accords conclus entre un groupe d'établissements cinématographiques italiens et les plus importantes maisons d'Allemagne pour la vente mondiale des films des deux pays, la presse française n'a pas manqué, en grande partie, de critiquer cette combinaison et a laissé entendre que, désormais, une certaine surveillance et une méfiance devraient être exercées contre les films importés d'Italie. Pour rassurer les producteurs cinématographiques d'Italie, la Chambre de Commerce italienne porte à leur connaissance la note suivante :

« On peut affirmer qu'il n'existe plus en France aucune prévention contre les films italiens et, qu'au contraire, ceux-ci sont, actuellement, très appréciés. Si l'importation des films italiens en France est aujourd'hui encore très limitée, cela provient seulement du fait que leur prix de vente ne peut soutenir la concurrence des films américains et on peut ajouter aussi désormais des films allemands. »

Le journal politique quotidien *L'Idée Nazionale* fait suivre ce communiqué des commentaires suivants :

« Le communiqué du Ministre du Commerce et de l'Industrie ne répond qu'en partie à la véritable situation du film italien sur le marché français. Nous ne croyons pas que les accords pris entre un groupe d'établissements cinématographiques italiens et les plus importantes maisons d'Allemagne aient jamais eu une influence réelle sur la vente de nos films italiens en France. L'industriel, dans quelque pays que ce soit, tient surtout compte de ses chances

« de gains et un bon film donnant des garanties de « bénéfiques est toujours acheté sans que les autres « considérations politico-économiques pèsent en rien « sur l'esprit de l'acquéreur. Les causes de la mévente « des films italiens sur le marché français comme sur « la plus grande partie des marchés étrangers sont « tout à fait autres. Nous avons voulu interroger à ce « sujet un spécialiste de grande compétence sur les « questions d'exportations de films, M. Mario Coscia « qui, précisément, se trouvait à Paris ces jours der- « niers.

« M. Mario Coscia nous a déclaré ceci :  
« La méfiance contre le film italien existe réelle- « ment en France, mais tout simplement en raison du « caractère ou, plus exactement, de la qualité de « notre production. Les industriels français nous « reprochent de faire une production trop régiona- « liste et n'ayant pas suffisamment d'intérêt univer- « sel. Les français achètent bien quelques-uns de nos « films, mais ils les lancent, la plupart du temps, « comme production américaine. J'ai constaté la « chose moi-même pour *Le Tour du Monde d'un Gamin « de Paris*, de la maison Ambrosio, de Turin, que l'on « projetait dans un cinéma de boulevards sous la « marque américaine « Vitagraph ».

« Ce sont, à vrai dire, les Américains qui nous ont « fermé presque toutes les portes du marché français. « Les industriels américains, en trois ans de travail. « ont réussi à s'imposer d'une manière absolue sur le « marché français et sur les marchés des pays voisins. « C'est ainsi que la « Fox-Film », par exemple, a créé « une agence pour toute la France et les provinces rhé- « nanes. A Cologne, à Mayence, on trouve des « Ciné- « matographes Fox » qui réussissent, en outre, à faire « pénétrer les films américains même en Allemagne. « Qu'on ajoute à cela que les maisons américaines « envoient tous leurs négatifs à leurs agences de Paris « et arrivent ainsi à lancer immédiatement un nombre « considérable de copies de leurs films sur le marché. « Elles ont, en outre, une manière très large de traiter « les affaires et cherchent tous les moyens pour s'atta-

« cher les clients auxquels ils font les plus grands crédits et qu'ils inondent d'une envahissante publicité. « En revanche, il n'existe aucune organisation sérieuse de vente de films italiens à l'étranger. Nos « maisons italiennes envoient de ci de là leurs films « sans la moindre préparation et surtout sans ce choix « et cette variété indispensables pour assurer à notre « industrie le crédit et la confiance qu'elle mérite ».

Les observations de l'*Idea Nazionale* et de M. Mario Coscia sont, dans leur esprit général, très justes.

Il est incontestable que si le film italien a perdu quelque terrain en France, la responsabilité en retombe toute entière sur les industriels italiens eux-mêmes qui, dispersant leurs efforts et quelquefois se concurrençant outre mesure et au delà de toute mesure, sont arrivés à paraître isolés et partant plus faibles.

Il est indéniable aussi que, depuis l'armistice, la production cinématographique italienne a plutôt visé à la quantité au détriment de la qualité. On a eu le très grave tort de laisser pénétrer sur les marchés étrangers trop de films italiens nés le plus souvent du simple caprice de quelques femmes ou des désirs de spéculation de quelques avocats en mal de procès. Trop de littérateurs en chambre, trop de poètes affamés, trop de rêveurs à la lune et trop de filles se sont jetés sur cette nouvelle terre promise que l'on appelle le *Cinéma*. L'encombrement était fatal et, avec lui, la cohue et le désordre.

Il est vrai de reconnaître cependant que la place a été sérieusement épurée. Alors qu'il y avait crise de théâtre de pose l'an dernier, on songe sérieusement, aujourd'hui, à transformer quelques théâtres de verre en dortoirs publics et à remédier ainsi à l'autre grave crise qui est celle des logements.

La vague cinématographique s'est apaisée, l'esprit de modération a fait suite à la frénésie d'il y a quelques mois. Les pharmaciens et les épiciers ne rêvent plus de pellicule négative ou positive et les belles filles se contentent d'offrir l'original sans vouloir transmettre aux postérités l'effigie de leurs formes avenantes. La manivelle de l'opérateur ne tourne plus qu'à bon escient et si nous ne connaissons pas encore la pleine maturité nécessaire à toute industrie sérieuse, nous pouvons toutefois nous flatter d'améliorations sensibles et consciencieuses.

Le film italien a subi sa mauvaise fièvre de croissance. Ses forces, une fois reprises, il n'en sera que meilleur.

Jacques PIETRINI.



## ALLEMAGNE ET ITALIE

### La Méthode "Boche" des Échanges

Mon excellent confrère et ami Paul de La Borie, me permettra bien de lui proposer l'aventure ou plus exactement la mésaventure suivante, comme conclusion à sa consciencieuse enquête sur l'opportunité de l'entrée immédiate du film allemand en France. L'un de mes bons camarades et fort estimé collègue, M. Mario Coscia, directeur du *Syndical International Cinématographique* et du *Monopole International*, vient d'en être le héros et je suis d'autant plus à l'aise pour rendre l'incident public, que lui-même en a spontanément saisi les journaux professionnels d'Italie.

M. Mario Coscia qui est un cinémathémiste averti et un commerçant habile avait donc cru opportun quelques semaines après la signature de l'armistice d'aller faire un tour à Berlin et y reprendre les relations d'affaires si longuement interrompues par le barrage allant de la Manche à l'Adriatique. Les allemands, légèrement courbaturés par les événements qui venaient de se succéder et mal remis encore de leurs émotions de défaite, eurent pour M. Mario Coscia des prévenances inattendues. Il était l'un des premiers visiteurs s'intéressant à l'une de leurs industries. On l'accueillit comme un sauveur.

Certes, l'Allemagne ne pouvait à l'époque acheter quoique ce soit à M. Mario Coscia, vu la piteuse valeur du mark, mais en revanche elle pouvait lui vendre et beaucoup, vu l'importance du stock accumulé par cinq ans d'emménagement forcé. M. Mario Coscia se contenta donc d'acheter et il eût l'insigne honneur d'être le premier importateur du film allemand dans les pays alliés. Comme il avait le grand choix et qu'il est homme de goût, il s'assura ainsi d'excellentes bandes allant de *Madame Dubarry* à *la Maîtresse du Monde* en passant par *la Princesse des Huitres*, *Crucifige*, *Carmen* et quelques autres navets moins notoires.

M. Mario Coscia fit ensuite retour à Rome. Il est commerçant habile, je l'ai dit, et n'eût donc pas trop grande peine à lancer admirablement ses films en particulier, et la cinématographie allemande en général. Le public y prit goût incontestablement et l'adresse de M. Mario Coscia fut telle que les bandes allemandes firent prime sur tous les écrans italiens. L'étranger en fut à son tour impressionné et il fut de bon ton de répéter de par le monde cinématographique « Les allemands font des choses merveilleuses. Vous verrez qu'ils seront les maîtres de l'art et de l'industrie cinématographiques. »

Cependant, l'Allemagne cinématographique profitait de l'occasion heureuse pour exporter par kilomètres et fermer hermétiquement ses frontières, sous prétexte

== PATHÉ ==

présente le 23 Mars

BLANCHE SWEET

dans

# LE RAZ DE MARÉE

Drame de la Mer en 4 Parties

MONAT FILM AMERICAN CORPORATION



ÉDITION du 29 AVRIL

PUBLICITÉ : 2 Affiches 120 x 160 -:- Série de 8 Photos bromure

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS  
CINÉMATOGRAPHIQUES

46, rue de Provence, PARIS

# UN SUCCÈS FORMIDABLE

tel qu'il n'en aura pas été enregistré à l'Écran depuis

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS  
CINÉMATOGRAPHIQUES

46, rue de Provence, PARIS

“ LES MISÉRABLES ”

ACCUEILLERA, LE 6 MAI CE CHEF-D'ŒUVRE

du plus populaire de nos romanciers

# GIGOLETTE

Grand drame parisien en 4 époques

par

M. PIERRE DECOURCELLE

Mis en scène par M. H. POUCTAL

présenté par

— PATHÉ —

ÉDITIONS DU

1<sup>re</sup> ÉPOQUE

Les Ailes Blanches

6 MAI



2<sup>e</sup> ÉPOQUE

La Bataille de la Vie

13 MAI



3<sup>e</sup> ÉPOQUE

Les dessous de Paris

20 MAI



4<sup>e</sup> ÉPOQUE

Rédemption

27 MAI

## PUBLICITÉ

- 1 Affiche générale 240×320
- 1 Affiche génér. (interprètes) 160×240
- 1 Affiche de texte 80×120
- 1 Affiche photographique 90×130
- Série de 16 Photos Bromure
- Notices illustrées

8 Affiches 120×160  
(2 Affiches par Époque)

Consulter la Magnifique Brochure Illustrée  
adressée à MM. les Directeurs

# La Pocharde

D'après le célèbre Roman

de

**M. Jules MARY**

Mise en scène de M. ÉTIÉVANT

Sera publiée dans

“ La Liberté ”

et

LES GRANDS QUOTIDIENS DE PROVINCE

**P A T H É**

PRODUCTION : ERMOLIEFF FILMS

de pauvreté et de misère. Pour ne pas manquer de sagesse, ce jeu égoïste n'en suscita pas moins quelque émotion. Il se trouva des esprits chagrins qui estimèrent pour le moins curieuse, cette politique de la main tendue et de la porte fermée et M. Mario Coscia lui-même ne manqua pas de faire observer que donner et recevoir sont deux verbes qui aiment à se compléter l'un l'autre.

Les cinématographistes d'Outre-Rhin le comprirent parfaitement et n'eurent garde de se refuser :

« — Notre gouvernement, dirent-ils, a besoin d'équilibrer nos finances. L'état de notre change ne nous permet pas momentanément d'acheter tout article qui n'est pas absolument indispensable, mais des jours meilleurs viendront et vous verrez ce que nous saurons faire! »

Les mois se succédant et la frontière allemande continuant à demeurer obstinément close, des démarches plus pressantes furent faites à Berlin et de vagues menaces de fermeture réciproque furent prononcées. L'Allemagne cinématographique y répondit en jetant un peu de lest, et ce fut l'époque où nous vîmes M. Bratz, directeur général de l'U.F.A. se promener à travers l'Europe distribuant des promesses et allant même jusqu'à signer avec « l'Unione Cinematografica Italiana » un contrat stipulant des achats formidables pour le jour et l'heure où le gouvernement allemand se déciderait enfin à laisser entrer librement les films étrangers, en Allemagne.

Le stock allemand continuait à se déverser en Italie et M. Mario Coscia, sûr désormais de la contre-partie prochaine, achetait par millions et monopolisait même l'un des plus grands cinémas de Rome pour l'évacuation de toute cette « bocherie ». L'exemple de l'Italie encourageait en outre d'autres pays. Peu à peu le film allemand envahit la Belgique, gagna l'Amérique, se présenta aux portes de Londres et faillit entrer à Paris. On répétait comme un mot d'ordre :

« — La frontière allemande va s'ouvrir. Il s'agit de prendre son tour. Hâtons-nous, c'est pour le mois prochain ». Et la frontière allemande s'ouvrit enfin en janvier dernier, mais oh! désillusion ce ne fut qu'une fissure! Usant de leur coutumière bonne foi les cinématographistes allemands avaient bien tenu leur parole, mais à la façon « boche » qui est celle du « chiffon de papier ». L'admission du film étranger se fit dans les ridicules proportions que l'on sait, et 180.000 malheureux mètres furent offerts au monde entier en compen-

sation de la libre importation dont le film allemand avait bénéficié.

La farce était un peu forte, M. Mario Coscia se décida à reprendre le train pour Berlin, résolu, cette fois, à préciser la situation. L'accueil fut, m'assure-t-il, aussi avenant que de coutume. Les résultats obtenus furent un peu plus troublants.

M. Mario Coscia est revenu, cette semaine, et voici, textuellement rapportées, les déclarations qu'il a faites à sa descente de wagon :

« — J'ai l'impression que l'Allemagne cinématographique est composée de joyeux humoristes. La fameuse importation est un pur et simple truc, et les cinématographistes sont décidément sous toutes les latitudes de vulgaires mercantis.

« Imaginez-vous donc que l'Allemagne n'admet l'importation que de 180.000 mètres de films étrangers et que ces 180.000 mètres doivent être partagés entre les 6 pays producteurs de films. Si nous admettons qu'un juste partage doive être fait, vous voyez que la part réservée au film italien est minime, sans compter qu'elle se voit encore diminuée par le stock des vieilles bandes italiennes introduites en Allemagne *Ante Bellum* et que l'on fait entrer dans le total du contingent admis.

« Remarquez cependant, que le gouvernement allemand a l'air de déclarer que l'importation est absolument libre. Vous pouvez, en effet, vous présenter à la frontière allemande avec la quantité de films qu'il vous plaira et moyennant paiement de la taxe, vous pourrez tout faire entrer. Seulement, une fois la frontière franchie si vos films ne sont pas « *contingentés* », vous ne pourrez obtenir le visa de la censure, et partant ne pourrez les exploiter. Il ne vous reste donc plus qu'à les remporter et, bien entendu, le montant de la taxe versée ne vous est pas restitué.

« C'est la censure qui joue le rôle de régulateur, et est la clé de l'adroit système.

« Je dois ajouter, qu'outre l'arbitraire de ce « contingentement », comptant au nombre des importateurs, l'Autriche et la Scandinavie qui, cinématographiquement forment un tout avec l'Allemagne, l'U. F. A. a acheté plus de 200 films de la « Nordisk » dont elle est la fille plus ou moins incestueuse, et qu'ainsi elle a presque complètement absorbé les 180.000 mètres ayant droit de cité.

« Il ne reste donc rien pour nous.

**APOLLON** 1, Vicolo Alibert. — ROME

La meilleure et la plus complète des Revues Cinématographiques Italiennes

« Et ce n'est pas sans une certaine rancœur que je suis obligé de me rappeler que l'Allemagne n'a retrouvé le chemin de l'Italie que grâce à moi. *Madame Du Barry*, *La Princesse des Huîtres*, *La Poupée*, *La Maîtresse du Monde*, tous les grands succès allemands ont été créés par moi en Italie. C'est en s'appuyant sur eux, que l'Allemagne a pu faire sa campagne de réclame et a pu ainsi s'introduire en Belgique, dans l'Amérique du Sud, dans les Etats-Unis et jusqu'en France. C'est en spéculant sur mon enthousiasme pour la reprise des échanges commerciaux avec les pays vaincus et sur mon désir de paix et de travail, que l'Allemagne cinématographique s'est introduite dans les pays alliés.

« Il était logique et humain que l'Allemagne eût quelque reconnaissance pour l'Italie, qui fut la première nation qui l'accueillit après Versailles. Au lieu de cela, ils l'ont comprise dans le lot d'un « *contin-gentement* », qui grâce à d'habiles manœuvres permettra tout au plus de vendre quelques mètres de films en compensation des kilomètres et des kilomètres qu'ils ont introduit chez nous!

« Je pense qu'aujourd'hui la leçon portera ses fruits, et je conseille à tous nos compatriotes d'agir avec

« beaucoup de prudence dans leurs rapports d'affaires avec les Allemands. Il convient de doser exactement l'importation du film allemand chez nous et de ne l'introduire en Italie que dans les proportions précises du métrage italien admis en Allemagne.

« La France a pris les mêmes mesures. Après l'échec des tentatives de reprise de relations qu'avaient faites Gaumont, les cinématographistes français se sont réunis et ont décidé de se défendre contre les intentions exportatrices et anti-importatrices de l'Allemagne. Les propositions de la Maison Gaumont étaient pourtant plus acceptables puisqu'il proposait de prendre 2 films allemands contre un film français.

« L'Allemagne devra réfléchir et ce n'est que du jour où elle nous verra bien décidés à ne pas nous prêter à son jeu d'égoïsme, qu'elle sera la première à s'incliner. »

Il serait cruel d'ajouter le moindre commentaire à la confession de M. Mario Coscia. Son *Mea culpa* l'honore et selon le proverbe français : « péché avoué est toujours pardonné. »

Il a certes, juré un peu tard qu'on ne l'y reprendrait plus, mais mieux vaut tard que jamais. Et puis, est-ce bien sûr qu'il soit trop tard?

Jacques PIETRINI.

Pour tout ce qui concerne l'installation d'un Poste Cinématographique

ADRESSEZ-VOUS A

**La Maison du Cinéma**

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS. -- 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. -- PARIS



## EN ALLEMAGNE

### Les Capitaux engagés dans les Sociétés par actions de la Cinématographie allemande

Une intéressante statistique publiée récemment par la *Lichtbildbühne* dénombre les sociétés par actions de la cinématographie allemande à 19. Les voici par ordre alphabétique avec le montant de leur capital-actions.

Aktiengesellschaft für Kinematographie und Filmverleih, Mannheim.....	533.000 m.
Allgemeine Film-Import und Export A. G., Berlin.....	12.000 m.
Decla-Bioscop A. G., Berlin.....	30.000.000 m.
Dentler (Martin)-Film A. G., Braunschweig..	3.000.000 m.
Deutsche Film A. G. (Defag), Berlin.....	5.000.000 m.
Filma, Bayerisches Filmwerk A. G., München..	1.000.000 m.
Mars-Film A. G., Leipzig.....	2.000.000 m.
Münchener Lichtspielkunst A. G. (Emelka), München.....	10.000.000 m.
National-Film A. G., Berlin.....	1.000.000 m.
National-Film A. G. für Künstlerische Lichtspiele, Berlin.....	5.000.000 m.
Pax-Film A. G., Cologne.....	300.000 m.
Projektions-A. G. « Union », Berlin.....	2.200.000 m.
Radio-Film A. G., Berlin.....	300.000 m.
Saechsischer Kunstfilm A. G., Leipzig.....	3.000.000 m.
Saturn-Film A. G., Berlin.....	36.000 m.
Sphinx-Film A. G., Berlin.....	20.000 m.
Terra-Film A. G., Berlin.....	8.000.000 m.
Universum-Film A. G. (U. F. A.), Berlin.....	25.000.000 m.
Vera-Filmwerke A. G., Hambourg.....	2.000.000 m.
TOTAL.....	98.401.000 m.

Il faut ajouter à ces 19 sociétés par actions de production deux sociétés par actions d'exploitation de salle qui sont :

L'Union-Theater A. G., à Munich-Gladbach au capital de.....	150.000 m.
et la Lichtspielhaus Weimar A. G., à Weimar, au capital de.....	200.000 m.

Le total approche comme on le voit de 100 millions de marks. Bien entendu, il ne s'agit là que du montant des actions émises et inscrit au Registre du Commerce.

Mais les journaux corporatifs estiment les capitaux engagés, avances des banques, commandites de film en exécution, etc., à 300 millions de marks. De plus la prochaine augmentation du capital-actions de « l'U. F. A. » élèvera considérablement cette somme et la fusion possible entre « l'U. F. A. » et la « Decla-Bioscop » amènerait encore une sur-augmentation. Il est intéressant de constater qu'à côté des capitaux privés, le monde de la finance et de la banque plus spécialement s'intéresse toujours plus à la cinématographie. Il est à remarquer en outre que depuis quelques années, le nombre des sociétés par actions est en croissance. Bien que la grande majorité des compagnies soit des sociétés à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung-G. m. b. H.), les particuliers et les banques semblent accorder plus de confiance au rendement de l'industrie du film et délaissent un peu la deuxième combinaison pour la première.

Un rapide coup d'œil sur quelques-unes des plus grandes sociétés ne manquera pas d'intéresser.

« L'U. F. A. », connue maintenant du monde entier, grâce à la publicité tapageuse que lui a valu ses accords avec « l'U. C. I. » et la Famous Players Lasky Corporation est une des plus jeunes entreprises du Reich. Elle fut fondée en décembre 1917 par le groupement de six importantes sociétés éditrices dont la « Projektions A. G. « Union », la « Messter-Film », « Maxim-Film », « May-Film », « Belten-Baeckers-Film (B. F.-Film) » et la « Gloria-Film ». Depuis, il y eut encore l'entrée dans le trust de la « Martin-Dentler Film Co » et tout dernièrement lors du mouvement de décentralisation de « l'U. F. A. » que nous avons signalé dans de précédents articles, la réabsorption de la production de quelques-unes de ses anciennes vedettes parties sur les ailes de l'aventure en voulant fonder leur propre société, soit la « Henny Porten-Film », la « Ernest Lubitsch-Film », et la production de la société Germano-Américaine fondée par Blumenthal et Rachmann et qui éditera les films de Pola-Negri.

La plupart des actions sont dans les mains de la Banque d'Allemagne, de la Banque de Dresde et de la Banque Nationale d'Allemagne. Le président du Conseil

d'Administration est M. von Strauss, directeur de la Banque d'Allemagne, le vice-président est M. Gerlach, mandataire du prince Henkel-Donnersmark qui a une grande fortune engagée dans l'industrie. Dans le comité financier, nous relevons les noms des directeurs de banque : MM. Herbert Gutmann de la Banque de Dresde et J. Goldschmidt de la Banque Nationale d'Allemagne. D'autres noms intéressants sont à relever dans le conseil : celui de M. Bosch, l'industriel connu par les magnétos qui portent son nom, et ceux des directeurs des compagnies de navigation comme la Hamburg-Amerika-Linie, Norddeutscher Lloyd et aussi de la grande entreprise d'électricité Aksen Elektrik Gesellschaft (A. E. G.).

M. Carl Bratz, qui, depuis la fondation de la société, était le délégué du conseil d'administration, a été remplacé dernièrement par M. Félix Kallmann. M. Bratz n'en reste pas moins à « l'U. F. A. » où il occupera le poste de directeur du conseil de surveillance.

Le chef de la production est M. Paul Davidson dont on a annoncé il y a quelque temps le départ puis la rentrée au sein de « l'U. F. A. ». Le chef de la location est M. Jacob. Le marché étranger est dirigé par M. Semlo.

Il y a quelques jours le Conseil de surveillance de « l'U. F. A. » a donné à la presse le communiqué suivant :

« Les comptes de l'exercice 1918 et 1919, ainsi que ceux de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 1920 ont été présentés à la séance du Conseil de Surveillance de « l'U. F. A. ». Quoique ces comptes aient été présentés avec du retard, ils ont néanmoins été acceptés par les intéressés, vu les relations étendues de la société à l'étranger. L'excédent de la société, après amortissements et versement aux réserves jusqu'au 31 mai 1920, se monte à 4 millions de marks, dont 190.000 pour l'année de la fondation (1918), 2.500.000 pour 1919 et 1.380.000 pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 1920. Il a été proposé de verser l'excédent, après dotation des réserves, aux réserves elles-mêmes. Le changement de l'année commerciale du 31 décembre au 31 mai s'étant trouvé justifié par les événements, une résolution sera présentée à cet effet à l'assemblée générale. Il a été en outre proposé d'élever le capital-actions de 25 à 90 ou 100 millions de marks. Le moyen d'exécuter ce projet sera communiqué ultérieurement.

« M. Félix Kallmann, précédemment directeur de la Auer-Gesellschaft (Société Auer) a été nommé président du Conseil d'administration. M. Bratz, jusqu'alors directeur, sera nommé délégué du Conseil de Contrôle et en cette qualité pourra aider le Conseil d'administration et aussi fonctionner comme vice-président remplaçant du Conseil exécutif. »

A la suite de cette séance et de ce communiqué, on a annoncé de part et d'autre plusieurs modifications importantes dans la composition de « l'U. F. A. », d'une part que la Banque d'Allemagne à elle seule ferait, avec l'appui des entreprises de son giron les frais de l'élevation du capital-actions à 90 ou 100 millions de marks,

ou d'autre part qu'une partie des actions serait reprise par la « Deutsche-Petroleum-Gesellschaft » et — chose plus intéressante encore — par la « Famous Players Lasky Corporation », d'autre part encore que la Banque Nationale d'Allemagne et la Banque de Dresde se retireraient de la participation à « l'U. F. A. » et qu'un nouvel actionnaire financerait « à « l'U. F. A. » mais demanderait en garantie son entrée dans le conseil de direction. Ailleurs aussi, on annonce qu'un groupement s'est donné pour but de désintéresser le gouvernement des affaires de « l'U. F. A. », prétextant que l'état de guerre ayant cessé, il n'est plus nécessaire d'exercer la propagande par le cinéma ou autres moyens et que le Reich (il en possède donc!) devrait remettre ses actions à un consortium financier et ne pas souscrire aux nouvelles émissions. L'organe professionnel *Licht-bildbühne* s'élève contre ces arguments et dit qu'en aucun cas le Reich ne doit se désintéresser de « l'U. F. A. » et tenir coûte que coûte, qu'il y ait bénéfice ou perte. Une autre information dit qu'à la suite des remaniements récents, les personnalités suivantes entrent au Conseil de surveillance de « l'U. F. A. » : MM. Schwarz (de la Banque Schwarz, Goldschmidt et Co), Max Strauss, directeur-général de la Carl Lindström A. G., ainsi que le banquier Comes (de la Banque Comes et Co).

Prochainement, on pourra démêler de toutes ces informations ce qu'il y a de vrai. Mais — et c'est là une opinion toute personnelle — il se pourrait bien que l'actionnaire dont nous parlons ci-dessus soit M. Hugo Stinnes, le propriétaire de 80 journaux allemands.

« L'U. F. A. » possède en Allemagne environ 100 salles de spectacles et en contrôle un plus grand nombre. Un graphique intéressant publié dans quelques organes corporatifs d'Outre-Rhin montre quels pays et quelles villes de l'étranger ont des salles de cinéma contrôlées ou possédées par « l'U. F. A. ». En *Hollande* : Amsterdam, Rotterdam; *Suisse* : Zürich, Lucerne, Lausanne, Saint-Moritz, Bâle; *Danemark* : Copenhague; *Suède* : Stockholm; *Finlande* : Helsingfors; *Autriche* : Vienne; *Hongrie* : Budapest; *Pologne* : Varsovie, Cracovie, Lemberg; *Tchéco-Slovaquie* : Prague; *Roumanie* : Bucarest, Jassy, Kischinev; *Bulgarie* : Sofia, Rutschuk, Jamboli, Plewna; *Turquie* : Constantinople.

Dans chacun de ces pays, « l'U. F. A. » possède dans la capitale une succursale. Elle en a en outre à Rome, New-York et Buenos-Ayres. Le placement des films à l'étranger est dirigé par le bureau central de Berlin, situé à la Kothenerstrasse 1-4, sous le nom de « Internationale Film-Vertriebs-Gesellschaft ».

En Allemagne, « l'U. F. A. » a 6 grandes agences de location (Berlin, Hambourg, Francfort, Leipzig, Munich, Breslau) qui distribuent les films dans les 5 régions délimitées d'un commun accord par les cinématographistes allemands et qui sont : Allemagne du Nord, Allemagne du Centre, Allemagne du Sud, Berlin-Osten et Rheinland-Westphalie.

(A suivre)

Alfred GEHRI.

PREMIER ÉPISODE :



LE SAUVETAGE DE MISS GRAYDON

# LE TOURBILLON

Grand Ciné-Roman d'aventures en 12 épisodes

Interprété par **Ch. HUTCHISON** -:- Adapté par **Guy DE TÉRAMOND**

dans **Le Petit Journal**

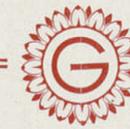
Dober Darrell, plus particulièrement connu sous le nom du « Tourbillon » est un motocycliste célèbre, dont les exploits sportifs sont innombrables. C'est, de plus, un excellent garçon et un brave.

Il a la chance, un jour, de sauver Miss Graydon dont le cheval s'est emballé, en lui permettant, par un acte d'audace inouï, de sauter de la bête affolée, sur sa motocyclette lancée à un train d'enfer. A la suite de cet exploit, il devient amoureux de la jeune fille. Mais celle-ci est fiancée à Neville Carnley dont la haute position sociale dissimule une existence de vulgaire canaille. Il est chef d'une association de criminels et, apprenant un jour que son banquier doit faire accompagner par deux policiers un encaisseur chargé d'une forte somme d'argent, il substitue deux de ses hommes aux détectives. Les deux malandrins endorment le malheureux encaisseur, terrassent Darrell venu à la rescousse. Pourtant, ils seraient à nouveau démasqués par le courageux jeune homme si, au moment où ce dernier va les réduire à sa merci, une trappe ne s'ouvrirait brusquement, précipitant Darrell dans le vide...

ALLGOOD PICTURES  
EXCLUSIVITÉ GAUMONT

Edition du 1<sup>er</sup> Episode : 22 AVRIL

:: Longueur : 785 mètres environ ::  
 :: 1 Affiche de lancement 150x220 ::  
 :: 1 Affiche texte 110x150 ::  
 :: 1 Affiche 110x150 par épisode ::  
 :: Superbe notice illustrée ::  
 :: Nombreuses photos ::  
 :: Film annonce ::



COMPTOIR CINÉ-LOCATION

**Gaumont**

ET SES AGENCES RÉGIONALES

# LARS HANSON



DANS

## Quand l'Amour commande...

Comédie dramatique en 4 parties

:: SKANDIA FILM ::  
Exclusivité GAUMONT

: PUBLICITÉ :

1 Affiche 150x220  
Nombreuses Photos  
Portraits d'Artistes



COMPTOIR CINÉ-LOCATION

### Gaumont

ET SES AGENCES RÉGIONALES

## Quand l'Amour commande...

COMÉDIE DRAMATIQUE EN 4 PARTIES

avec

### LARS HANSON

Dans la ferme d'Husaby, en Norvège, vivait le fermier Knut, bien connu dans le voisinage pour sa richesse et pour sa force physique peu ordinaire à son âge ; il avait deux fils aussi forts que lui et une fille, la belle Aslaug. Sa beauté attirait tous les jeunes gens du pays. Parmi les prétendants d'Aslaug était Ola Thormundsson, fils d'un riche fermier des environs. Mais celui qui possédait le cœur de la jeune fille était Tore, le fils d'une pauvre veuve.

Les jeunes gens décidèrent que Tore demanderait la jeune fille en mariage. Mais le lendemain on se rit de sa demande. Peu de jours après, Aslaug partit dans les pâturages de la montagne pour garder le bétail tout l'été. Le samedi soir, les amoureux montèrent de la vallée. Ola, fâché de retrouver son rival Tore, s'unit au fermier d'Usaby et à ses fils pour l'attendre à son retour... Le pauvre Tore sortit de ce guet-apens très mal en point, il resta couché. Une phrase dite par le fermier Knut retentissait à ses oreilles : « Si tu peux passer par le domaine d'Husaby, samedi prochain, tu auras ma fille ».

Le samedi soir, il échappe aux hommes armés de bâtons qui l'attendaient. Il ne lui reste plus qu'un chemin pour arriver près de celle qui l'aime, la montagne qui tombe à pic du pâturage dans le fiord. Et, devant sa mère qui l'avait suivi devinant le danger, il réussit au milieu de mille difficultés à parvenir au paturage, c'est le vieux Knut, lui-même qui prit sa main pour l'attirer sur le bord. Ce fut encore lui qui conclut en le voyant aller vers sa fille : « Ce sera beau d'avoir un tel garçon dans la famille ».

SKANDIA

:: FILM ::



EXCLUSIVITÉ

### Gaumont

### LES GRANDS FILMS FRANÇAIS

#### Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre

Un certain nombre d'écrivains qui ignorèrent — et pour cause — le cinéma, ont, sans le savoir, travaillé pour l'écran. Aujourd'hui leurs œuvres nous fournissent tout naturellement la matière d'excellentes adaptations cinématographiques. Ce dont ils ne songeraient pas un instant à se plaindre s'ils reparaissaient au milieu de nous. L'adaptation cinématographique vient, en effet, très à point pour renouveler et prolonger la vogue de pièces ou de romans dont le succès commençait de s'effriter un peu sous l'action du temps. C'est ainsi, par exemple, que l'œuvre célèbre d'Octave Feuillet le *Roman d'un jeune homme pauvre*, va recevoir, du fait de la réalisation cinématographique que présente la firme « Gaumont », un regain éclatant de faveur.

Il y a, à la vérité, dans le *Roman d'un jeune homme pauvre*, un très remarquable scénario de film. Les caractères sont fortement tracés et chacun comporte une part de pittoresque attachant. La fière et ombrageuse Marguerite, le noble et vibrant Maxime, le vieux corsaire rongé de remords, le fat et stupide Bévallan, la bonne M<sup>me</sup> Laroque, créole indolente et insignifiante, M<sup>lle</sup> Héliouin, intrigante et perfide, M<sup>me</sup> Aubry, l'envieuse parente pauvre, et l'honnête notaire Laubépin... tous ces personnages du livre fameux sont des « types » de cinéma merveilleusement décrits et précisés, qu'il n'y a plus qu'à animer et faire mouvoir devant l'appareil de prises de vues.

Et tout de suite le spectateur sera intéressé, captivé par le charme romanesque de l'histoire sentimentale que vont vivre ces personnages.

J'en rappelle les lignes essentielles.

Resté orphelin et sans fortune avec la charge d'une sœur à élever, le jeune Maxime Odiot, marquis de Champey d'Aurély en est réduit à devenir, sous le seul nom d'Odiot, l'intendant de la famille Laroque d'Arz.

Il y a là, presque moribond, l'ancêtre, le vieux Laroque, ancien corsaire dont les dernières heures sont hantées d'un cruel remords ; sa belle-fille, M<sup>me</sup> Laroque, et sa petite-fille, Marguerite. Cette dernière, fort belle mais altière et soupçonneuse, se laisse influencer par deux méchantes femmes aigries et jalouses qui la persuadent que Maxime, en s'introduisant dans la famille Laroque, n'a en vue que la conquête d'une dot... Et, dès lors, il n'est d'humiliations qu'elle n'inflige à l'intendant. Un jour même elle l'accuse, au cours d'une excursion, de chercher à la compromettre. Et Maxime, pour faire la preuve de sa bonne foi, se jette du haut d'une tour au risque de se tuer.

Mais il à sa revanche car, avant de mourir, le vieux corsaire avoue à Maxime que c'est à lui qu'aurait dû

revenir la fortune des Laroque, volée par le vieux corsaire, au grand-père de Maxime.

Et Maxime décide de se taire, afin que celle qu'il aime ne soit pas humiliée. Mais les circonstances sont plus fortes que sa générosité et Marguerite apprend la vérité. Son orgueil vaincu s'incline enfin et son cœur s'abandonne enfin sans réserves.

On aura beau, du point de vue purement littéraire, critiquer la vraisemblance de certaines situations, la réalité stricte de certains traits de caractères, il n'en reste pas moins que le *Roman d'un Jeune homme pauvre*, est une des œuvres les plus touchantes que l'on ait écrites et l'une de celles que le public préfère. Le livre est un inépuisable succès de librairie, la pièce, chaque fois qu'on la reprend à l'Odéon, encaisse les fortes recettes, il n'est pas douteux que le film connaîtra la même faveur.

Un attrait de premier ordre attirera, d'ailleurs, les foules vers l'écran où devra paraître le *Roman d'un jeune homme pauvre*, c'est l'interprétation de Pina Menichelli.

Car jamais, il faut le constater, en toute justice, une artiste n'a été plus exactement la femme de son rôle. Pour représenter Marguerite Laroque, pour expliquer les faces diverses de ce caractère singulier il ne suffit pas d'être belle comme l'est précisément Pina Menichelli, il faut avoir ce port de tête si fier, ce regard si direct qui coule de haut en bas sous la paupière alanguie, ce sourire un peu cruel, cette immobilité froide qu'elle oppose au trouble naissant de Maxime parce qu'elle suspecte sa sincérité et son désintéressement. Mais aussi il faut savoir, en contre-partie, trouver le moyen de rendre sympathique un rôle qui risquerait de devenir odieux, et, cette contre-partie, facile à réaliser dans le roman ou au théâtre, ne va pas sans difficultés à l'écran où les procédés d'expression sont, forcément, limités. L'art de Pina Menichelli y parvient, cependant. Grâce à elle, la complexité du rôle ne cesse pas d'être sensible au spectateur et il est en communion de pensées avec cette âme hautaine et délicate, ombrageuse et tendre. Une telle création fait le plus grand honneur à la grande artiste italienne, très bien secondée, d'ailleurs, par des protagonistes sagement et adroitement stylés. La mise en scène est très soignée et comporte un choix heureux de jolis paysages, la photographie est toujours très lumineuse et parfaitement agréable.

Le *Roman d'un Jeune homme pauvre*, avait été précédé d'un hors-d'œuvre dû à l'imagination fertile de M. Louis Feuillade. *Les Jambes nues*, titre évocateur de polissonneries fut une déception pour ceux qui escomptaient une exhibition d'excitantes académies féminines.

Les jambes nues qui furent offertes à nos yeux sont celles de Bisicot et je pense n'être pas trop sévère en estimant que celles de M<sup>lle</sup> Aïda Boni ont un galbe plus pur.

Mais les circonstances qui nous valent ce spectacle

sont variées et cocasses à souhait et l'excellent comique a tiré le meilleur parti de la situation.

La présentation a pris fin sur les deux premiers épisodes du *Tourbillon*, nouveau film en série qui doit succéder sur tous les écrans aux *Deux Gamines* dont la carrière est, à juste titre, triomphale.

Ce qui nous fut montré du *Tourbillon* permet de prédire à cette nouvelle série d'aventures extraordinaires, un succès énorme.

Tourné en Amérique avec l'appoint d'éléments incomparables, interprété par une troupe d'artistes dont les deux principaux : M. Hutchinson et Miss Edith Thomson sont d'incontestables virtuoses, *Le Tourbillon* est, en même temps, un roman passionnant de M. Guy de Téraumont.

Les exploits des deux sympathiques interprètes donnent le vertige et jamais, jusqu'ici, l'écran n'avait reproduit d'aussi angoissantes péripéties.

C'est un nouvel atout dans le jeu de la maison « Gaumont ».

Paul DE LA BORIE.

## CHRONIQUE DU FILM FRANÇAIS

### LE DESTIN ROUGE

Combien la passion d'un homme bon et sincère pour une femme cupide et sans cœur peut contenir de douleur, c'est ce que l'excellent artiste Van Daële a admirablement exprimé dans *Le Destin Rouge*, que vient de présenter « Select-Pictures ».

Sentir toute la faiblesse honteuse dont on est la victime, avoir conscience de n'être qu'un pantin dont une coquette s'amuse à tirer les ficelles, voir la ruine approcher et n'avoir pas le courage d'abandonner cette vie de tristesse et de mensonge, voilà où en est réduit le peintre Darnis. Il voit Lola Munez flirter effrontément avec un aventurier, Juan Castro, mais il contient sa jalousie, car tout ce qu'il avait, il l'a donné à Lola, et maintenant il lui faudra accepter les offres médiocres d'un marchand de tableaux, et Lola voudra-t-elle le suivre? Il quitte la jolie villa qu'il habite avec elle sur la côte basque, et part pour Paris. Mais une panne d'automobile l'oblige à rentrer chez lui, et il trouve Castro avec Lola. Les deux hommes se battent, Darnis est assommé et après avoir mis dans la poche de son veston un document qui fera croire au suicide, Castro précipite son ennemi du haut de la falaise, sans se douter qu'il est épié par le pelotari Ramon. Celui-ci est dévoué à Darnis, et cependant il garde le secret du crime. Castro alors s'installe à la villa et bientôt Lola pleure sa liberté perdue et sa fortune qui s'en va! Cependant, Darnis n'est pas mort

mais quand des chalutiers le sauvent, il est fou. Inconsciemment il reprend le chemin du village où il habitait, et Ramon le trouve et le cache chez lui. Il avertit seulement le régisseur du peintre qui adorait son maître, et tous deux tâchent de faire briller un éclair dans la nuit qui l'enveloppe. Un soir de fête à la villa, Darnis apparaît, ameré par ses amis. Il s'approche de Lola et va la prendre dans ses bras, quand Juan Castro tire sur lui et tue la jeune femme. Darnis alors se jette sur le meurtrier et fait justice. Puis avec sa raison, son amour revient et il pleure sur le cadavre de celle qu'il a tant aimée. Ce drame émouvant et d'un intérêt soutenu, se déroule au milieu des décors d'un village basque, ce qui donne lieu à des notations très pittoresques sur la vie et les habitudes des paysans. La mise en scène et l'interprétation donnent un puissant relief à un scénario qui manquerait un peu d'originalité, et la photo parfaite y ajoute son charme.



### FLEUR DES NEIGES

L'impression ressentie est celle que la nature seule peut donner. On perd entièrement la notion que l'on est dans une salle de spectacle où il y a un public et où l'on fume, on n'est plus à Paris, on est en pleine campagne, en pleine vallée ou sur la belle montagne éblouissante, on respire l'air pur qui a passé sur les neiges, le parfum tiède des blés mûrs, la fraîcheur des eaux du lac, puis tout à coup le grand vent qui s'engouffre dans la Clairée vous prend, vous grise et vous donne des ailes pour continuer la route... C'est un luxe de paysages adorables ou grandioses, de petits villages enfouis sous la brume, dans le soleil couchant et dont chacun possède son minuscule oratoire où l'on s'arrête en passant pour une courte prière. C'est toute la vallée de la Durance qui est là, vivante et vibrante et dans laquelle vivent et vibrent des cœurs unis ou séparés, qui sont heureux ou qui souffrent, mais que toujours la montagne attire et rappelle.

Un surtout est son enfant de prédilection, Etienne, le jeune laboureur qui tient à elle par toutes ses fibres, auquel elle semble confier ses secrets et dont l'âme reflète sa grande âme sereine. Etienne adore sa petite amie, la jolie Suzanne qui, chaque jour, va garder son troupeau sur la montagne, ils se sont fiancés et chaque soir, serrés l'un contre l'autre, ils vont, parlant du grand bonheur qui les attend... Mais ce bonheur ne s'accomplira pas, du moins pour Etienne, car un peintre, Xavier Doraine, un habitué de la montagne, vient s'y reposer de sa vie mouvementée, et Suzanne dont il fait le portrait est vite prise aux charmes de l'homme du monde qui, d'ailleurs, l'aime aussi très sincèrement. Lorsqu'il doit repartir, elle le suit et bientôt la voilà devenue aussi élégante que la plus parisienne de ses

## EN LISANT LES JOURNAUX

### LA VACHE A LAIT

*De l'Exportateur français.*

Je ne veux pas reprocher à nos législateurs de manquer d'imagination lorsqu'il s'agit d'équilibrer notre lourd budget, je sais bien que nos sources de revenus ne sont pas infinies et qu'il n'est point tant de rochers qui se puissent frapper de trois coups et d'où jaillissent les Pactoles.

Nos sources de revenus ne sont pas infinies... elles ne sont pas non plus intarissables. Il est des fleuves autrefois débordants, aujourd'hui franchissables à pied sec sur leur lit de cailloux.

Il est aussi de gras ruminants qui sont transformés en vaches maigres par la sorcellerie du fisc.

L'une d'elles fut promenée en un piteux triomphe sur les boulevards parisiens, l'après-midi de Mi-Carême. La pauvre bête apitoya la foule par toute la tristesse de son corps squelettique; et les âmes généreuses s'indignèrent des avides laitiers obstinés sur ses pis dégonflés.

Peut-être avez-vous deviné le nom de l'infortuné animal; un écriteau à la tête du char, renseignait d'ailleurs les ignorants. La vache à lait, l'éternelle vache à lait n'est autre que le cinéma.

Elle eut autrefois, je le sais, les flancs rebondis et, dans ses jours prospères, attira l'attention de nos bons fermiers du Parlement qui l'entraînaient dans l'étable aux impôts. Le régime de la traite à outrance ne lui a guère réussi et peut-être n'est-il pas trop tard encore pour avertir les maîtres de ferme qu'ils sont en train d'assassiner leur vache à lait comme une simple poule aux œufs d'or!

La question est d'importance et je ne voudrais pas qu'on put me soupçonner d'en sourire. Parmi les luxes, le cinéma est peut-être le seul en notre République qui soit réellement démocratique, non pas simplement parce qu'il est un art sensible direct, essentiellement plastique, mais aussi; mais surtout parce qu'il est un spectacle bon marché.

Je crois que nous sommes arrivés à l'extrême limite des taxes que peut supporter le film. Il faut, dès aujourd'hui, songer non à des charges nouvelles, mais au dégrèvement.

La Chambre des députés aura prochainement à connaître de cette question et elle devra se prononcer.

Il est juste, il est indispensable que tous contribuent aux charges du pays, il est maladroit et néfaste de frapper toujours aux mêmes portes.

L'ère des vaches maigres ne sera pas éternelle et nous connaissons l'abondance après la disette. Mais soyons des fermiers prudents, et si nous voulons du bon lait, ménageons notre cheptel.

Louis ROUBAUD.

nouvelles amies. Doraine l'épouse, et tous deux reviennent au village où on leur fait une réception enthousiaste. Mais Etienne n'est plus là. Dans sa première douleur il a songé à la vengeance et est venu à Paris. Doraine, prévenu avait emmené Suzanne à Fontainebleau, et, devant le luxe qu'il voit dans l'appartement du peintre, le pauvre montagnard comprend que la lutte est impossible et que, désormais son amie ne lui reviendra plus. Alors, il s'est enfui au pied du Mont Pelvoux et là, il est devenu guide après avoir prêté serment. Or, un jour, Doraine et sa femme faisant une excursion de ce côté, se sont trop attardés... Ils n'ont pas de guide, Doraine fait un faux pas et tombe dans une crevasse où, fort heureusement il reste accroché sur une arête. Mais il a une jambe cassée... Aux cris de Suzanne, Etienne accourt. Sa vengeance, il la tient enfin... Mais comme la jeune femme lui rappelle son serment de guide, il fait son devoir et sauve son rival. Le secours arrive et, tandis que l'on emporte le blessé, Etienne accorde à Suzanne le pardon qu'elle implore, puis refoulant ses larmes, il repart seul vers sa rude et noble existence.

L'interprétation fut celle qui convenait à ce très beau film. M. Joubé dans le rôle d'Etienne a montré, une fois de plus les grandes qualités qui ont consacré son talent, la souplesse et la sûreté de son jeu; il est jeune, et sa rustique tendresse est à la fois fougueuse et douce; sa douleur est farouche et son pardon est un moment de tragédie poignante; Mlle Sylviane Dumont a su nous charmer par une simplicité champêtre dont la grâce lui demeure acquise malgré le changement de vie et de costume. M. Max Claudet a rendu très sympathique le personnage de Xavier Doraine par la sincérité et l'élégance aisée de son jeu. Nous avons dit quel goût a présidé à la mise en scène, M. Barlatier a eu l'heureuse idée de donner en prologue un admirable documentaire aux sous-titres poétiquement libellés en sorte que le spectateur vit par avance dans l'ambiance des lieux où se déroule l'action.

Nous ne doutons pas du succès qui attend *Fleur des Neiges*, et qui consacra le talent du remarquable cinégraphiste qu'est devenu le poète Paul Barlatier.

Paul DE LA BORIE.

EXPOSITION PERMANENTE  
DE TOUS LES APPAREILS FRANÇAIS  
A LA  
MAISON DU CINÉMA

## POUR LE CINÉMA SCOLAIRE

### Séance de la Commission Extra-Parlementaire du Cinéma à l'École

Cette Commission s'est réunie le 9 mars à 5 heures, au Ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Breton.

Un grand nombre de fonctionnaires de l'Enseignement supérieur et des notabilités des Sciences y assistaient, ainsi que MM. Demaria, Gaumont, Jourjon, Continsouza, Commandant Olivier et Pierre Marcel qui représentaient l'Industrie cinématographique.

Après un court exposé de M. Augis, secrétaire de la Commission, rappelant ce qui a été fait depuis sa dernière séance, un des directeurs de l'Enseignement au Ministère, nous a fait savoir que le Musée pédagogique avait créé un service complet de distribution de films pour cinématographes analogue à celui qui existait déjà pour les vues fixes. Ce service a été en grande partie alimenté au moyen de dons de différentes associations. Il possède actuellement plus de sept cents films de diverses marques.

Le mouvement de prêt aux diverses écoles normales supérieures s'élève à l'heure actuelle à plus de cinq cents locations par mois.

Ce mouvement est en progression constante et très rapide, depuis la création du service au mois de septembre dernier.

Il est d'ailleurs très curieux de noter que dans le même temps le mouvement de location des vues fixes suit également une progression ascendante.

La Commission a été heureuse d'apprendre que plus de quatre cents appareils de projection pour cinéma, avaient été à l'heure actuelle distribués dans toute la France.

Il n'y a pas maintenant d'École normale qui ne possède au moins un de ces appareils en service. On a même cité le cas de la Charente Inférieure, dans laquelle plus de vingt communes avaient acheté à leurs frais un appareil de projection, se contentant de demander après coup à l'Administration, une subvention.

Par contre, il est regrettable de constater que la grande pauvreté de crédit affecté par le Ministère n'a

permis d'acheter qu'un nombre tout à fait insignifiant de projecteurs; pas plus de vingt à vingt cinq au total.

Les Lycées ont adressé à l'Administration de nombreuses demandes d'autorisation d'acheter un matériel complet à leurs frais. Dans la plupart des cas, cette autorisation leur a été, bien-entendu, accordée.

Toutefois une question se pose à ce propos. Celle de savoir quelles marques d'appareils il convient de recommander. A cet effet, l'un des membres de la Commission a préconisé la création d'une petite brochure résumant les prix et caractéristiques des différents modèles qui ont été jusqu'ici soumis à l'approbation de la Commission, et que celle-ci a cru devoir retenir après examen.

L'un des membres de la Commission ayant rappelé que les appareils présentés au Musée pédagogique lors de la dernière réunion de la Commission, devaient être ensuite soumis à une épreuve de durée dans le laboratoire du Lycée Saint-Louis, demande au chef de Service présent à la réunion, si ces essais ont été effectués. Le directeur du laboratoire répond qu'il ne lui a été présenté jusqu'ici qu'un appareil.

MM. Gaumont et Continsouza se déclarent prêts, en ce qui les concerne, à satisfaire à ces essais, et déclarent que leur abstention n'est que le fait d'un mal entendu.

Après diverses propositions, il a été décidé de tenir au Musée pédagogique le mardi 5 avril à 3 heures, une nouvelle réunion au cours de laquelle tous les constructeurs intéressés pourraient à nouveau présenter leurs appareils.

Il a été convenu, afin de placer tous les appareils dans des conditions de rendement analogue, que l'essai de projection serait fait avec un film unique et fourni par l'Administration, qui servirait à tous les essais, que l'écran aurait au minimum 1 m. 50 sur le grand côté, l'appareil étant placé à une distance de 7 mètres au moins de cet écran. L'écran sera fourni par l'Administration. La projection devra se faire à la vitesse normale.

M. Gaumont fait remarquer en fin de séance qu'il existe une brochure dans laquelle tous les constructeurs intéressés pourront trouver l'énumération des desiderata auxquels doivent répondre les appareils présentés.



**La MAISON DU CINÉMA vend les  
Appareils Pathé, Gaumont, Guilbert, etc.**



## LA LOCATION NATIONALE

10, Rue Béranger — PARIS

Téléphone : ARCHIVES 16-24 et 39-95

Télégrammes : LOCALONAL - PARIS

<b>LYON</b> 23, Rue Thomassin	<b>RENNES</b> 33, Quai de Prévalaye	<b>DIJON</b> 83 bis, Rue d'Auxonne	<b>NANCY</b> 33, Rue des Carmes
<b>BORDEAUX</b> 16, R. du Palais-Gallien	<b>TOULOUSE</b> 4, Rue Bellegarde	<b>MARSEILLE</b> 3, Rue des Récolettes	<b>LILLE</b> 5, Rue d'Amiens

# BETSY LOVE

Comédie sentimentale jouée par

Miss Ethel BARRYMORE

PRÉSENTATION le 30 MARS

au

PALAIS DE LA MUTUALITÉ

**Bientôt**

Les COMIQUES  
de la SÉRIE

# RIRETTE

interprétés par

Béatrice LAPLANTE

RIRETTE VAGABONDE

RIRETTE RÉGISSEUSE

RIRETTE en MÉNAGE

RIRETTE MODÈLE

etc., etc.

**LA LOCATION NATIONALE - PARIS**

**En Avril**

# RIVERS

l'homme au  
chapeau gris

— dans —

== PLOUF ==

ne fait jamais grève

Comique français

**LA LOCATION NATIONALE - PARIS**

Du Film français ?

# En voici : Deux Poules vivaient en Paix

Comédie comique

Jacques Durand est un jeune peintre de talent qui revient de faire un long voyage chez les Sioux.

Il annonce à sa tante, qui habite une coquette villa sur la côte bretonne, qu'il va venir se reposer quelques jours auprès d'elle.

Cette tante a déjà donné pour le temps des vacances l'hospitalité à deux jeunes veuves de ses amies. En apprenant cette nouvelle, les deux jeunes veuves se réjouissent et se disent que voilà bien pour elles un mari tout trouvé. Mais qui des deux l'emportera ?

Le peintre arrive, il est l'objet des assiduités des deux veuves, mais il les repousse l'une et l'autre, et reste absolument insensible à toutes leurs agaceries.

Au cours d'une promenade sur la plage, il a rencontré une jeune fille dont il s'est épris. Cette jeune fille est une orpheline et habite chez son parrain, un vieux retraité de la marine.

C'est avec elle qu'il se mariera, au grand désespoir des deux veuves, qui, de dépit, écourtent leurs vacances et s'empressent de reprendre le train pour Paris.

MÉTRAGE : 525 MÈTRES ENVIRON

**LA LOCATION NATIONALE - PARIS**



## SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

### LE FOU DANSANT

Exclusivité « Union-Eclair »

Le clown Joe Higgins a épousé la fille du directeur d'un cirque ambulant, Jessie Claris. Doué d'un talent de mimique admirable, Joe est un jour remarqué par un impresario de passage et pressé d'accepter un engagement splendide à l'Apollo de Milan.

Jessie, la petite écuyère, gâtée par ses parents et adorée de son mari, voit avec enthousiasme la célébrité et la fortune lui sourire, et engage Joe à signer le contrat qu'on lui propose. Joe ne sait rien refuser à Jessie, et peu de temps après, le clown a quitté le cirque ambulant pour appartenir à l'un des plus célèbres music-hall de la ville.

Le gros succès de Joe : « la chanson du fou dansant » obtient un triomphe chaque soir... le jeune ménage habite maintenant un superbe hôtel et Jessie est vite devenue une beauté des plus élégantes.

Robert Maxwell, le directeur de l'Apollo, courtise habilement Jessie et réussit à la convaincre d'une passion qu'il simule adroitement. Un soir, Joe surprend sa femme dans les bras de son amant et au cours d'une explication douloureuse, le clown constate avec effroi qu'il s'est trompé sur la profondeur des sentiments qu'il croyait avoir inspirés à sa femme. Jessie, grisée, ne rêve plus que de traverser l'existence comme un bal, parmi les rires et l'animation aux côtés d'un être dont le métier ne soit plus de faire rire « tout le monde ». Et Jessie déserte le foyer, abandonnant Joe, bouffon tragique, pitre d'illusion et chantre de mensonge.

Au bout d'un an, Jessie traîne une existence lamentable de désillusion née aux côtés de Maxwell, indifférent et volage. Le hasard met en présence Joe et Jessie, et la jeune fille comprend alors toute l'amertume de sa conduite. Elle tente une démarche folle auprès de son ancien mari pour chercher à reprendre la vie commune. Mais à la demeure de Joe, elle est éconduite par les parents du jeune homme. Désespérée, l'infidèle tente de se noyer.

Joe est appelé le lendemain à l'hôpital où Jessie va mourir. Le clown pardonne à celle qu'il n'a cessé d'aimer et jure de venger ses larmes. De longues années durant, Joe promène un peu partout son cœur meurtri et sa face insouciant et grimacière de saltimbanque, jusqu'au jour où Maxwell, accompagné d'une bande d'amis, assiste à une représentation sous

l'humble tente des bateleurs, dressée aux abords d'une petite ville. Joe se souvient de son serment et au cours de la soirée, alors que le public amusé par sa verve incomparable ne songe qu'à se divertir, le clown tue Maxwell.

Puis sa vengeance accomplie, Joe s'affaisse, terrassé par une apoplexie tandis qu'on emporte vers la sortie inerte le corps de Maxwell payant de sa vie les larmes de Jessie.

### LE DUC DE REICHSTADT

Exclusivité « Harry »

AVANT-PROPOS

L'authenticité documentaire de la mise en scène de ce film est incontestable. Toutes les vues ont été prises dans les jardins et appartements impériaux du château de Schoenbrunn, lesquels, jusqu'à ce jour, étaient interdits au public.

La chambre que Napoléon I<sup>er</sup> occupait en 1809, la chambre mortuaire du duc de Reichstadt, ainsi que les appartements somptueux de l'Empereur François II d'Autriche, ont été conservés dans toute leur vérité historique.

Le carrosse et les voitures de gala du couronnement, les uniformes et services de table, proviennent du Garde-Meuble de la maison Impériale d'Autriche.

SCÉNARIO

En 1814, après l'abdication et le départ de Napoléon I<sup>er</sup> pour l'île d'Elbe, Marie-Louise d'Autriche, sa seconde femme, fille de l'Empereur François II, s'était réfugiée à la Cour de Vienne, où elle apprit, le 5 mai 1831, la mort de son illustre époux.

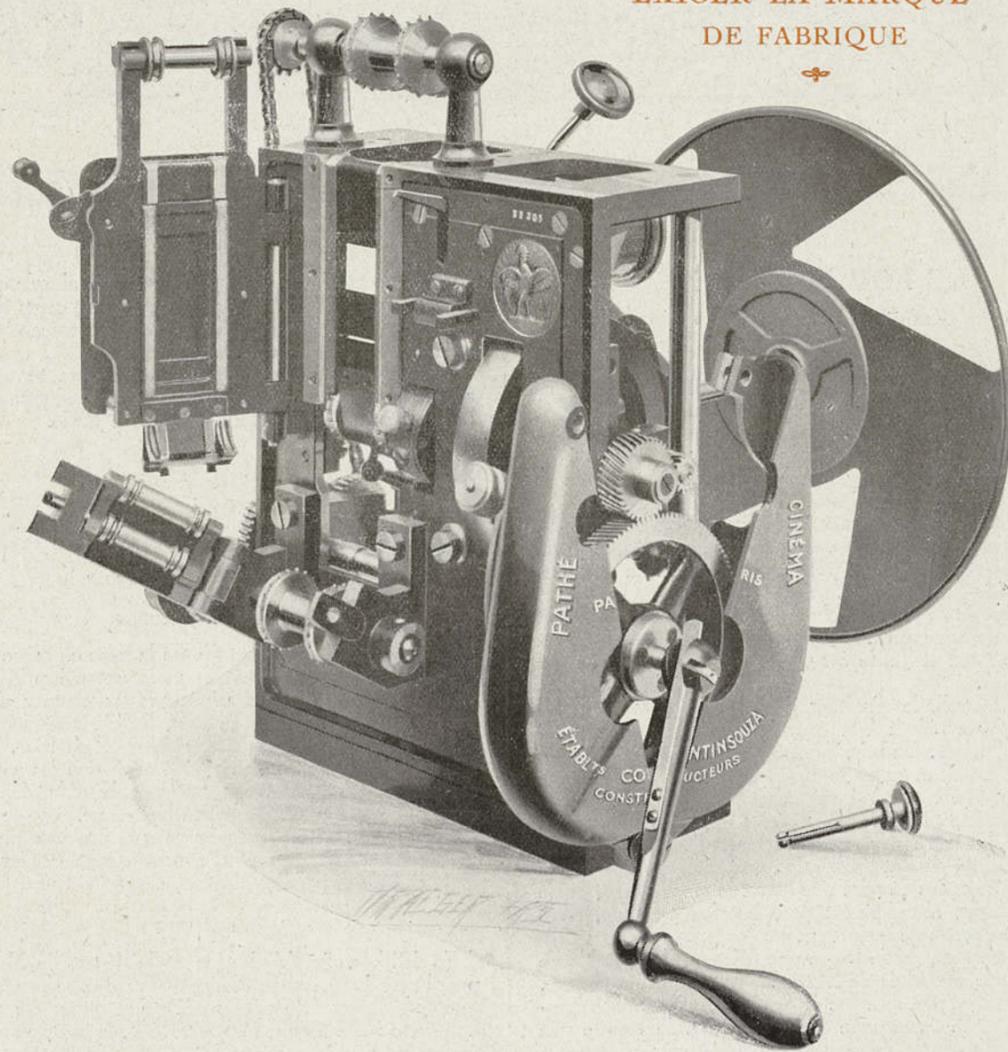
Né au château des Tuileries le 20 mars 1811, le Roi de Rome, fils de Napoléon I<sup>er</sup> et de Marie-Louise, vécut jusqu'à sa mort auprès de sa mère et de son grand-père, l'Empereur d'Autriche, qui lui donna, en 1818, le titre de duc de Reichstadt.

Le petit prince fut donc conduit en Autriche, escorté d'une garde de soldats étrangers. C'en était fait du fils du grand Napoléon. Ce fils, qui eut pour bourrelet une couronne, était désormais le prisonnier de la Sainte-Alliance.

# LA PREUVE QU'IL EST LE MEILLEUR

c'est qu'il est partout contrefait

EXIGER LA MARQUE  
DE FABRIQUE



80% des Opérateurs utilisent  
LE PROJECTEUR PATHÉ

Etablissements Continsouza  
Constructeurs

Le prince de Metternich-Winneburg, grand chancelier de l'Empire d'Autriche, qui avait négocié le mariage de Marie-Louise avec Napoléon I<sup>er</sup>, fit donner au Roi de Rome une éducation suivie et méthodique, il fit établir autour du fils du grand Empereur, une surveillance des plus actives et ne toléra auprès de lui que quelques serveurs français dont l'un, l'ancien grenadier de la garde, Henri Duval, remplissait les modestes fonctions de jardinier du château de Schoenbrunn.

François II, Empereur d'Autriche, dont l'attachement pour le fils de Napoléon était aussi puissant que la néfaste influence que possédait sur lui le chancelier de Metternich, avait déjà sacrifié toutes ses affections à la sûreté et au bonheur de ses sujets, ayant à cœur de prouver ses sentiments paternels, donna à son petit-fils le titre de duc de Reichstadt.

La fragilité de la constitution et les souffrances internes du duc, se développèrent tout à coup à la suite de sa croissances, attaquèrent sa vie aux sources mêmes; il devint taciturne, triste, circonspect, et son noble visage se couvrit d'une teinte livide dont la vue serrait le cœur.

Au commencement de 1832, après de nombreux événements politiques et amoureux, il dut s'aler et une fluxion de poitrine se déclara, accompagnée de symptômes les plus graves.

Son état empira de jour en jour, et le 22 juillet de la même année, le malheureux duc expirait dans cette même chambre qu'avait occupée son père l'Empereur Napoléon, lorsque, après la victoire de Wagram, il dictait les conditions de la paix à l'Autriche.

On a dit bien des choses sur la mort du fils de Napoléon, et, comme dans toutes les circonstances entourées d'un certain mystère, on a sans doute avancé plus d'un fait inexact.

Les hommes froids et calmes, dont les sentiments répugnent à croire à la possibilité d'un crime, lors même qu'il n'est pas gratuit, ont attribué la mort du Roi de Rome, les uns à des causes amoureuses, les autres à la vie sédentaire qu'on lui avait imposée; mais les masses, qui ne raisonnent que sous l'impression de la douleur ou de leurs regrets, n'ont vu qu'un martyr dans le jeune prince et ont attribué la mort prématurée et mystérieuse de Napoléon II à une main criminelle, à la haine insatiable du pire ennemi de la famille de l'Empereur Napoléon, le chancelier de Metternich. Les preuves manquent, on n'a que des indices accablants sans doute, mais cela ne suffit pas pour admettre le plus épouvantable des crimes.

Pour tout le monde, le duc de Reichstadt sera la victime des ennemis de son père. Retenu prisonnier sur un sol étranger, gratifié d'un duché allemand, lui, roi à son berceau, lui, destiné à deux couronnes, il ne put oublier la France, sa vraie patrie; on doit penser que l'âme du fils du grand Napoléon avait compris sa destinée; que si sa vie s'est éteinte à ses premiers jours, c'est que sous l'habit de colonel autrichien, le duc se consumait, enchaîné dans une noble douleur: Il était bel et bien le prisonnier de la Sainte-Alliance, dont l'Autriche

avait la garde, comme l'Angleterre avait celle de son glorieux père.

A Sainte-Hélène, l'« Aigle » avait pour gardien Hudson Lowe, et à Vienne, c'était l'odieux Metternich qui veillait sur l'« Aiglon »:

## LA FEMME FARDÉE

Exclusivité « Fox-Film »

Ce film nous conduit à travers les ports de l'Amérique du Sud et nous fait vivre au milieu d'un peuple de marins où toutes les races du monde sont confondues pêle-mêle.

Larry Smith (*William Farnum*) est un marin qui a beaucoup navigué et qui a su donner partout les plus beaux exemples de loyauté et de courage.

Sa sœur, Alice, demeurée auprès de sa vieille mère, étant morte dans des circonstances inexplicables, Larry Smith jure d'éclaircir le mystère et de la venger.

Engagé comme second à bord de l'« Albatros », il quitte Golden Gate pour aller vers les Mers du Sud, sans se douter que le capitaine Sutton, commandant du voilier, n'est pas étranger à la fin tragique de sa pauvre sœur.

Un homme de l'équipage, Matt Logan, pourrait en dire long sur ce sujet, mais la crainte de Sutton lui commande la prudence. Ce Sutton est, par excellence, le type accompli de la brute, celui devant lequel tout l'équipage tremble... Seul, Larry ne se laisse pas intimider et nous le voyons toujours prêt à défendre ceux que frappe l'injustice du sort...

L'« Albatros » ayant fait escale dans la petite île de Kania, Larry fait la connaissance, dans un établissement de nuit où les hommes boivent beaucoup et où les femmes rient trop fort, de Violette North (*Jewel Carmen*) très connue de l'endroit sous le nom de la « Femme Fardée ». Elle a pour ami Roger Lewis, un multi-millionnaire qui accomplit avec elle et de joyeux compagnons une croisière en yacht dans les Mers du Sud.

Violette s'éprend du marin dont l'air mélancolique et grave l'intrigue, et le marin, à son tour, subit, peu à peu, le charme impressionnant de cette femme.

Les jours s'écoulent dans cette île enchantée et la fascination d'un moment devient de l'amour, un amour violent que le cœur ne peut étouffer au point que Larry, bravant les préjugés du monde, veut épouser Violette, bien qu'elle soit de celles que l'on aime un moment, mais qu'on n'épouse pas...

Pour couper court à l'idylle le riche protecteur de la demi-mondaine décide que le lendemain le yacht poursuivra sa croisière. Et Larry Smith, abandonné, demeure avec son rêve brisé.

L'« Albatros » aussi a appareillé, mais sans Matt Logan

Voulez-vous faire réparer et d'une façon irréprochable, vos appareils cinématographiques par des ouvriers consciencieux et de la partie?

Travail exécuté exclusivement par des ex-mécaniciens de la Maison CONTINSOUZA

Adressez-vous au MÉCANIC-CINÉ

Félix LIARDET

17, Rue des Messageries (10<sup>e</sup>)

APPAREILS DE TOUTES MARQUES

dont le capitaine Sutton a tenu à se débarrasser comme d'un témoin gênant.

C'est par lui que Larry Smith apprend dans quelles circonstances sa sœur avait été conduite sur l'« Albatros », puis ramenée à terre par le capitaine Sutton, qui l'avait laissée évanouie sur la route où elle avait été recueillie précisément par la « Femme Fardée » et transportée chez sa vieille mère où elle était morte.

Ivre de colère et de haine au récit de l'incroyable conduite de Sutton, Larry jure de parcourir, s'il le faut, tous les ports de l'Amérique pour retrouver le misérable et le châtier.

Pendant ce temps, sur le yacht de Roger Lewis, la vie paraît de plus en plus monotone à Violette qui, peu à peu, se détache de son généreux ami pour ne plus penser qu'au brave marin de l'île de Kania dont le souvenir la suit partout et qu'elle regrette d'avoir délaissé.

Au cours d'une effroyable tempête, le yacht de Roger Lewis est brisé par les flots déchainés. Seule la « Femme Fardée » échappe au naufrage. Recueillie par le capitaine de l'« Albatros » qui avait jeté l'ancre dans ces parages, elle ne tarde pas à subir de la part de cette brute les pires traitements. Traînée sur la grève par les cheveux, elle est offerte en spectacle aux sauvages amusés accourus de partout pour se distraire un peu... Sutton exulte. Mais le misérable ne se doute pas qu'au milieu de ces sauvages deux hommes le regardent : Larry Smith et Matt Logan qui, épaves parmi les épaves, sont venus s'échouer tous deux au milieu des parias du tropique.

Voici enfin venue pour Larry l'heure tant attendue : celle où il lui est donné de venger sa sœur et de retrouver la femme qu'il aime.

Dans un superbe corps à corps, la force de Larry, décuplée par la haine, triomphe aisément de la malice de Sutton... qui désormais ne sera plus nuisible.

Et maintenant que sa sœur Alice est vengée et qu'il sent palpiter entre ses bras la femme aimée qui avait ébloui les meilleurs jours de son existence vagabonde, il lui semble que la raison revient avec l'amour et qu'une paix douce et bienfaisante est descendue sur la terre.

### LA MISÈRE DORÉE

Exclusivité « Gaumont »

Les hasards de la vie ont voulu que Cynthia Brock, une jeune et belle jeune fille, soit restée orpheline et pauvre au milieu d'un monde fortuné. Elle est accueillie partout pour sa beauté et son élégance et souvent prise en pitié par ses hôtes qui sont au courant de sa condition sociale.

A la maison d'une de ses amies, elle est présentée aux « Gordons » dont le mari James, un maître de forge a acquis une énorme fortune. Sa femme, Viola, jolie mais d'une moralité peu scrupuleuse, brûle d'envie de pénétrer dans les plus hauts cercles de la société mondaine.

Fenwick Flint, une nature froide et cynique, dont l'immense fortune lui permet de satisfaire tous ses caprices se trouve épris de Viola et par tous les moyens s'efforce de l'éloigner de son mari. Connaissant les besoins d'argent constant de Cynthia il décide de se servir d'elle pour arriver à ses fins. Dans le but de mettre son plan à exécution, il invite les Gor-

dons et Cynthia à une grande réception qu'il donne dans sa propriété.

Gordon quelque peu délaissé par sa femme passe une grande partie de son temps avec Cynthia et lorsque Flint croit le moment venu, il demande cyniquement à la jeune fille de l'aider en procurant à Viola, un cas de divorce. Il lui offre 100.000 dollars si elle veut attirer et placer Gordon dans une situation compromettante. Profitant de son extrême besoin d'argent il la force d'accepter un don de 10.000 dollars qu'il considère comme un engagement.

Poussée à bout, Cynthia prend l'argent et torturée mentalement, elle s'efforce de jouer son rôle, mais prise par son jeu elle devient véritablement amoureuse.

Tombant dans un piège habilement préparé Cynthia et Gordon sont découverts.

Gordon en présence de Flint consent volontiers au divorce et offre à Cynthia de la réhabiliter en devenant son époux. Mais celle-ci accablée par la honte, confesse son rôle, dénonce Flint et quitte la maison pour se mettre au travail et gagner le respect de tous par une vie honnête.

Viola se marie à Flint, mais leur caprice passé leur séparation a lieu rapidement.

Quelques temps après Gordon retrouve Cynthia, employée comme dactylographe et se comprenant l'un et l'autre, voyant toute la sincérité de leur amour ils décident de ne plus se séparer.

### NÉMÉSIS

Exclusivité « Gaumont »

La Duchesse Daisy de Roannes, fille de milliardaires, est la disciple passionnée des études de l'abbé Desmargerets, grand archéologue.

Le capitaine Hugues Courtin aime Daisy, mais malgré son grand amour, il quitte celle qu'il aime pour accomplir son devoir.

Le capitaine Courtin, à Madagascar, reçoit une lettre de Daisy qui lui cause une profonde impression : « Bientôt je serai mère ». En lisant ces mots, Hugues pense au retour, mais une fois encore, le devoir l'emporte sur l'amour.

Très déçue, Daisy cherche à Florence quelques soulagements à son chagrin. L'abbé Desmargerets rejoint bientôt son élève et amie pour l'emmener à Sienna où l'on doit commencer les fouilles pour retrouver « la Némésis » ensevelie en l'an 1300. Aux deux amis se joint un docteur russe du nom de Roudine. Arrivée à Sienna, Daisy exprime le désir d'avoir à son service, un nain. Le Dr Roudine lui en procure un, mais les plaisanteries du bouffon n'ont aucune influence sur la tristesse de la Duchesse.

Une nuit, se sentant envahie par l'ennui, Daisy s'élance à cheval à travers les bois et tombe dans un précipice. Blessée, elle est reconnue par quelques paysans qui la conduisent chez elle. Roudine réussit à la sauver; il n'en est pas de même, hélas ! pour le petit être qui commençait à palpiter en son sein.

La terrible vérité lui ayant été révélée, Daisy se fait jurer par le docteur que personne autre que lui ne connaîtra son secret.

Sa mission achevée, voulant connaître la vérité, Hugues se rend à Sienna. Daisy est toute heureuse du retour de celui qu'elle aime; elle sait pourtant se dominer et affecte un grand

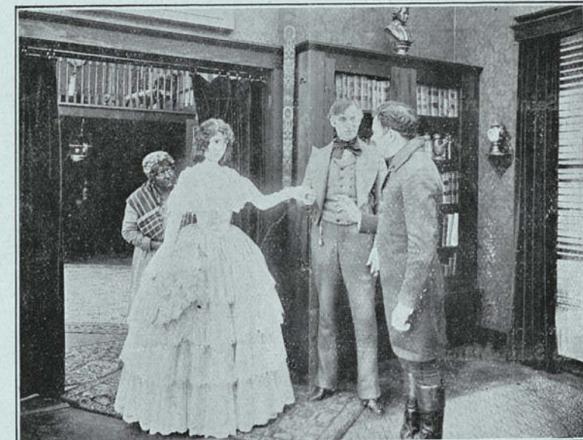
# LA FIANCÉE

DRAME



AVEC LE CÉLÈBRE TRAGÉDIEN

# FRANK KEENAN



# DE LA HAINE

SENTIMENTAL



ET LA CHARMANTE

# MAJORIE WILSON

# LES GRANDES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 1.200.000 Francs

TÉLÉPHONE :

NORD 19-86  
76-00  
40-39

Adresse Télégraphique :

PRÉVOT, 2, Rue de LANCRY  
PARIS



50, Rue de Bondy

et

2, Rue de Lancry

PARIS

AGENCES :

MARSEILLE LYON BORDEAUX LILLE NANCY

G. P. C. PRÉSENTE :

LE 21 MARS 1921, au PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin  
(ÉDITION LE 22 AVRIL 1921)

ALMA RUBENS et DOUGLAS FAIRBANKS

DANS

L'AMÉRICAIN

Comédie Dramatique

LE 29 MARS 1921, au PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

(ÉDITION LE 29 AVRIL 1921)

DOROTHY DALTON

DANS

L'IDOLE DE L'ALASKA

LE 4 AVRIL 1921, au PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

(ÉDITION LE 6 MAI 1921)

FRANK KEENAN et MAJORIE WILSON

DANS

LA FIANCÉE DE LA HAINE

DRAME



# UN ROMAN CHAMPÊTRE

Comédie CHRISTIE

(De notre Série spéciale coloriée)

PRÉSENTATION : Le 4 AVRIL 1921, au Palais de la Mutualité  
325, rue Saint-Martin

ÉDITION : Le 6 MAI 1921

PROCHAINEMENT :

WILLIAM S. HART

DOROTHY DALTON

ENID MARKEY

dans

# LE DIEU CAPTIF

DRAME

Reconstitution de la Civilisation des Astèques

calme qui ne trompe pas le nain Bellagamba qui est jaloux de la Duchesse.

Daisy n'avouera pas la vérité à Hugues, elle lui cachera l'accident tragique.

Bellagamba de plus en plus jaloux, aidé par le Dr Roudine, écrivent la vérité au capitaine pour empêcher son mariage avec Daisy mais, connaissant la vérité, Hugues comprend combien celle qu'il aime a dû souffrir, et leur amour en devient plus grand.

Fou de rage, le nain prend dans le laboratoire du docteur une bombe chargée d'un terrible explosif et, croyant Daisy et Hugues réunis, il place l'engin sous la chambre de la Duchesse Daisy était seule. L'explosion l'envelevit. Hugues s'élance en vain au milieu des flammes. Bellagamba, voyant son ennemi vivant, veut le frapper d'un coup de poignard, mais il est retenu à temps. Il s'élance alors vers la villa en feu : un dernier écroulement l'envelevit en même temps que la statue de la déesse « Némésis ».

## L'ÂME DE KOURA-SAN

Exclusivité « Pathé »

*L'extérieur d'une femme est celui d'une sainte mais son cœur est celui d'un démon.*

Un pauvre artiste-peintre japonais, nommé Toyo, s'est épris d'une de ses jeunes compatriotes, Koura-San. Celle-ci est la fille du propriétaire d'une maison de thé dans laquelle il vient de peindre un panneau représentant une vieille coutume japonaise encore en vigueur, le Shiniu, ou double suicide de deux fiancés dont les parents ne veulent pas autoriser le mariage.

Le père de Koura-San, Naguchi, refuse obstinément de donner sa fille à Toyo qu'il trouve trop pauvre. Les deux amoureux, désolés, vont faire revivre l'antique usage et se suicident ensemble aux pieds du Bouddha, lorsqu'on apporte au jeune artiste une lettre dans laquelle un oncle fort riche, habitant l'Amérique, l'invite à venir le rejoindre pour prendre la direction de ses affaires que son âge et sa santé ne lui permettent plus de gérer.

Sur les instances de Koura-San et de Toyo, Naguchi consent à laisser les deux jeunes gens se fiancer et il reste entendu qu'ils se marieront quand l'artiste reviendra d'Amérique après fortune faite.

Depuis un an, Toyo est installé à New-York et ses affaires marchent à souhait. Chaque semaine, il écrit à Koura-San, mais il s'étonne que sa fiancée ne lui réponde jamais.

Or, les lettres ne parviennent pas à leur destinataire, car Naguchi les intercepte. Ses affaires périclitent, il veut marier sa fille à un riche marchand japonais qui la lui a jadis demandée pour femme. Un jour, désireux de se débarrasser du fiancé encombrant, bien que lointain, il substitue à une lettre de ce dernier une missive de son cru, d'après laquelle Toyo est censé renoncer à Koura-San pour épouser une sienne cousine, fort riche.

Mais l'ancien soupissant de Koura-San, soupçonnant la manoeuvre intéressée de Naguchi, se refuse, prétextant un autre engagement.

Sur ces entrefaites, Koura-San fait la connaissance d'un

client de son père, un artiste-peintre américain, Herbert Graham, qui la prie de lui servir de modèle. Elle refuse d'abord, puis ayant confié au jeune homme qu'elle désire aller en Amérique pour se venger d'un fiancé infidèle, Herbert lui offre de payer son voyage aux Etats-Unis si elle consent à poser pour lui. Elle accepte sa proposition.

Quelques semaines ont passé. Koura-San a servi de modèle au jeune peintre et, suivant enfin le conseil qu'il lui a donné de renoncer à sa vengeance et d'oublier l'infidèle, elle est devenue sa maîtresse.

Herbert n'a nullement l'intention d'épouser Koura-San et il l'abandonne un jour sans l'avertir pour regagner sa patrie. Lorsqu'elle rentre chez son père, elle y trouve Toyo, revenu d'Amérique après fortune faite, qui vient lui rappeler l'engagement qu'elle a pris jadis envers lui.

Désolée, et ne voulant pas dénoncer son père, qui lui a dévoilé son infâme supercherie, Koura-San se suicide. Avant qu'elle ne rende le dernier soupir, Toyo la somme de lui dévoiler le nom de son séducteur. Elle lui répond en lui donnant un faux nom : Herbert Gray.

De retour en Amérique et décidé de tirer vengeance de celui qui a brisé son bonheur, Toyo s'aperçoit d'abord que Koura-San lui a menti et que Herbert Gray n'est pas l'homme qu'il cherche. Enfin, une revue artistique donnant une reproduction du portrait de Koura-San, ainsi que le nom de l'auteur, le met sur la voie.

Son premier soin est de faire l'acquisition du fameux tableau : mais il est à peine en sa possession qu'il reçoit la visite d'une riche et jolie fille, Edith Jameson, qui voudrait lui racheter la toile en question parce que l'auteur, Herbert Graham, est son fiancé.

Prétextant un engagement pris avec un tiers, il refuse de lui vendre le tableau. Mais Toyo tient sa vengeance. Il ne tuera pas Herbert, il le torturera vivant en s'emparant de sa fiancée. Le Japonais prépare immédiatement l'exécution de son plan. Il loue une villa voisine de celle de la famille Jameson et invite Edith à y venir voir aussi souvent qu'il lui plaira le portrait de Koura-San.

Ne se doutant pas du piège qu'on lui tend, Edith se rend à plusieurs reprises chez le Japonais qui l'accueille avec une galanterie empressée.

Un jour, qu'il s'est arrangé pour se trouver seul avec la jeune fille, il lui raconte l'histoire véridique de sa fiancée séduite par Herbert Graham. Il se dresse menaçant devant elle et lui déclare : « Les femmes n'ont pas d'âme, elles n'ont que leur beauté : la vôtre paiera pour Koura-San ».

Après une courte lutte, Edith repose sur un canapé, à demi évanouie, à la merci du Japonais, lorsque survient Herbert qui, pris de soupçons, s'avance vers Toyo, le pistolet au poing.

Edith, revenue à elle, explique à son fiancé le désordre de sa toilette. Elle vient, dit-elle, de faire une chute dans le jardin. Mais Toyo fou de rage, se précipite sur Graham, il le désarme et le terrasse, puis, s'adressant à Edith, il lui demande pourquoi elle vient de mentir, pour lui sauver la vie. Et la jeune fille de répondre : « C'est pour que l'homme que j'aime ne devienne pas un meurtrier. »

Alors, Toyo comprend pour quel motif Koura-San lui a menti jadis. Il lui semble que le portrait de la petite Japonaise s'anime comme si son âme voulait l'inciter au pardon. Il se calme et, jugeant que, quoiqu'en disent les vieux livres saints du Japon, la femme possède une âme souvent plus aimable, plus fidèle et plus dévouée que celle de l'homme, il pardonne à Herbert Graham et obtient qu'Edith lui pardonne elle-même.

## HAINÉ IMPLACABLE

Exclusivité « Ciné-Location-Eclipse »

Dans la vieille demeure de Wurthing, le vieux Brooks a recueilli un jeune bohémien abandonné. Mais son fils, Hindley, a pris en grippe son nouveau compagnon, et, sur l'injonction de son père, préfère quitter la maison et s'exiler. Au contraire, sa petite sœur Cathy s'est liée d'affection avec Rudolph.

Ce bonheur devait être rompu un jour par la mort du père et le retour du frère avec sa femme. Son premier soin, en retrouvant son ennemi est de le confiner dans les besognes les plus dures et les plus humiliantes.

Rudolph a subi ce joug dégradant par amour pour Cathy dont il ne peut s'éloigner. Dix ans sont passés, lorsqu'un jour Cathy lui annonce ses fiançailles avec Edgar Linton, un voisin. Sous le coup, Rudolph s'est enfui et ce départ révèle à Cathy qu'elle l'aimait.

Après cinq années de travail libre, Rudolph ayant acquis l'aisance de la fortune et des manières, revient dans le pays avec l'espoir de retrouver Cathy libre encore. Il apprend qu'elle est mariée, va la voir et ravive chez la jeune femme ses souvenirs et ses regrets. Puis il provoque au jeu Hindley qui devenu veuf, a sombré dans le jeu et la boisson. Peu à peu il lui gagne sa fortune et ses terres, et s'installe dans sa maison. Mais ses visites assidues à Cathy ont éveillé la jalousie de Linton, qui le provoque en une scène terrible, à la suite de laquelle Cathy tombe malade de chagrin et d'émotion et meurt bientôt en mettant au monde une petite fille Emma.

Devant son amour brisé pour jamais, Rudolph poursuit sa vengeance implacable. Favorisé par une chance persistante, il finit par déposséder son ennemi Hindley de tous ses biens et jusqu'à sa mort le réduit à la condition subalterne qui fut autrefois la sienne. Et John, le fils d'Hindley, subit le même sort.

Mais, avec les années, la petite fille de Cathy s'est prise de pitié pour le pauvre John. Dès qu'il s'en apercevra, Rudolph ne manquera aucune occasion de blesser et d'humilier ce sentiment. Longtemps après seulement, sentant sa fin proche, il se laissera attendrir par le spectacle de ce jeune amour qui résiste à toutes les épreuves. Ce spectacle, joint au souvenir de Cathy, apaise peu à peu ce cœur douloureux et il meurt en cherchant à réparer le mal qu'il a fait et à laisser un peu de bonheur après lui, au lieu de la haine implacable qu'il avait cultivée toute sa vie.

## LA BELLE DAME SANS MERCI

Exclusivité de « l'Agence générale Cinématographique ».

Ceci est une histoire comme il y en a dans la vie de chacun de nous, sans aucun de ces actes extraordinaires qui constituent à proprement parler une aventure, mais riche de ces chocs et mouvements intimes qui bouleversent les cœurs et les âmes.

Guy d'Amaury après un éloignement prolongé de Paris, y retrouve une très jolie artiste qui a été naguère pour lui l'objet d'une de ses conquêtes. Il l'avait abandonnée très vite, considérant l'amour comme une distraction passagère. Il ignore que cette jeune fille est devenue Lola de Sandoval, célèbre au théâtre pour sa beauté et son talent, et fêtée sur les plus grandes scènes. Lola de Sandoval, ne sachant pas que d'Amaury était marié, avait autrefois pris au sérieux cette passion qui fut son

premier amour. Abandonnée, elle a juré de fermer désormais son cœur et de grandir parmi les hommes en se vengeant d'eux.

Les succès dont la jeune femme est entourée poussent irrésistiblement d'Amaury à la revoir. Il lui écrit, obtient la faveur d'être reçu par elle, et fort galant, accepte de reprendre le rôle de protecteur que Lola ironiquement lui propose. Lola est, en effet, en butte aux attaques et aux mauvais traitements de ceux qu'elle éconduit. On l'appelle « La belle dame sans merci » et l'on n'a pas pour elle les ménagements qu'assure l'appui d'un homme connu. Ils feront un pacte, car il ne s'agit pas d'amour, Lola ne se livre plus. Ce pacte consacra seulement la vanité de l'un en se servant de la tranquillité de l'autre.

La Comtesse d'Amaury vit à la campagne, occupée uniquement de l'éducation de son fils Hubert et d'œuvres charitables. Elle est d'une grande droiture, d'une grande pureté, et, bien que délaissée par son mari, elle se refuse à chercher d'autres joies.

Les hasards d'une tournée en province amènent la belle Lola à paraître pour une série de représentations au théâtre de la ville voisine du château d'Amaury, et l'esprit de réclame d'un impresario la met en contact avec la Comtesse qui accepte de donner dans ses jardins une fête au bénéfice de ses œuvres où la jeune actrice triomphera.

Tandis que Lola, portée par son réel talent, éveille dans le cœur de son auditoire les pensées et les rêves, le Comte rentre chez lui à l'improviste.

Lola tient l'occasion de sa vengeance. Elle attirera le Comte dans les méandres de sa coquetterie, elle parviendra à troubler d'un désir d'amour et d'indépendance la sage et douce Comtesse, et même le garçon franc et sincère qu'est le jeune Hubert sera bouleversé par elle d'une telle passion qu'il en oubliera sa fiancée et voudra se tuer de désespoir.

Le Comte avait voulu croire que l'amour est le plaisir présent, une fantaisie qui passe. Lola lui a prouvé ce qu'est l'amour vraiment par la passion qu'elle a fait foisonner autour d'elle.

Mais, elle est partie, une force plus grande encore, à laquelle la Comtesse préside et que Lola ne connaît pas, soudée à nouveau les puissances de bonheur autour du foyer d'Amaury. La famille se regroupe dans la paix.

## EXPIATION

Exclusivité des « Grandes Productions Cinématographiques »

Adrienne Renault, première danseuse au « Magic-Palace » le grand Music-Hall de New-York, a pour adorateur Philippe Overman, et, pour elle, celui-ci délaisse complètement sa jeune femme.

Adrienne est une femme que son caractère égoïste rend cruelle. Elle ne se soucie aucunement des souffrances qu'elle peut causer et va même, un jour, jusqu'à donner à son amie Daisy Henderson le conseil de ne jamais penser qu'à son propre bonheur : « La vie est courte, lui dit-elle — trop courte pour qu'on ait le temps de penser à d'autres qu'à soi-même. Profitez sans crupules de toutes les occasions d'arriver à la fortune ».

M<sup>me</sup> Overman, ayant appris pour qui son mari la délaissait, vient implorer la pitié de la danseuse qui la reçoit durement. Elle s'y rencontre, chez elle, avec son mari, ce qui rend une explication inévitable. Ils divorcent et Adrienne triomphe, croyant bien s'être attaché Philippe pour toujours.



WILLIAM FOX présente

PEARL WHITE

HORS SÉRIE

dans

HORS SÉRIE

# LA FILLE DU FAUYE

GRAND DRAME

PRÉSENTATION le LUNDI 21 MARS 1921, à 2 heures, au Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

FOX FILM, 17, RUE PIGALLE

Un soir, au restaurant, on lui présente un jeune millionnaire qui ne tarde pas à lui faire la cour, et bientôt même, lui propose de l'épouser. Sans hésiter, elle accepte, sacrifiant Philippe, comme elle a déjà sacrifié la femme de celui-ci.

Mais cette fois Adrienne est prise à son propre piège : quelques mois plus tard, nous la retrouvons complètement transformée : amoureuse de son mari, elle a rompu avec ses habitudes frivoles et est devenue une femme d'intérieur, uniquement occupée de gouverner sa maison, et de faire une vie aussi agréable que possible à celui qu'elle aime.

Son bonheur paraît sans nuages, quand un matin, elle découvre dans un vêtement de son mari, un bijou appartenant à une autre femme, et cette femme, c'est précisément Daisy Henderson, son ancienne amie. Daisy a fait son chemin, est devenue une femme à la mode et s'est installée dans l'ancien appartement d'Adrienne.

Quand celle-ci, indignée, se présente chez elle pour lui demander une explication, Daisy lui fait bien voir qu'elle n'a pas oublié ses conseils.

Son mari survient : la situation est exactement la même qu'autrefois; dans ce même lieu où elle railia jadis la douleur de M<sup>me</sup> Overman, on se rit aujourd'hui de la sienne. Daisy restera inflexible, et ne lui rendra pas son mari.

Voulant fuir jusqu'au souvenir de son bonheur détruit, Adrienne quitte l'Amérique. Sur le bateau qui l'emporte vers l'Europe, par une nuit claire, tandis que l'on danse dans le grand salon, elle erre tristement sur le pont, en proie à son chagrin. Deux ombres passent, tendrement enlacées : c'est Philippe Overman et sa femme qui réconciliés font un second voyage de noces.

Adrienne Renault comprend enfin combien elle a été coupable, et pleure..... c'est l'Expiation.....



### I BILLY BALAYEUR CONSCIENCIEUX

Exclusivité des « Grandes Productions Cinématographiques »

Au Palais du Film. Activité fébrile, au milieu de laquelle le Régisseur ne sait où donner de la tête. Aussi Billy est-il reçu, lorsqu'il vient se présenter comme acteur, un peu à la façon d'un chien dans un jeu de quilles. Mais Billy est philosophe. S'ils n'ont pas besoin d'un acteur, pense-t-il, il leur faut peut-être un danseur classique? Même insuccès. Voyons, se dit Billy, c'est bien extraordinaire si ces gens-là n'ont pas besoin d'un balayeur. Cette fois-ci il est tombé plus juste et on consent à l'engager.

Alors il commence ses exploits, balayant partout où il ne faut pas, passant dans le champ de tous les objectifs et s'improvisant un rôle dans toutes les scènes que l'on donne. Il flirte, entre temps, avec l'Étoile de la maison et, la voyant attaquée par une bande de Peaux Rouges, il n'écoute que son courage et vole à son secours. On commence à se repentir de l'avoir engagé, et on voudrait bien le jeter à la porte, mais allez donc mettre la main sur un individu comme Billy.



LE VÉRITABLE  
POSTE OXYACÉTYLÉNIQUE

# OXYDELTA

qui donne la lumière  
la plus puissante  
après l'arc électrique

PORTE LA MARQUE CI-DESSOUS



TOUS LES EXPLOITANTS soucieux  
d'obtenir en toute sécurité un éclairage  
parfait doivent exiger cette marque sur  
les appareils et refuser les imitations.

PLUS DE 5.000 RÉFÉRENCES  
dans le monde entier

DÉMONSTRATIONS PERMANENTES

CATALOGUE SUR DEMANDE

AGENCES

Lyon : FOUREL, 39, quai Gailleton.  
Bordeaux : LAFON, 8, rue des Argentiers.  
Toulouse : BOURBONNET, 62, Rue Matabiau.  
D'autres Agences seront créées prochainement

ÉTABLISSEMENTS

**J. DEMARIA**  
MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE  
35, Rue de Clichy  
PARIS

Veillez prendre bonne note



Que les  
Nouvelles  
Comédies  
"CHRISTIES"  
viennent  
d'arriver  
aux



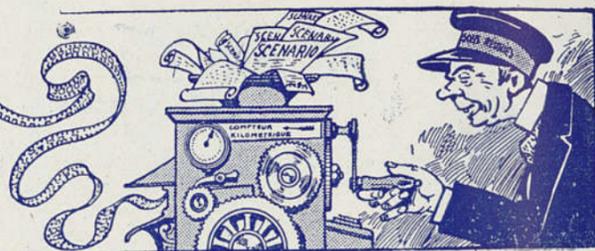
## Cinématographes HARRY

PARIS — 158<sup>ter</sup>, Rue du Temple — PARIS

SUCCURSALES

RÉGION DU NORD 23, Grand'Place LILLE	RÉGION DE L'EST 106, rue Stanislas NANCY	RÉGION DU CENTRE 8, rue de la Charité LYON
ALSACE-LORRAINE 15, Rue du Vieux - Marche - aux - Vins STRASBOURG	RÉGION DU MIDI 4, Cours Saint - Louis, 4 MARSEILLE	
Région du SUD-OUEST 20, Rue du Palais-Gallien BORDEAUX	BELGIQUE 97, Rue des Plantes, 97 BRUXELLES	SUISSE 1, Place Longemalle, 1 GENÈVE

# PRODUCTION HEBDOMADAIRE



## La Location Nationale

L'Enlèvement de Miss Maud, constitue à la fois une action dramatique du plus haut intérêt et une idylle amoureuse d'où se dégage une sincère émotion. La « Location Nationale » a été bien inspirée en nous présentant ce film, qui parlera à l'imagination, à l'esprit et au cœur des amateurs de bons spectacles cinématographiques.

Le scénario peut se résumer ainsi :

Maud, la fille de Jack Murray, un gros brasseur d'affaires, est enlevée par une aventurière. Celle-ci agit pour le compte de maîtres-chanteurs qui visent la fortune du père. Maud est déportée dans une île presque déserte, où naturellement, elle a de la peine à reconnaître les quelques dames qu'on lui affirme être ses amies d'enfance. Pendant ce temps, Sir Jack Murray, et la police remuent ciel et terre pour retrouver la jeune fille.

Maud emploie la plus grande partie de son temps à faire de grandes promenades dans l'île, où elle est étonnée de rencontrer un beau jour, Gilbert Spear, un jeune homme, qui ayant horreur du monde, s'est réfugié là pour faire du camping. Entre les deux jeunes gens une aimable intrigue s'ébauche et, quand, persécutée par ses ravisseurs, ne voulant nullement favoriser le chantage des bandits, Maud parvient à tromper leur surveillance, elle va demander à Gilbert Spear aide et protection.

Un télégramme, que les ravisseurs expédient à leur complice de New-York est intercepté par un poste de police. On apprend ainsi le nom de l'île ou Maud est séquestrée. Le père accourt pour sauver sa fille... et pour accorder sa main au jeune homme, que Maud présente comme son sauveur.

L'action se déroule dans des circonstances émouvantes et dramatiques, qui ne choquent pas le bon sens, comme dans tant de pauvres films hélas ! Nous n'assistons à aucune scène vraiment impossible, mais à un enchaînement bien combiné des actes, des personnages. La mise en scène est magnifique. Avec art on a su tirer parti de la beauté de cette île pittoresque, dont les décors

variés mais toujours beaux, encadrent l'idylle amoureuse de Maud et de Gilbert.

L'interprétation est excellente. Miss May Allison, l'excellente artiste, que tous les amis du ciné aiment et apprécient, joue le rôle de Maud. Nous la voyons tour à tour insouciant, croyant à un malentendu, puis frémissante d'indignation et de colère, courageuse et forte devant le danger, douce et charmante dans l'amitié et l'amour. Quelque soit le sentiment qui l'anime, durant les différentes phases de ce drame, elle ne cesse d'exciter notre admiration.

En résumé, l'Enlèvement de Maud est un bon film, qui vient heureusement s'ajouter au programme de « La Location Nationale ».



## Cinématographes Harry

Le Duc de Reischadt, reconstitution historique. — Il est toujours intéressant de revivre une page d'histoire et surtout quand il s'agit de cette merveilleuse Épopée dont l'éloignement ne semble fait que pour en raviver la gloire. Chaque fois qu'un nouvel effort essaie d'en redire un trait, le vieil enthousiasme se ranime aussitôt : on est anxieux d'en savoir davantage, d'en retrouver un détail oublié. Et de ce court et douloureux épilogue, la vie du roi de Rome est toujours restée un peu obscure. Il plane encore sur cette mort prématurée un certain mystère, qui peut-être, ne s'éclaircira jamais et qui donne lieu à toutes les suppositions. Le rôle que joua le chancelier de Metternich, cet homme froid et haineux, le pire ennemi de la famille de l'Empereur Napoléon n'est certainement pas à l'abri des soupçons ; il lui était bien difficile d'oublier les humiliations subies quand l'Aigle dictait ses conditions à l'Autriche... Se vengea-t-il sur l'Aiglon ? Cela n'est pas prouvé. Mais personne n'empêchera les masses de croire au martyr de Napoléon II. Quoiqu'il en soit, les amateurs de grands spectacles historiques seront heureux de voir ce film, dont l'action se déroule presque entièrement au château royal de Schönbrunn et dont

toute la mise en scène est comme un intéressant documentaire, puisque les vues et les accessoires, carrosse, services de tables, sans parler des appartements royaux, tout est authentique. L'interprétation est assez bonne, et les costumes bien reconstitués. Les éclairages et la photo, sont une des grandes qualités de ce film et ajoutent à l'illusion de la vie.

Fatty Aviateur, comique (310 m.). — Amusante petite comédie qui donne à Fatty l'occasion de montrer ses talents d'aviateur. On aurait volontiers cru qu'il pouvait s'envoler comme un ballon du Louvre, mais il lui faut un véritable avion et il s'en tire très bien.

De San Francisco au Japon, documentaire (300 m.). — Très joli voyage émaillé de notations pittoresques et charmantes pour les touristes.



## Films-Eclair

L'Hermitage du Lépreux, drame (1.400 m.). — La légende favorise ici le mystère qui comporte toujours une part d'imprévu. Mais dans ce film, un autre sentiment domine, la Pitié. Et comment n'en pas éprouver pour l'infortuné atteint de cette affreuse maladie qui le rend un objet d'horreur et l'oblige à se retirer du monde et à ne se montrer, lorsqu'il doit absolument le faire, que vêtu d'une sorte de cagoule qui l'enveloppe tout entier. La victime de cette lèpre est le duc Frédéric de Radek. Il a contracté son mal en Asie, et lorsqu'il revient dans ses domaines, c'est pour investir du titre son jeune cousin Stani de Radek, élevé par une sœur dévouée, mais sans fortune. Stani héritera des possessions ducales, et Frédéric se retire en son château des Abîmes dont les souterrains sont habités par de faux monnayeurs. Pour se distraire le duc s'occupe d'alchimie et découvre le secret de l'or. Son domestique japonais s'est épris d'une sorte de créole, habitante aussi des souterrains du château, et tous deux essaient de surprendre le secret. Mais un fidèle du duc, Alain, a été chargé par son maître de prendre le fameux document, ainsi que son testament et de les déposer dans le bec du faucon de pierre qui surmonte le donjon du château de Radek. Alain, après avoir couru de grands dangers, s'acquitte de sa mission : et c'est là que l'on retrouve la légende : chaque fois que l'héritier du nom des Radek meurt, l'oiseau de pierre jette un cri ! Ce cri, la sœur du Stani l'entend soudain, et sachant le duc mort, elle se rend aux Abîmes où elle se voit prisonnière. Enfin délivrée, elle veut faire cesser la macabre légende, et casse le bec du faucon. Les papiers sont trouvés, mais elle détruit aussi le secret de l'or, dans la crainte du mal que l'humanité en pourrait subir ! On pourrait reprocher au scénario de manquer parfois de clarté, mais la mise en scène est savante et ménage des surprises attrayantes.

M<sup>lle</sup> Anila Faraboni dans le rôle de la créole est très dramatique et varie son jeu avec une souplesse toute italienne.

En résumé un bon film, bien éclairé, bien découpé, et qui plaira certainement au grand public.

Le Chéri de la Danseuse, comique (315 m.). — Farce drôlatique où il semble que l'arche de Noé se soit transportée dans le cadre un peu exigü d'un appartement de danseuse, mais ces animaux semblent avoir compris les bonnes manières et tout finit bien.

Les Landes du Jutland, plein air (150 m.). — C'est à peine si on peut parler des Landes lorsque nous considérons la culture qui les recouvre actuellement. Les paysans qui ont opéré ce prodige vivent là, tranquilles et heureux, ayant accompli leur lourde tâche.



## Pathé-Consortium-Cinéma

Blanchette, comédie dramatique. — Lors de sa présentation spéciale, il a été longuement parlé de ce beau film qu'on voudra voir et revoir et qui au Palais de la Mutualité a reçu un accueil des plus chaleureux.

Lâchons les Lions, comique. — Les malheureux dans la maison desquels « l'Épicier du coin » a lâché une demi-douzaine de beaux lions et lionnes ne trouvent pas la situation comique du tout... et cependant le public rit de bon cœur. Mais les victimes qui se sont finalement cachées dans leur lit où trois des féroces animaux les poursuivent s'éveillent tout à coup... c'était un affreux cauchemar causé par les griffes de trois petits chats qui ont grimpé sur le lit.

Ventdebout Chasseur, dessins animés. — Bon petit bouche-trou pour compléter un long programme.



## Les Grandes Productions Cinématographiques.

Rêves Dorés, comédie dramatique (1.550 m.). — Voici, une fois encore, la douce Olive Thomas que l'on ne se fatigue jamais de voir sourire à l'écran. Dans Rêves Dorés son sourire est souvent triste et contraint, mais semble toujours si sincère que par cela même il fascine.

Trois petits enfants disent leur rêve d'avenir : le garçon veut être mécanicien et, à l'aide d'une vieille bicyclette, il a déjà réalisé des prodiges ! Des deux petites filles, l'une veut être très riche, l'autre veut simplement être heureuse.

Plus tard, nous retrouvons Jimmy Strang, inventeur d'une machine qui va doubler la fortune de l'usine où il travaille. Cette usine a des adversaires qui veulent s'emparer de la découverte. Il faudra donc ruiner les propriétaires et racheter l'usine à vil prix, avec l'invention de Strang y compris.

Claire, une des petites filles, celle au rêve doré, a trouvé le luxe et le succès... mais le bonheur est encore à venir : elle danse dans un grand music-hall à New-York.

Marie, l'autre petite amie est devenue la fiancée de Jimmy. Cependant le jeune inventeur est venu en ville pour affaires, et ses ennemis ont su capter sa tranquille confiance. Il a retrouvé Claire et cette fois les cœurs ont parlé... Marie, délaissée, arrive aussi et Claire lui sacrifie son amour : mais lorsque Marie, éblouie de luxe entend dire que Jimmy est ruiné, elle l'abandonne et c'est Claire qui le soutient dans la lutte et le ramène à l'usine après une course folle en auto juste à temps pour éviter la catastrophe. Le bonheur est à eux.

Olive Thomas dans le rôle de Claire est infiniment délicate et variée : elle est très bien soutenue par l'artiste qui fait Jimmy dont la gaucherie est des plus sympathique. *Rêves dorés* est un bon film à ajouter à la liste de ceux qui plairont au public tant par l'interprétation que par la mise en scène et la photo, artistiquement présentée.

**Une Nuit agitée**, comédie gaie (300 m.). — Un bon comique où les quiproquos abondent et menacent d'être tragiques, mais se terminent en fou rire.

**La Biscaye pittoresque**, plein air (130 m.). — De ravissants paysages où les cascades mettent leur fraîcheur et qui font rêver de partir camper dans les bois.

**Expiation**, avec Louise Glaum, drame (1.503 m.). — Ce film, ainsi que le suivant, a été l'objet d'une présentation spéciale dont nous avons donné le compte-rendu. Il a d'ailleurs reçu un accueil aussi chaleureux qu'à la première, et fera sans doute un long séjour sur les écrans français.

**Billy balayeur consciencieux**, avec Billy West toujours si amusant et rempli d'un entrain inlassable.



#### Fox-Film

**L'Honneur du Nom**. — C est le thème de Shakespeare, si vieux et toujours nouveau, de Roméo et Juliette; mais cette fois nous trouvons le roman transplanté dans le Sud-Amérique. La terrible haine divise deux familles comme un ruisseau sépare leurs deux

domaines, et cependant le grand et beau Jerry Lynch a trouvé le moyen de captiver le cœur de la gentille petite Betty Smith. Une vieille nourrice les sert et c'est à son cottage qu'ont lieu les rendez vous. Puis vient le drame affreux : Jerry est forcé de se battre avec le frère de Betty qui a tué le vieux Lynch, et le frère est tué à son tour. Jerry doit fuir et Betty l'attendra fidèlement. Cependant tous deux, par suite de circonstances fatales, ne se sont pas revus et sont morts jeunes. Jerry croyait Betty infidèle et s'est marié. Il laisse un garçon, John. Betty, croyant Jerry mort, a épousé son cousin. Elle laisse une petite, Betty. Plus tard, les deux orphelins se retrouveront et la haine cessera lorsque, dans leur enfant, se trouveront mêlés le sang des Lynch et celui des Smith.

Tom Mix, qui remplit le rôle de Jerry et ensuite celui de John, est tour à tour émouvant et séduisant. La lutte avec les Indiens qui détruisent sa caravane et s'enfuient, ne laissant rien de vivant derrière eux, sauf le petit John échappé par miracle à l'affreux carnage, est une très belle scène, et les paysages ont été choisis avec soin pour les grandes chevauchées. Le début du scénario se passe en 1860 et les costumes du temps ajoutent leur pittoresque à l'intérêt de l'action. Pour ses bonnes qualités et pour la sympathie qu'inspirent toujours les amoureux persécutés, nous ne doutons pas du bon accueil que *L'Honneur du Nom* trouvera auprès du public.

**Regards en Coulisse**, pitrerie dramatique (600 m.). — C'est, en effet, une pitrerie, mais des plus amusantes et souvent spirituelle : nous assistons à une représentation théâtrale donnée par des amateurs, et les secrets des coulisses sont révélés aux profanes. Les situations drôlatiques se succèdent et font passer au spectateur un très bon moment.

**J'possède un petit' maison**, dessins animés (200 m.). — Toujours ces deux bons amis Dick and Jeff dans leurs nombreuses et comiques inspirations et celle-ci n'est pas la moins drôle.



#### Etablissements Gaumont

**Vers l'Imprévu**, comédie dramatique (1.600 m.). — Ce film a, en effet, l'attrait de l'imprévu et c'est une qualité dont il faut savoir gré à l'auteur du scénario et au metteur en scène. Pas un instant l'intérêt ne fléchit. Mais bien que les situations les plus bizarres se succèdent, le spectateur n'est jamais décontenancé. Tout y est clair, malgré la complexité des événements qui se déroulent sur l'écran.

Un jeune comte millionnaire, Louis de Languis, s'ennuie à mourir... cela arrive, paraît-il; il rencontre

**ECLIPSE**

# Le Traquienard

est  
un habile mélange  
d'humour et  
de sentiment

**Le 21 Mars**  
à 2 heures  
au  
**PALAIS de la MUTUALITÉ**

**Le Traquenard**

**Christiane Vernon**

Dans

**Le Traquenard**

**ÉCLIPSE**

ÉDITION DU 29 AVRIL 1921

1 Affiche 120x160 — 1 Affiche 140x200  
1 Portrait Christiane VERNON  
Cartes postales Christiane VERNON

au hasard d'une promenade, un metteur en scène de cinéma, qui, sur sa demande, promet de lui rendre la vie supportable en y apportant, avec ses artistes, une dose d'imprévu qui semblera n'être que du très naturel. Le soir même, des malfaiteurs cambriolent son hôtel, mais le jeune comte, croyant avoir affaire au cinéma sauveur, jouit du spectacle et offre des rafraîchissements et son auto pour reconduire les « artistes ». Les voleurs partent en laissant derrière eux Furette, une petite misérable qu'ils obligent à s'introduire par les fenêtres pour leur ouvrir les portes. Furette est terrifiée et le comte la félicite sur la façon dont elle remplit son rôle; il lui offre l'hospitalité. Cependant les domestiques parlent, et on finit par enfermer le pauvre comte dans un asile d'aliénés. Il réussit à se sauver et vient prier le metteur en scène d'arrêter le cours des événements. A sa grande stupeur, il apprend que son « film » n'est pas encore commencé et tout s'explique. Les voleurs ayant eu une panne d'auto ont été recueillis par la police, et Furette est élevée par son nouveau protecteur. Le comte Louis appréciera désormais le bonheur d'une vie tranquille.

L'interprétation est tout simplement excellente: Ettore Piergiovanni personnifié avec un naturel parfait le jeune neurasthénique qui s'évertue à trouver une distraction introuvable et qui, subitement, se voit plongé dans une série d'aventures fantastiques, au point qu'il croit, lui aussi, devenir fou; à ses côtés, Mlle Lidia Quaranta est une amie très jolie et très adroite. On regrette de ne pas savoir le véritable nom de la Furette qui est une petite sauvage à peine civilisée et tout à fait adorable. La mise en scène est excessivement habile et toujours artistique, et les nombreuses notations ajoutent à la vie de l'action. C'est un film à succès et qui mérite bien les applaudissements qui ont accueilli sa présentation.

**Sauvée des Flots**, drame (1.450 m.). — Est-ce parce qu'il fut présenté tout de suite après *Vers l'Imprévu*, mais ce film a donné l'impression d'être trop long! Il serait utile d'en diminuer le métrage.

Deux bandits convoitent la fortune d'une jeune fille: celle-ci ne sait même pas qu'elle est riche, car elle fut recueillie quinze ans plus tôt, en pleine mer, sur une épave, par un brave pêcheur dont elle épouse le fils Dan. Les misérables trouvent moyen d'accuser Dan d'un crime que l'un d'eux a commis. Plus tard, c'est le criminel lui-même qui sauvera Dan et fera prendre son complice.

Les paysages sont très jolis, surtout les vues de mer et la photo très nette et bien éclairée.

Miss Swinburn est une charmante artiste et son compagnon Dan a beaucoup de sincérité.

**Un grand Couturier**. — Bouffonnerie où les jolies femmes sont nombreuses et qui se termine par la

course traditionnelle du mari jaloux tâchant de rejoindre sa femme et poursuivant en réalité la femme de son rival. Tout finit bien et chacun reprend sa chacune.

**L'Ascension du Mont Blanc**, plein air. — Très beau documentaire qui fait explorer la géante montagne à pied et en avion, en sorte que l'on peut en sonder les mystères et avoir de merveilleuses vues d'ensemble.

**Les deux Gamines**. — Cette semaine a été terminée la présentation de ce film destiné à une longue carrière et qui, déjà, semble faire partie du répertoire préféré du public. *Les deux Gamines*, après toutes leurs dures épreuves, ont enfin retrouvé la tranquille vie de famille, entourée des plus tendres affections dont elles apprécieront d'autant plus la douceur qu'elles en ont été plus longtemps privées.



**Select Pictures**

**Quand le cœur a parlé**. — Voici une jolie petite comédie, toute de sentiment avec juste une pointe de mystère qui nous fait l'apprécier davantage. Et c'est la gentille petite Olive Thomas qui est en l'héroïne et qui continue à nous charmer. Elle incarne la danseuse à la mode, Gloria Dason dont le cœur est encore à l'état de petit glaçon qui attend le rayon de soleil pour l'échauffer... et c'est, en effet, des tropiques que lui vient ce rayon, dans la personne de l'explorateur Jerry O'Farrell qu'une fièvre a momentanément privé de sa raison et qui, instinctivement, revient à son ancien appartement aujourd'hui habité par Gloria. Comme il est très malade, la jeune fille est forcée de lui donner l'hospitalité ignorant tout de lui. Bientôt les jeunes gens s'adorent, et quoique un instant la destinée semble vouloir les séparer, ils sont de nouveau réunis et cette fois pour toujours, à la grande confusion d'un certain banquier qui aurait bien voulu le cœur de Gloria.

La simplicité de l'action n'enlève rien à son intérêt. La mise en scène nous fait assister à de jolis numéros de music-hall et les photos sont parfaites. Quant aux artistes qui secondent Olive Thomas ils ont aussi des droits indéniables au succès du film par leur adroite et intelligente interprétation.

**Un scandale au M'amour's Bar**, dessins animés (215 m.). — Une symphonie à quatre pattes qui tient bien sa petite place et pourrait aussi bien s'appliquer à des humains.



### Phocéa-Location

**Les Morts parlent.** — Ce drame ayant paru en présentation spéciale, un compte-rendu détaillé en a déjà été donné. Sa tragique et mystérieuse atmosphère en fait un sujet original et très attrayant tandis que son excellente interprétation où Lady Nobody tient le principal rôle, charme et retient.

**Pour l'Honneur de sa Race.** — A été également présenté à Max Linder et l'on ne se lasse pas d'admirer le talent de Sessie Hayakawa qui peut tenir dans le même film deux rôles aussi différents et en faire deux personnages si caractérisés et si fortement dessinés.

**La Délaissée.** — Phocéa vient de présenter un film dont Bessie Barriscale tient le principal rôle et qui donne à cette excellente artiste l'occasion de faire apprécier une fois de plus ses qualités de comédienne consommée.

Cela débute par un joli roman d'amour et un mariage entre la gentille Hélène Latimer, une orpheline, et Tom Josselyn, un artiste peintre, dont le père, très riche vient de se remarier avec une toute jeune femme, Lilian, à qui Tom ne peut pardonner d'avoir pris la place de sa mère. Hélène est très heureuse à Paris avec son mari et son bébé, mais elle pense souvent au vieux grand-père qui doit tant avoir envie de connaître le fils de son Tom... Aussi décide-t-elle après cinq ans d'absence, que cette querelle à assez duré et qu'ils iront passer quelque temps à New-York, chez M. Josselyn. Tom est accueilli à bras ouverts par son père et le petit Bob ne tarde pas à être le grand favori de la maison. Il aime par dessus tout jouer au soldat avec son grand père qui lui montre à manier sabre et pistolet. Cependant, Hélène s'aperçoit que son mari la délaisse un peu pour s'occuper surtout

de sa jeune belle-mère. Bientôt ses doutes deviennent une certitude, et elle ne peut cacher sa douleur à son beau père. Celui-ci a un soir une violente explication avec son fils, et le lendemain on trouve le cadavre du vieux M. Josselyn. Il a été tué d'une balle en plein cœur.

Après l'interrogatoire des domestiques, Tom est arrêté, et seule Hélène croit à son innocence. Pendant la longue instruction du procès, tous deux sont plus unis que jamais, Tom lui assure que malgré l'attraction du charme pervers de Lilian, il a résisté à sa passion par respect pour son père et pour elle.

Cependant le petit Bob est malheureux de ne plus voir son vieux camarade de jeux. Il fait part de son chagrin à sa maman et lui raconte comment le dernier soir qu'ils avaient joué à l'espion, son pistolet avait fait « pan » et beaucoup de fumée, et bon-papa n'avait plus voulu lui parler. Alors Bob était remonté se coucher car c'était en cachette qu'il était descendu, comme cela lui arrivait souvent.

Hélène conduit l'enfant chez le juge d'instruction, et quand Tom leur est rendu, tous trois vont en Californie où ils vivront heureux désormais.

J'ai dit que Miss Barriscale avait été une charmante Hélène, tour à tour naïve et espiègle jeune fille, puis jeune maman jouant à la poupée, douloureuse petite délaissée, et enfin radieuse épouse et mère en son bonheur reconquis. A ses côtés M. Nigel Barrie a donné beaucoup de caractère au rôle de Tom et le petit Bob promet de devenir un véritable artiste car il a le sens du naturel développé à un point extraordinaire chez un enfant si jeune.

Interprétation juste, mise en scène raffinée, photo excellente.

POPANNE.



### LA PRESSE CINÉMATOGRAPHIQUE EN DEUIL

Le présent numéro était sous presse lorsque nous est parvenue l'affreuse nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> Dureau, l'épouse et la dévouée collaboratrice du directeur du *Ciné-Journal*.

Nous adressons à notre ami Dureau l'expression de notre douleur sincère et de notre véritable affection dans l'épreuve cruelle qu'il subit.

Les obsèques de M<sup>me</sup> Dureau auront lieu Dimanche 20 à midi.

Réunion au domicile, rue de Maistre, près du Pont Caulaincourt.

### LA PROIE

Ajoutons à notre information de la semaine dernière, concernant le film *La Proie*, qu'il sera interprété par : Rolla Norman, du Théâtre Antoine; Mendaille, du Vaudeville; Constant Remy, du Théâtre Marigny; Germaine Fontanès, du Châtelet; Marthe Vinot, de l'Odéon; Juanita de Frèzia, du Théâtre Michel et le petit Bout-de-Zan.

### LA COTE D'AMOUR

On a imaginé le système d'une tombola afin de trouver l'argent nécessaire à la confection du char de Cinéma 1<sup>er</sup>. L'idée était excellente et plusieurs milliers de billets ont été placés par les directeurs de cinéma, les producteurs, les représentants et les loueurs. Mais, parmi ces derniers, il en est qui ne furent pas chanceux. Quand ils offraient un carnet de billets à un client on leur répondait : « Je regrette, mais je viens d'en prendre une demi-douzaine chez votre confrère X », ou bien « Votre représentant m'en a vendu dix ! De sorte que le malheureux loueur qui n'a pu sortir un sou (le prix d'un mètre de film en 16<sup>e</sup> semaine) de son demi-kilo de billets de

tombola, a été obligé de les rendre à celui qui les lui avait envoyés et qui entra dans une belle fureur en disant qu'il s'en souviendrait, qu'en tous cas il était scandaleux de voir une maison française refuser par sa négligence de s'associer à la grandiose (*sic*) manifestation corporative de la mi-carême ».

Nous relevons là une légère erreur, car la maison prise aussi violemment à partie avait, dès le mois de Janvier, envoyé une somme fort coquette au Comité des Fêtes de Paris.

Ce qui prouve qu'on a toujours tort d'accuser les gens quand ils ne sont pas présents pour se défendre, et qu'on a plus tort encore de causer sans savoir.

### LE CINÉMA EN PRIME

Une réunion importante a eu lieu, le lundi 14 mars, au Palais des Fêtes, elle avait pour but d'envisager si les directeurs de cinémas avaient intérêt à accepter des carnets de tickets-primés en paiement des places demandées. La discussion a été orageuse et les avis ont été partagés.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur cette affaire.

Dernière heure.

### LE COLLIER FATAL

*Nice, le 18 mars (De notre correspondant).* — Nous apprenons à l'instant, qu'on est sur les traces d'un certain Tom Ridge, voleur international des plus dangereux. Ce bandit aurait séjourné dans notre ville et été aperçu dans les parages de l'hôtel, le jour même de la disparition du fameux collier de perles.

On a suivi sa piste jusqu'à Marseille, mais à partir de ce point, ses traces ont été de nouveau perdues???

Vous trouverez à l'Ecole Professionnelle des Opérateurs Cinématographistes

TÉLÉPHONE :  
NORD 67-52 & 89-22

66, Rue de Bondy

Direction : VIGNAL

TOUT CE QUI CONCERNE L'EXPLOITATION

**Groupes Électrogènes**  
**Radius** pour alternatif — Objectifs **Siamor**  
Fauteuils, Tickets, etc.  
**Cinélux** les meilleurs charbons et les moins chers

Service de Recharge et d'Échange de Tubes  
d'**Oxygène**

**Carburox** le plus puissant des chalumeaux

Poste demi-professionnel **Studior**

VOIR EN MAGASIN LE NOUVEAU POSTE DOUBLE DE GRANDE EXPLOITATION  
Enseignement de la Projection et de la Prise de Vues

EDUCATIONAL FILM CO

## Sur les Sommets de Larch-Mountain

Documentaire

Longueur approximative 200 mètres

MACK SENNETT KEYSTONE COMEDIES

## L'irascible épouse d'Ugène

Comique

Long. approx. 300 mètres. — 1 affiche

# Les Trésors du Cœur

Délicieuse comédie sentimentale en 5 actes

Interprétée par

### Miss MARY MILES

Longueur approximative : 1.498 mètres — 3 Affiches — 1 Série de Photos

N. B. — Ces Films seront présentés le Samedi 26 Mars 1921, au Ciné MAX LINDER, 24, Boul. Poissonnière, à 10 h. précises du matin

Livable le 13 Mai 1921

EN LOCATION AUX

Téléphone : Archives 12-54

Cinématographes HARRY 158<sup>ter</sup>, Rue du Temple, PARIS  
Adr. télég. : Harrybio-Paris

### SUCCURSALES

RÉGION DU NORD

23, Grand' Place  
LILLE

RÉGION DE L'EST

106, rue Stanislas  
NANCY

RÉGION DU CENTRE

8, Rue de la Charité  
LYON

ALSACE-LORRAINE

15, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins  
STRASBOURG

RÉGION DU MIDI

4, Cours Saint-Louis, 4  
MARSEILLE

Région du SUD-OUEST

20, Rue du Palais-Gallien  
BORDEAUX

BELGIQUE

97, Rue des Plantes, 97  
BRUXELLES

SUISSE

1, Place Longemalle, 1  
GENÈVE

### UNION DES ARTISTES DE NICE

Extrait du procès-verbal de la séance du 5 mars.

L'Union des artistes de Nice (cinématographie) et l'Association des directeurs de ciné de Nice et de la région des Alpes-Maritimes, réunis en Assemblée générale le 5 mars 1921, ont émis à l'unanimité le vœu suivant :

Ils sollicitent l'adjonction au texte soumis aux Chambres du projet Bokanowsky, texte voté par le Syndicat français (banlieue parisienne) :

Jusqu'à quinze mille francs de recette mensuelle, les directeurs de ciné ne paieraient, dans tous les cas, que 6 % à l'Etat et 3 % de taxe municipale.

Pour le Président de l'Union.

Le Vice-Président,

Louis MONFILS

### ON RÉCLAME

Les directeurs de cinémas réclament lorsque deux loueurs présentent leurs films le même jour, à la même heure, dans deux endroits différents. Mais ces mêmes directeurs fixent leur assemblée générale le 30 mars, un mercredi après-midi, jour de présentation normale, sans même en informer les loueurs. La même chose s'est déjà produite l'an dernier.

Il est vrai que dans certain milieu on considère les loueurs du mercredi en parents pauvres, et on le dit.

On ne saurait être plus aimable.

### MATÉRIEL A VENDRE

A vendre, poste complet Pathé, 45 ampères, modèle renforcé, table fer, moteur courant continu 110 volts, état de neuf : 3.000 francs.

Visible : Harry, 158<sup>ter</sup>, rue du Temple, Paris.

### POUR AVOIR DES FILMS A L'ŒIL

Voici le procédé : vous allez le vendredi chez un loueur prendre un film que vous avez retenu en temps utile. Puis, vous le rapportez le samedi en disant que la photo est floue et, vous réclamez un autre film. On vous le donne. Vous rapportez ce deuxième film le lundi en parlant haut et vous dites : Ça a cassé 5 fois pendant la projection. Mon public a hurlé. Changez-moi ça pour finir ma semaine ! On vous donne un troisième film que vous rapportez le vendredi et vous refusez de payer sous prétexte que vous avez subi un très grave préjudice du fait de ces changeants successifs.

C'est simple, Mais encore fallait-il y penser.

### ATTENTION

La Select informe Messieurs les Directeurs que, par suite d'un accident de tirage, le film *Judith et Holoferne* sortira pour les fêtes de la Pentecôte, le 13 Mai prochain.

Le lundi 28 courant étant férié, la présentation habituelle de « La Select » aura lieu le samedi 26 mars à 9 h/45 au Cinéma « Select ». — Au programme : *La Honte*, drame avec Louise Glaum et « *Le Tigre noir* » (film français), drame de Pierre Weber.

Nous rappelons que le grand drame d'actualité *Dans la nuit* sera présenté à nouveau le 4 avril (sortie 6 mai). Ce même jour, à 9 h. 45 très précises, seront présentés les trois premiers épisodes du roman d'aventures *Le Grand Secret* (12 épisodes).

\*\*

En raison des fêtes de Pâques, « la Fox Film » et les « Grandes Productions Cinématographiques (G. P. C.) » feront leur présentation hebdomadaire le mardi 29 mars 1921 au lieu de lundi 28, « au Palais de la Mutualité », 325, rue Saint Martin, l'après midi, salle du bas.

Une Merveilleuse Nouveauté  
L'APPAREIL AUTOMATIQUE DE

## PHOTO CINÉ..!

Les voyages  
Séjours  
Excursions

SEPT  
PHOTOGRAPHIE  
& CINÉMATOGRAPHIE  
AutoMatiqueMent

57 rue de Valenciennes  
57 PHOTOS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE SEPT  
EXPOSITION VELENTRE  
38, Avenue de l'Opéra  
ADMINISTRÉES Avenue KLEBER, PARIS  
NOTICE SUR DEMANDE

### LA CRISE DE L'EXPLOITATION

La crise de l'exploitation est indéniable. Les causes sont diverses. Nous en citerons quelques unes : ici et là le nombre grandissant des chômeurs a fait baisser les recettes. Mais la situation s'améliorera, les difficultés en ce cas n'étaient que passagères.

A Paris, un grand établissement du centre ne fait plus que des demi-salles, mais c'est la faute de l'orchestre, si mauvais, que les spectateurs n'entrent plus de crainte d'avoir les oreilles écorchées.

A Châlons, un grand cinéma vient de fermer, on ne sait pourquoi. On ne sait pas davantage qu'est devenu le directeur. On le dit en fuite. Dans la banlieue proche et éloignée de Paris, les cinémas vendus à un taux exorbitant à de pauvres malheureux enrichis de la guerre, mais qui n'y connaissent rien en fait d'exploitation, ferment les uns après les autres. Enfin, un peu partout, on rencontre de mauvais payeurs. Et les loueurs qui font du crédit avalent des bouillons inattendus....

Si après cela, vous dites que la crise de l'exploitation n'existe pas, qu'est-ce qu'il vous faut, Grand Dieu !

### COMMUNIQUÉ

La Société « Fox Film » porte à la connaissance de MM. les directeurs de province qui voudraient s'assurer par eux mêmes de la parfaite qualité commerciale du ciné roman *Voleurs de femmes*, qu'une présentation spéciale sera faite à leur intention le jeudi 24 mars à 2 heures 1/2, en son théâtre 17, rue Pigalle.

### EXPLOITANTS-AMATEURS

On a ri en attendant un de nos tapageurs cinématographistes affirmer qu'on ne s'improvisait pas directeur de cinéma. Nous lui donnons parfaitement raison à cet homme, bien qu'il ne nous compte pas au nombre de ses amis. Trop de gens s'imaginent que le métier de directeur est très facile. On a vu plus haut les conséquences de cette erreur fondamentale. Cela n'empêche pas cependant tel ou tel hôtelier disposant d'une salle de réunion de se dire, un beau matin : « Tiens je fais faire du cinéma ! Et il en fait, le pauvre ! Et

quel Cinéma ! A un tel point que les gens qui sont venus une fois chez lui, s'en retournent furieux et déclarent : C'est ça le cinéma ! On ne nous y reprendra plus !

Quinze jours après l'établissement est fermé.

Comme ces choses là se passent toujours dans de petites localités sans grands moyens de communications, gare à celui qui vudra un jour créer un établissement sérieux et stable ! Il aura toutes les peines du monde à amener dans sa salle une population qui, une première fois a été prise à une mauvaise plaisanterie.

On ne peut pas empêcher hélas ! les sots de commettre des sottises.

C'est dommage, car toute l'industrie souffre des fantaisies des « margoulines » du cinéma.

### LES NOMS D'EMPRUNT

De la *Revue du Cinéma Suisse* :

— A propos d'un entrefilet paru dans notre dernier numéro, au sujet de M<sup>lle</sup> Claude France, nous avons reçu de Lyon la petite note que voici :

Lyon, le 26 février 1921.

Monsieur le Directeur,

Il ne faut pas nous bourrer le crâne. Claude France, Diane Ferval, comtesse de C., de Morvan, que de noms pour une personne fort jolie. Mais lorsque l'on n'est pas d'origine française, c'est un certain « culot » de prendre juste comme pseudonyme le nom de notre pays, alors qu'il y en a tant d'autres et de fort jolis. Agréez... »

C'est aussi notre avis, et nous estimons que la comtesse de C., a fait preuve d'un manque de tact par trop évident pour ne pas reproduire cette lettre.

### A LA CHAMBRE SYNDICALE

La Chambre syndicale, section des loueurs, s'est réunie le jeudi 17 mars pour discuter sur l'ordre du jour suivant : sortie des films français ; mesures en envisager pour le paiement régulier des programmes par les directeurs ; questions diverses.

### VENTES

— MM. Berlan et Loiseau ont vendu à un acheteur, désigné à l'acte le cinéma 16, avenue Galliéni à Bagnolet.

— M. Calinels a vendu à M. Sevin le cinéma situé Grande Rue, à Beaujeu (Rhône).

— M. Ribier a vendu à MM. Haulard, La Brière et Martin le cinéma rue de la Mairie, à Vitry-Chatillon.

M. Cheron a vendu à M. Deplanque, le cinématographe, 17, rue des Remises à Saint-Maur.

M. Montmayer a vendu à M. Ferro, le cinéma, place de la Gare, à Meudon.

M. Regeat a vendu à MM. Chains et C<sup>ie</sup>, le grand cinéma de la Vilette, 7, rue de Flandre, à Paris

M. Duval a vendu à M. Dunaud, le cinéma, rue de Flandre, au Bourget.

### ASSEMBLÉES

Société films Paladium, assemblée ordinaire le 24 mars, 10 heures, boulevard Saint-Germain. 22.

Société générale de Cinématographe, assemblée extraordinaire, le 22 mars, à 14 heures, 63, avenue des Champs-Élysées.

### FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

Du 15 février. — Tétard et Jorret, applications cinématographiques, 4, rue Coustou Capital : 36,000 francs.

Du 4 février — Garde et Saguet. Cinéma, 63, rue de Chatou. Capital : 35,000 francs.

Du 15 février. — Luiz Morat, Pierre Régnier, Couron et Cie. Films cinématographiques, 4, rue Auguste Bartholdi. Capital : 600,000 francs.

Franck et C<sup>ie</sup>. Objet : cinémas. Siège social : 4, rue Brunel à Paris.

### AVIS DIVERS

Cinématographes Harry. — Les actionnaires de cette Société se sont réunis, en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Ernest May, président.

Les comptes de l'exercice 1920, ainsi que le rapport présenté par le Conseil ont été approuvés à l'unanimité. Un dividende de 13 fr. 20 par action de 100 fr. et de 3 fr. 10 pour chaque part de fondateur, — le tout payable à partir du 15 avril, au siège de la Société, 158 ter, rue du Temple, — a été voté par l'assemblée.

\*\*

**Société des Etablissements Gaumont.** — Société Anonyme au capital de 5 millions de francs. Siège social : Paris, rue Saint-Roch, n° 57.

Messieurs les actionnaires de la *Société des Etablissements Gaumont*, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, à Paris, en l'hôtel de la Société Française de Photographie, 51, rue de Clichy, pour le 21 mars 1921, à 16 heures.

Ordre du jour :

Vérification de la sincérité de la déclaration de souscription des cinquante mille actions nouvelles et des versements effectués, constatation de la réalisation de l'augmentation du capital social, et, en conséquence, modifications des articles 6 et 7 des statuts.

Tous les actionnaires indistinctement, anciens et nouveaux, auront le droit d'assister à cette assemblée.

Pour faire partie de celle-ci, les actionnaires devront déposer leurs titres au porteur au plus tard l'avant-veille de l'assemblée, avant midi, dans l'un des endroits ci-après désignés :

1° Au *Crédit Commercial de France*, à Paris, 20, rue Lafayette, ou dans ses succursales de Province.

2° Au siège social sus-indiqué de la *Société des Etablissements Gaumont*.

Le conseil se réserve le droit d'accepter aux lieu et place des titres eux-mêmes, les récépissés et constatations de dépôt dans les établissements de crédit et chez les agents de change, notaires et officiers ministériels qui s'engageraient à conserver ces titres jusqu'au lendemain de l'assemblée.

PATATI ET PATATA.



POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UN POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE

ADRESSEZ-VOUS A

**LA MAISON DU CINÉMA**

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS. — 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. — PARIS

**:: TOUT LE MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE ::**

est en vente

**A LA MAISON DU CINÉMA**

## MONTÉE D'ENCENS

De mon cœur en sveltes volutes,  
Monte vers toi, pieux encens,  
Mon amour qu'à chaque minute  
Attise l'ardeur de mon sang.

Et je constate avec émoi  
Que ses parfums subtils te grisent  
Que pour ton poète, pour moi,  
Tu risquerais maintes bêtises.

Tant mieux ! j'aime ta claire ivresse,  
Qui fuse en strophes de baisers.  
Troquons nos désirs de tendresse.  
Enlaçons nos désirs osés.

Entends-tu du troublant avril  
Tinter les grelots de folie ?  
Rappelle vite de l'exil  
Ton bonheur perdu, ma jolie.

Revêts ta robe d'espérance  
Et loin du monde des méchants,  
Allons fredonner la romance  
Des nids douillets, chauds de printemps.

Il fait si bon vivre en déments...  
En sages, près de la nature  
Ça s'appelle, en style d'amants,  
Affronter la " belle aventure "

A. MARTEL.

## VOUS VERREZ

Au CINÉMA-SELECT, 8, Avenue de Clichy, à 9 h. 45

LE 21 MARS  
(STOLL FILM)

Édition 22 Avril

## KIPPS

Comédie d'après H. G. WELLS

ainsi que

## LA MORT DU DUC D'OFÈNE

Tragédie tirée de l'œuvre de Gabriele d'ANNUNZIO

LE 26 MARS

PARALTA, (Film Français)

Édition 29 Avril

## LA HONTE

Drame avec LOUISE GLAUM

et

## LE TIGRE NOIR

Drame de Pierre VEBER

LE 4 AVRIL

à 9 h. 45 très précises

## DANS LA NUIT

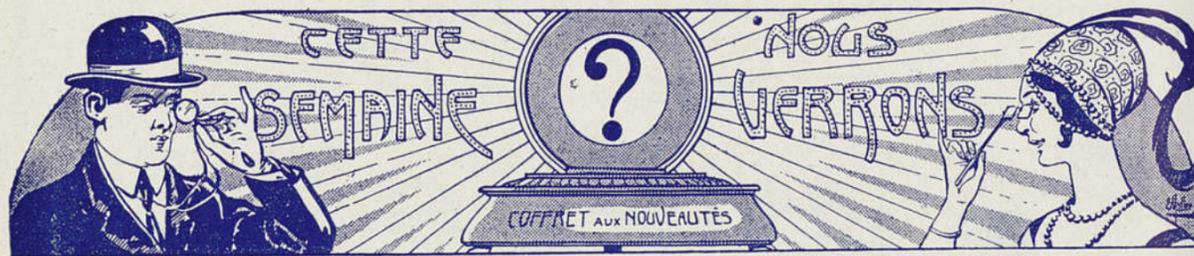
(SELECT)

et

## LE GRAND SECRET

3 premiers épisodes de ce roman d'aventures (12 épisodes)

SELECT  PICTURES



EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL  
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 21 MARS

CINÉMA SELECT, 8, Avenue de Clichy  
(à 9 h. 45)

Select Pictures

8, avenue de Clichy Téléphone : Marcadet 24-11  
24-12

LIVRABLE LE 22 AVRIL 1921

*Stoll-Film.* — *Kipps*, comédie d'après H. G. Wells (affiche 120/160, photos, etc.) ..... 1.500 m. env.

*La Mort du Duc d'Orléans*, drame d'après Gabriele d'Annunzio (affiches, photos) ..... 1.400 —

Le lundi 28 mars étant férié, la présentation habituelle de la *Select* aura lieu le samedi 26 mars et elle comportera :

*Paralta.* — *La Honte*, drame avec Louise Glaum (affiche 120/160, photos) ..... 1.050 —

*Le Tigre noir*, drame de Pierre Veber (film français) (affiche 120/160, photos) ..... 1.200 —

*Select.* — *Venise, la reine de l'Adriatique*, plein air ..... 90 —

Total ..... 5.240 m. env.

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

17, rue Pigalle

FOX FILM

Téléphone :  
Trudaine 66-79  
66-80

*La Fille du Fauve*, grand drame hors série interprété par Pearl White (1 affiche 160/240, 1 affiche 120/160, 1 affiche 80/120, jeux de 10 photos montées sur carton de luxe) ..... 1.500 m. env.

(à 3 heures)

Les Grandes  
Productions Cinématographiques

2, rue de Lancry Téléphone : Nord 40-39  
50, rue de Bondy — 76-00  
— 19-86

POUR ÊTRE ÉDITÉ LE 22 AVRIL 1921

*Triangle.* — *L'Américain*, comédie dramatique avec Douglas Fairbanks (1 affiche, photos) ... 1.528 m. env.

*Christie Comédie.* — *Les deux Rivaux*, comédie gaie colorisée (6 photos) ..... 300 —

*G. P. C.* — *Vallée de l'Adige sous les neiges*, plein air ..... 120 —

Total ..... 1.948 m. env.

(à 4 h. 30)

Comptoir Sutto

9, place de la Bourse Téléphone : Central 82-00

*Centaure.* — *Stockolm*, plein air ..... 130 m. env.

*Aigle-Film.* — *Cœur de Titi*, scène de la vie réelle, avec Montéhus (2 affiches, photos, notices illustrées) ..... 1.790 —

*Film Le Gouet.* — *Jouvence*, comique (photos) ..... 330 —

Total ..... 2.250 m. env.

N.-B. — Ce programme est entièrement composé de films français.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Ciné-Location-Éclipse

94, rue Saint-Lazare Téléphone : Louvre 32-79  
Central 27-44

LIVRABLE LE 29 AVRIL 1921

*Eclipse.* — *Poissons étranges*, documentaire.

*Eclipse.* — *Le Traquenard*, comédie sentimentale interprétée par Christiane Vernon et Georges Lannes. P.roduction M de M s n. (1 affiche 120/160, 1 affiche 130/200, 1 portrait Vernon, cartes postales) ..... 1.485 m. env.

*Universal.* — *Le Galant Travesti*, comique (1 affiche 100/140) ..... 510 —

Total ..... 1.995 m. env.

(à 4 heures)

Agence Générale Cinématographique

16, rue Grange-Batelière Téléphone : Gutenberg 30-80

LIVRABLE LE 22 AVRIL 1921

*Alsa-Film.* — *Ribeauville et ses environs*, plein air ..... 85 m. env.

*L'Herbier.* — *Prométhée banquier*, instantané dramatique interprété par Signoret, Jaque Catelain, Eve Francis et Marcelle Pradot ..... 345 —

LIVRABLE LE 29 AVRIL 1921

*Les Etoiles du Cinéma*, 10<sup>e</sup> série, documentaire ..... 300 m. env.

*Keystone.* — *Charlot et Fatty dans le ring*, comique ..... 550 —

*D. H.* — *La Belle Dame Sans Merci*. Adaptation et mise en scène de Mme Germaine Dulac, interprété par Jean Toulout, Pierre Mareg, Jean Carrède, Lucien Glen, Mmes Tania Daleyme, Denyse Lorys et Yolande Hillé ..... 1.935 —

Total ..... 3.215 m. env.

MARDI 22 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue St-Martin

Salle du Premier Etage

(à 2 h. 15)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

POUR ÊTRE ÉDITÉ LE 25 MARS 1921

*Gaumont Actualités* n° 13 ..... 200 m. env.

POUR ÊTRE ÉDITÉ LE 22 AVRIL 1921

*Gaumont.* — *Hanoï*, plein air ..... 145 m. env.

*Gaumont.* — *Un grand Problème de l'Humanité! L'Heure*, documentaire ..... 265 —

*Gaiety Comédie.* — *Exclusivité Gaumont.* — *Le Pochard astucieux*, comédie comique (1 affiche 110/150 passe-partout) ..... 350 —

*Paramount Pictures.* — *Exclusivité Gaumont.* — *Un Cœur en exil*, comédie dramatique (1 affiche 150/220, photos 18/24) ..... 1.500 —

*Shandia-Film.* — *Exclusivité Gaumont.* — *Quand l'Amour commande*, comédie dramatique (1 affiche 150/220, 10 photos 18/24) ..... 1.500 —

*Allgood Pictures.* — *Exclusivité Gaumont.* — *LE TOURBILLON*, grand ciné-roman en 12 épisodes, adapté par Guy de Téramond, publié par le journal *Le Petit Journal* : 1<sup>er</sup> épisode : *Le Sauvetage de Miss Graydon* (1 affiche 150/220, photos 18/24, affiche lancement, 1 affiche texte 110/150, 1 affiche passe-partout 40/80, 1 affiche illustrée 150/220) ..... 785

Total ..... 4.745 m. env.

N.-B. — Ces métrages sont approximatifs.

MERCREDI 23 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue St-Martin

(à 10 heures)

Pathé-Consortium-Cinéma

67, rue du Faubourg-Saint-Martin Téléphone : Nord 68-58

LIVRABLE LE 29 AVRIL 1921

*Monatfilm American Corp.* — *Pathé.* — *Le Raz de marée*, drame de la mer en 4 parties (2 affiches 120/160, 1 pochette 8 photos).

*Pathé.* — *Prince Rigadin dans Le Meurtrier de Théodore*, scène comique en 2 parties (1 affiche 120/160).

*Universal-Film.* — *Pathé.* — *LE FAUVE DE LA SIERRA*, grand ciné-roman en 10 épisodes, adapté par Guy de Téramond, publié dans *Cinémagazine* : 8<sup>e</sup> épisode : *Le Filon d'Or* (4 affiches, série de photos, 1 affiche 120/160 par épisode).

*Pathé.* — *Pathé-Revue* n° 18, documentaire (1 affiche générale 120/160).

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Phocéa-Location

8, rue de la Michodière Téléphone : Gutenberg 59-97  
50-98

*Jolly Comédie.* — *La Ruche émancipée*, comique ..... 300 m. env.

<i>Saffi</i> . — La Légende du Saule, comédie dramatique interprétée par Viola Dana (Ce film ayant déjà été présenté à Max Linder sera représenté en fin de séance).....	1.785 m. env.
<i>Phocée-Location</i> . — La Rochelle, documentaire.....	200 —
Total.....	2.285 m. env.



(à 2 h. 30)

**Union-Eclair**

12, rue Gaillon

Téléphone : Louvre 14-18

LIVRABLE LE 22 AVRIL 1921

<i>Film Tchéco-Slovaque</i> . — La Cathédrale, drame en 4 parties (1 affiche, photos, notices) ..	4.200 m. env.
<i>Nordisk-Film</i> . — Le Béguin d'Atlanta, comique (1 affiche, photos, notices) ..	335 —
<i>Eclair</i> . — De Biskra à Touggourt, plain air ..	171 —
<i>Eclair</i> . — Eclair-Journal n° 43 (Livrable le 25 mars) ..	200 —
Total.....	4.906 m. env.



Salle du Premier Etage

(à 3 h. 15)

**Etablissements Georges Petit**  
(Agence Américaine)

37, rue de Trévise

Téléphone : Central 34-80

LIVRABLE LE 22 AVRIL 1921

<i>Sélection Petit</i> . — Monuments à Séville, documentaire.....	160 m. env.
---	-------------

<i>Vitagraph</i> . — Georgette et son Chauffeur, comédie sentimentale en 4 parties, interprétée par Bessie Love (2 affiches).....	600 m. env.
<i>Vitagraph</i> . — Zigoto dans les carrières, comédie (1 affiche).....	600 —
<i>Vitagraph</i> . — Rivière de Diamants, comédie dramatique interprétée par Corine Griffith (2 affiches).....	600 —
<i>Vitagraph</i> . — LES ECUMEURS DU SUD : 7 <sup>e</sup> épisode : Dans le repaire des Bandits (A partir du 1 <sup>er</sup> avril, le roman des <i>Ecumeurs du Sud</i> sera publié chaque semaine dans <i>Ciném:azine</i> ) (1 affiche).....	600 —
Total.....	4.360 m. env.



SAMEDI 26 MARS

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

**Cinématographes Harry**

158 ter, rue du Temple

Téléphone : Archives 12-54

LIVRABLE LE 13 MAI 1921

<i>Educational-Film Co.</i> — Sur les sommets de Larch Mountain, documentaire .....	200 m. env.
<i>Mack Sennett</i> . — <i>Keystone Comedie</i> . — L'irascible Epouse d'Ugène, comique interprété par Sidney Chaplain (1 affiche) .....	300 —
<i>American Super Production</i> . — Les Trésors du Cœur, comédie sentimentale interprétée par Mary Miles (3 affiches, 1 série de photos).....	1.498 —
Total.....	4.998 m. env.

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imprimerie C. PAILLÉ, 7, rue Darcet, Paris (17<sup>e</sup>)**Les Meilleurs Appareils**

sont en vente à la

**MAISON DU CINÉMA**

Des maintenant passez vos Commandes

à la

**MAISON DU CINÉMA**

pour

**TOUT**

CE QUI CONCERNE

**L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE****APPAREILS PROJECTEURS**

de

GRANDE et PETITE EXPLOITATION  
PATHÉ - GAUMONT - GUILBERT, etc.**APPAREILS de PRISE de VUES**

et

MATÉRIEL DE LABORATOIRE  
A. DEBRIE**POSTES D'ENSEIGNEMENT**  
ET DE SALON**MATERIEL ELECTRIQUE**

TABLEAUX - RHÉOSTATS

LAMPES A ARC

TRANSFORMATEURS DE COURANT

CHARBONS

BATTERIES D'ACCUMULATEURS

**Lumière OXY-ACETYLENIQUE****ACCESSOIRES DIVERS**

LENTILLES - ÉCRANS - PASTILLES

— EXTINCTEURS PYRENE —

BOULEVARD SAINT-MARTIN

PARIS. — 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. — PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE  
DE  
= FILMS INTERNATIONAUX =

125 RUE MONTMARTRE  
MÉTRO: BOURSE

PARIS

TÉLÉGRAPHE: SAFFILMAS-PARIS  
TÉLÉPHONE: CENTRAL 69.71

MARQUE DÉPOSÉE



EXPORTATION ET IMPORTATION DE TOUS FILMS

ACHAT - VENTE - PARTICIPATION